TROIS-RIVIÈRES | 99e ANNÉE, N° 130

lenouvelliste.ca

Le Nouvelliste

GROUPE CAPITALES MÉDIAS

MERCREDI 3 AVRIL 2019

ABI: LEGAULT EN REMET UNE COUCHE

«Je ne trouve pas que le syndicat est raisonnable»

PAGE 2

FRAPPIER

Fred et son maire

PAGE 12

Toujours en vie

Le Canadien l'emporte 4-2 contre le Lightning de Tampa Bay

PAGE 31

TROIS-RIVIÈRES SUR SAINT-LAURENT

PROJET D'HÔTEL DE 120 CHAMBRES

PAGE 3

PHOTO FRANÇOIS GERVAIS

100 MILLIONS $ POUR LE PONT LAVIOLETTE

PAGE 5

Jody Wilson-Raybould

Jody Wilson-Raybould et Jane Philpott expulsées du caucus libéral

PAGES 6-7

98¢ + TAXES

Semaine 13536 00001 8 3

Postes Canada - convention #40034151

SOMMAIRE

affaires	15 à 17
arts et spectacles	18-19
divertissement	20-21
loterie	25
météo	25
nécrologie	23
opinions	12-13
petites annonces	22
sports	27 à 31

INSOLITE

Un pistolet dérobé lors d'un salon d'armement

RIO DE JANEIRO (AFP) — Un pistolet a été volé mardi dans un stand du salon de la défense et de la sécurité à Rio de Janeiro, au moment où le vice-président du Brésil et plusieurs ministres se trouvaient sur place, ont annoncé les organisateurs.

«Un pistolet qui n'était pas en état de fonctionnement a été dérobé dans un stand du salon LAAD Defence & Security peu avant l'ouverture de l'exposition», ont indiqué les organisateurs de ce salon. Les armes exposées, accrochées au stand par un fil d'acier, sont présentées sans certaines pièces essentielles à leur fonctionnement et ne sont pas chargées, ont précisé les organisateurs. Ce salon, où l'on trouve aussi bien des pistolets que des fusils d'assauts, des gilets pare-balles, des treillis, des drones ou des véhicules blindés, se déroule du 2 au 5 avril au Riocentro, un des plus grands centres d'expositions d'Amérique latine, à l'ouest de Rio.

NOUS JOINDRE

RÉDACTION: 819 693-5464
redaction@lenouvelliste.qc.ca
opinions@lenouvelliste.qc.ca

ABONNEMENTS: 819 376-2000
abonnement@lenouvelliste.qc.ca

PUBLICITÉ: 819 693-5478
pub@lenouvelliste.qc.ca

PETITES ANNONCES: 819 378-8363
vendu@lenouvelliste.qc.ca

NÉCROLOGIE: 819 378-8363
necrologie@lenouvelliste.qc.ca

«Je ne trouve pas que le syndicat est raisonnable»

GABRIEL DELISLE
gabriel.delisle@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Après avoir affirmé que le syndicat des lockoutés d'ABI «doit faire des compromis» pour mettre fin au conflit de travail qui dure depuis plus de 15 mois, le premier ministre François Legault persiste et signe. Lors d'une mêlée de presse à l'Assemblée nationale mardi, il a déclaré que «la partie qui doit le plus de compromis est le syndicat».

«Quand on voit un syndicat qui en demande trop, le risque c'est de perdre des emplois à 92 000 $ par année. Donc, je pense que c'est important d'être raisonnable. Je ne trouve pas que le syndicat est raisonnable», a déclaré le premier ministre, au lendemain de sa rencontre avec la direction d'ABI et les représentants du syndicat des Métallos.

François Legault considère entre autres que les demandes syndicales concernant les libérations syndicales sont exagérées. «Le syndicat demande 10 000 heures de libérations syndicales. Je trouve que c'est exagéré, la direction pense que c'est exagéré», a ajouté le premier ministre.

Par ailleurs, le premier ministre croit que le syndicat ne devrait pas refuser les dispositions proposées concernant le régime de retraite.

«On parle d'emplois à 92 000 $ par année. Et actuellement, le syndicat refuse le 12 % payé sur les fonds de pension par l'employeur, alors que l'employé en paye 8 %», a également affirmé le premier ministre.

Le premier ministre souhaitait donner son opinion sur ce conflit de travail privé, car il affirme qu'il donne son opinion «pour faire avancer le conflit».

Le premier ministre, François Legault, a remis de l'huile sur le feu mardi, soutient le syndicat de l'ABI. — PHOTO: LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

«Ça n'a pas de bon sens», a-t-il dit avant d'évoquer les répercussions sociales du lock-out. «C'est important pour les 900 familles concernées et toute la région de la Mauricie et du Centre-de-Québec. Cet argent ne sert pas à alimenter les commerces. Il faut que le dossier se règle et le syndicat doit faire des compromis.»

DE LA «DÉMAGOGIE», DÉNONCE LE SYNDICAT

Le président de la section locale 9700 des Métallos, Clément Masse, ne mâchait pas ses mots mardi après-midi à la suite de la déclaration du premier ministre du Québec. Il estime que François Legault fait de la «démagogie». «Il fait de la démagogie en lançant des chiffres complètement hors contexte. Et des chiffres que le premier ministre ne doit pas comprendre, parce qu'il n'a pas l'air à être au courant», affirme Clément Masse en parlant des chiffres sur le fonds de pension ainsi que sur les libérations syndicales évoqués par François Legault.

«C'est pour jeter de l'huile sur le feu. Les libérations syndicales et le fonds de pension, c'est l'employeur qui est en demande sur ça. La volonté de l'employeur c'est de diminuer de 60 % les libérations syndicales. Dans le régime de retraite, c'est de faire porter tout le risque aux travailleurs, augmenter leur cotisation. [...] Il faut prendre les chiffres dans leur contexte.»

Alors qu'une rencontre de conciliation est prévue mercredi, ces déclarations du premier ministre sont très mal reçues par les syndiqués. «Si M. Legault veut aider à régler le dossier, il n'a pas pris le bon chemin. Lorsqu'il parlait de stock de juniors la semaine passée, je peux vous dire que ça ne vole pas dans les majeurs ses commentaires», ajoute Clément Masse.

«Il prend parti clairement pour une multinationale qui a fait perdre 165 millions aux Québécois, qui met des travailleurs en lock-out depuis 15 mois, qui profite de nos ressources naturelles pour nos usines et qui ne se comporte pas comme bon citoyen corporatif. Et notre premier ministre prend position pour eux autres. C'est incompréhensible. Ce n'est pas digne de la fonction de premier ministre.»

UNE SORTIE ÉTONNANTE

Le professeur au département de gestion des ressources humaines à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) Jean-Claude Bernatchez avoue qu'il n'a jamais vu une telle situation en trente ans de carrière. Il comprend mal la sortie du premier ministre surtout que le ministre du Travail, Jean Boulet, a déjà affirmé que les deux parties devaient faire des compromis.

En demandant à plusieurs reprises de rencontrer le premier ministre du Québec, le syndicat croyait obtenir un allié de taille. Or, il a plutôt été discrédité par le premier ministre. «Les syndiqués voulaient le voir, bien ils l'ont vu. Et ils en ont le résultat», souligne M. Bernatchez. «Le premier ministre ne connaît pas les relations de travail. Et sa déclaration en disant que le syndicat doit faire des compromis, c'est étonnant, car au Québec, je n'ai jamais vu ça. Et ça discrédite la position du syndicat et aussi ça n'accrédite pas la déclaration du ministre du Travail qui disait que les deux parties doivent faire des compromis.»

Jean-Claude Bernatchez remet en perspective les déclarations du premier ministre concernant les libérations syndicales. Il précise que l'actuelle convention collective prévoit 32 000 heures de libérations syndicales. Il mentionne aussi que ces libérations syndicales peuvent être nécessaires à l'organisation, notamment lorsque des employés libérés travaillent pour le programme d'aide aux employés ou en santé et sécurité au travail. «Ce n'est pas pour libérer deux employés pour qu'il parcourt l'usine constamment pour déposer des griefs», précise M. Bernatchez.

Même si les deux parties rencontrent le conciliateur mercredi, Jean-Claude Bernatchez croit toujours que la résolution de ce conflit passe par une hypothèse de règlement.

Le professeur note également que le conflit de travail à l'ABI nuit assurément à l'économie régionale, mais pas nécessairement à celle du Québec. Il mentionne que l'électricité qui n'est pas consommée par ABI est vendue aux Américains à un prix bien supérieur et qu'Alcoa continue de faire des profits, malgré le ralentissement à Bécancour.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

FRANCOPHONIE, *nom féminin*

Définitions – Ensemble des populations francophones. – *La Francophonie* : l'ensemble des États qui emploient le français, considéré comme une institution internationale. *Sommet de la Francophonie.* – Mouvement promouvant la langue française. *Un chantre de la francophonie.*

Étymologie – De *francophone* et *-ie* ; du latin médiéval *francus*, 'relatif à la France', et de *-phone*, 'qui parle une langue'.

Champ lexical – coopération, diversité, francophile, locuteurs, rayonnement, culture, francité...

Votre nouveau complice :
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

Un hôtel à Trois-Rivières sur Saint-Laurent

Un immeuble de près de 120 chambres sera construit sur le terrain voisin de l'Amphithéâtre Cogeco

PAULE VERMOT-DESROCHES
pvermot@lenouvelliste.qc.ca

Un hôtel de près de 120 chambres verra finalement le jour sur les terrains de Trois-Rivières sur Saint-Laurent.
— PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

TROIS-RIVIÈRES — Un hôtel de près de 120 chambres verra finalement le jour sur les terrains de Trois-Rivières sur Saint-Laurent, juste à côté de l'Amphithéâtre Cogeco. Le conseil municipal de Trois-Rivières a autorisé, mardi soir, la vente d'un terrain à la Société en commandite L'Adresse sur le fleuve afin d'y bâtir un hôtel d'ici les 24 prochains mois.

Selon Guy Boutin, l'un des dirigeants de la société Trimco et promoteur de L'Adresse sur le fleuve, les détails entourant le projet ne sont pas tous arrêtés et il s'agit d'un travail de longue haleine, mais la vision est là et tendra à se concrétiser. «Ce n'est pas un projet nécessairement facile à réaliser présentement, il y a beaucoup de discussions et ça progresse lentement. Mais ce qui est sûr, c'est qu'il va y avoir un hôtel. C'est notre volonté», confirme-t-il.

Le projet de près de 20M$ s'élèverait sur le terrain servant actuellement de stationnement VIP à l'Amphithéâtre Cogeco. C'est d'ailleurs ce terrain que la Ville a vendu, mardi soir, par le biais d'une résolution pour la somme de 488 000$ au promoteur de L'Adresse sur le fleuve. Le terrain est donc situé en bordure de l'Avenue des Draveurs, tout juste à côté de l'esplanade de l'Amphithéâtre.

«C'est un emplacement intéressant car les gens vont sortir de l'hôtel et ils se retrouveront directement sur l'esplanade», constate Guy Boutin, visiblement enthousiasmé du projet.

Selon les plans déjà imaginés par Trimco, l'hôtel comptera au minimum 100 chambres, mais pourrait s'élever jusqu'à 120 chambres et sera d'une hauteur de sept étages. Il comprendra également un stationnement intérieur, avance M. Boutin.

Des discussions sont actuellement en cours avec différentes bannières, car il est dans la volonté des promoteurs de s'affilier avec une grande chaîne hôtelière pour réaliser ce projet. «On veut que les gens, que la clientèle s'y retrouve et s'identifie à un nom. Il y a plusieurs discussions qui sont en cours actuellement», relate Guy Boutin, sans toutefois vouloir s'avancer sur l'identité possible des interlocuteurs.

DEMANDE

L'offre hôtelière s'est passablement agrandie dans la région récemment, avec les améliorations apportées à l'hôtel Delta et l'ajout de chambres de ce côté, de même que la construction du nouveau Holiday Inn Express au District 55. Plus récemment, on apprenait aussi que l'hôtel Oui-GO du centre-ville allait investir dans un agrandissement vers le bâtiment voisin, augmentant du même coup sa capacité d'accueil.

Toutefois, selon Guy Boutin, la demande est là et justifie cette nouvelle construction à cet endroit, afin de desservir également la très grande clientèle touristique venue de l'extérieur pour les nombreux événements à l'Amphithéâtre Cogeco. «Il y a une demande, c'est ce qu'on pense et on travaille pour y répondre. Dans l'ensemble du projet qui se bâtit à Trois-Rivières sur Saint-Laurent, on se pousse à se dépasser et je pense qu'on a bien réussi à date», constate l'homme d'affaires.

Le site compte déjà deux immeubles de 40 condos, dont l'un affiche complet et l'autre n'a plus qu'une seule unité à vendre. La Tour de plus de 60 condos est actuellement en construction et, selon le site Internet de L'Adresse sur le fleuve, est présentement vendue au deux tiers. Finalement, la résidence pour personnes âgées, qui accueillera notamment trois communautés religieuses au cours des prochains mois, est également en construction. D'autres projets seront aussi à venir sur ce site, dont des immeubles commerciaux qui n'ont toutefois pas encore été construits.

Selon Guy Boutin, l'avancement des discussions avec les différentes compagnies qui pourraient être intéressées à se lancer dans l'aventure de la construction de cet hôtel se poursuivent, mais devraient aboutir bien vite à un consensus qui permettra de donner encore plus de détails sur le projet à venir.

«Pour nous, on s'enligne pour une annonce qui se fera en 2019», assure-t-il.

IMMEUBLES LOCATIFS

Par ailleurs, le conseil municipal a également autorisé la vente à la société Trimco d'un terrain situé à l'intersection des rues des Commissaires et des Draveurs, pour la somme de 579 740$. Le terrain accueillera trois immeubles abritant chacun 32 logements ainsi qu'un stationnement souterrain. Ces immeubles proposeront donc une offre locative plutôt que de condos, comme on le voyait jusqu'ici sur le site de Trois-Rivières sur Saint-Laurent.

Un montant record pour le pavage en 2019

TROIS-RIVIÈRES (PVD) — Le budget alloué au pavage et à la réparation des rues du territoire de Trois-Rivières passera de 8M$ à 11M$ en 2019. C'est du moins la direction que souhaite prendre le conseil municipal de Trois-Rivières.

Le conseil a en effet été saisi d'un avis de motion, mardi soir, visant à augmenter le budget déjà prévu en 2019 pour le pavage des rues. Les 8 M$ déjà prévus passeront donc à 11M$ pour non seulement réparer les nids-de-poule mais également effectuer du pavage sur les rues le nécessitant.

Il s'agit, selon les premières constatations, d'un montant record pour la Ville de Trois-Rivières, qui consacrait plus ou moins 10M$ à son pavage depuis 2017, mais avait déjà consacré au pavage près de trois fois moins d'argent les années précédentes.

Selon le directeur général adjoint de la Ville, Ghislain Lachance, la disponibilité budgétaire permettait l'octroi de ces montants par le biais d'un règlement d'emprunt, sous la recommandation des fonctionnaires. Une requête qui a rapidement trouvé écho auprès des élus municipaux.

La mairesse suppléante, Ginette Bellemare, constate que de nombreuses requêtes de citoyens reçues au cours des dernières semaines nécessitaient la prise de cette décision. «Nous avons reçu beaucoup de commentaires, et aussi beaucoup de requêtes cette année, avec le gel et le dégel. Le pavage, c'est une qualité de vie qu'on veut offrir à nos citoyens», a signifié Mme Bellemare.

Projet-pilote pour la sécurité des piétons

TROIS-RIVIÈRES (PVD) — Un projet-pilote visant à accroître la sécurité des piétons à l'intersection des boulevards du Saint-Maurice et des Chenaux à Trois-Rivières sera bientôt mis en place à cette intersection. Le projet visera à empêcher le virage à droite sur feu rouge lorsqu'un piéton activera la demande de traverse de piéton.

Selon le conseiller municipal Claude Ferron, cette intersection a été identifiée comme étant problématique, notamment en raison de sa courbe prononcée mais également de sa configuration qui empêche à certains moments de pouvoir voir si un piéton est en train de traverser. Le dispositif sera installé, en projet-pilote, pour les automobilistes arrivant du pont Duplessis et qui souhaitent tourner à droite sur le boulevard des Chenaux.

Ainsi, le dispositif électronique s'apparentant à un feu de circulation s'allumera lorsque le feu donnant la priorité aux piétons sera activé. Dès lors, le virage à droite sur feu rouge sera interdit pour les automobilistes arrivant de cette direction.

«C'est un projet que l'on discute depuis très longtemps», signale M. Ferron, ajoutant que si ce projet-pilote devait s'avérer concluant, il pourrait s'étendre à d'autres intersections qui seront identifiées comme étant problématiques, des intersections qui devraient d'ailleurs êtres identifiées à l'intérieur de l'étude systémique actuellement menée sur le territoire en lien avec la sécurité routière.

Une pétition pour plus de places en CPE

GABRIEL DELISLE
gabriel.delisle@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Pour bien des parents, trouver une place en garderie, qu'elle soit publique ou privée, pour leur poupon représente tout un défi. Alors que la date de retour au travail approche à grands pas, une jeune mère de Shawinigan peine à trouver une place pour sa fille. Devant cette situation, Mylène Carpentier a lancé une pétition demandant au gouvernement d'améliorer l'accès aux services de garde pour les poupons.

Actuellement en congé parental, Mylène Carpentier veille à ce qu'Éva-Rose, sa petite de huit mois, se développe bien et ne manque de rien. Une partie de son temps est toutefois consacré à la recherche d'une place en garderie. Jusqu'à maintenant, elle n'y arrive pas. Voyant arriver le mois de juin rapidement, moment de son retour au travail, Mylène Carpentier commence à quelque peu désespérer.

«Je regarde toutes les possibilités, même pour septembre. Et présentement, il n'y a aucune disponibilité», confie la mère de la petite Éva-Rose. «Autant dans les garderies subventionnées que non subventionnés, il n'y a aucune place pour les poupons.»

Mylène Carpentier affirme que sa petite famille n'est pas la seule à vivre une telle situation. Plusieurs personnes de son entourage ont aussi bien du mal à dénicher une place pour leur enfant, les forçant, dit-elle, même à mettre leur carrière sur pause. Le réseau public de service de garde avait pourtant été créé pour permettre aux parents, mais surtout aux mères, de retourner sur le marché sur travail après la naissance d'un enfant.

«J'en connais beaucoup qui ont dû démarrer leur propre garderie, car elles ne trouvaient pas de place. D'autres ont abandonné leur emploi pour devenir mères au foyer. Ce sont des choses que les gens regardent lorsqu'ils ne trouvent pas de places. Mais ça dépend ce que tu veux faire aussi dans la vie. J'adore ma fille et j'aimerais ça rester avec elle, mais on a d'autres obligations», note la jeune femme. «Je connais des infirmières dans la région de Shawinigan et Mékinac qui n'ont toujours pas de place en garderie et elles retournent au travail en mai.»

C'est en voyant qu'elle n'était pas la seule à se buter à un manque de place en CPE ou en garderie privée pour les poupons qu'elle a décidé de lancer une pétition qui permettrait d'améliorer l'accès aux services de garde.

La pétition «Problématique places poupons en garderie» se retrouve sur le site Internet Care2. Avant la publication de cet article, près de 130 personnes l'avaient déjà signé. «Je souhaitais en lançant la pétition regrouper les gens pour avoir un plus gros pouvoir», soutient-elle.

Même s'il manque de places pour les poupons dans les Centres de la petite enfance (CPE), Mylène Carpentier tient le réseau en haute estime. Elle croit que les programmes éducatifs et les éducatrices du réseau public sont de grande qualité. «On a un bon système. Le personnel a le cœur sur la main et c'est bien géré. Il y a un manque de place, tout simplement», dit-elle.

Mylène Carpentier et sa fille Éva-Rose Racicot. — PHOTO:SYLVAIN MAYER

Alors que le gouvernement de la Coalition avenir Québec (CAQ) souhaite augmenter le nombre de classes pour les maternelles 4 ans, Mylène Carpentier se demande si les besoins sont véritablement à cet endroit. «Est-ce que le premier ministre François Legault s'est promené en région pour connaître la problématique? Est-ce que c'est vraiment des maternelles 4 ans dont nous avons besoin? Ou rendre les CPE plus accessibles?», se demande-t-elle.

LE MINISTRE RECONNAÎT LA PÉNURIE DE PLACE

Dans un courriel, le ministre de la Famille, Mathieu Lacombe, a d'emblée affirmé reconnaître qu'il manquait de places en garderie. Il a d'ailleurs précisé «qu'il y a des besoins partout au Québec». «Je suis sensible aux préoccupations des parents qui attendent une place pour leur enfant dans le réseau des services de garde et je tiens à les rassurer, nous sommes déjà à l'œuvre pour améliorer le développement et l'accessibilité aux services de garde éducatifs, notamment en ce qui concerne les poupons», a répondu par courriel le ministre Lacombe à la suite d'une demande d'entrevue du *Nouvelliste*.

Le ministre de la Famille confirme qu'il y a actuellement «42 000 enfants qui sont sur une liste d'attente». «J'ai d'ailleurs annoncé le 20 février dernier, un plan d'accélération et de développement de 13 500 places en services de garde éducatifs», a ajouté le ministre, également député de Papineau. «Dans ce plan, nous allons créer, entre autres, des places pour les poupons.»

Le ministère de la Famille mentionne que sur les 36 877 poupons qui fréquentaient les services de garde en 2017-2018, 42,4 % étaient dans un CPE, 41,3 % en milieu familial et 16,3 % en garderies privées.

Le développement des maternelles 4 ans se fera «de manière complémentaire et non pas en opposition au développement du réseau des services de garde éducatif», précise le ministre.

«C'est une offre de service de plus pour les parents qui auront le choix», a noté le ministre Mathieu Lacombe.

«Un enfant sur quatre qui entre en maternelle 5 ans présente une vulnérabilité dans au moins un des cinq domaines de développement. Rappelons également que 156 000 enfants (0-4 ans) sont hors réseaux, dont 20 % sont âgés de 4 ans. Il est important aussi de rejoindre ces enfants.»

VRAI OU FAUX :
L'ALUMINIUM DANS LES ANTISUDORIFIQUES EST NOCIF POUR LA SANTÉ.
FAUX, il n'y a aucun lien avec la maladie d'Alzheimer et le cancer du sein.
Pharmacie France Vallée, Cynthia Vallée-Dupont et Malorie Lambert inc.

Proximed
POLYCLINIQUE DU CAP
700, boul. Thibeau, local 120
Trois-Rivières
819 372-3010

Tolérance zéro pour la violence verbale

TROIS-RIVIÈRES (PVD) — La Ville de Trois-Rivières sévira désormais auprès des citoyens qui pourraient s'adonner à de la violence verbale envers un employé municipal. Le conseil municipal a été saisi d'un avis de motion, mardi soir, afin de réglementer cette pratique.

Le règlement, déjà en vigueur pour les policiers, s'appliquera désormais à tous les employés municipaux, alors que plusieurs d'entre eux, spécialement des services du 311, du 911 ou encore des inspecteurs en bâtiments, font parfois l'objet de violence verbale de la part de citoyens.

Désormais, la Ville appliquera une tolérance zéro pour ces gestes et ces paroles, et pourrait aller jusqu'à l'émission d'un constat d'infraction contre le citoyen qui serait verbalement violent envers n'importe quel employé municipal. Ces constats d'infraction, selon le règlement déjà en vigueur pour les policiers, pourraient aller de 100$ jusqu'à 1000$ d'amende, précise Annie Pagé, directrice des services juridiques à la Ville. Mme Pagé a par ailleurs confirmé que cette mesure s'appliquait également sur les réseaux sociaux, et qu'un citoyen qui serait tenté de s'en prendre à un employé municipal par le biais d'Internet s'expose aux mêmes sanctions.

Trois-Rivières
1355, rue Sidbec Sud
Trois-Rivières, Qc.
G8Z 4M6
855.840.0828
Volvo Construction Equipment

Québec investira plus de 100 M$

Une nouvelle dalle d'ici cinq ans pour le pont Laviolette

MARTIN LAFRENIÈRE
martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Le gouvernement Legault confirme qu'il investira plus de 100 millions de dollars pour remplacer la dalle des travées centrales du pont Laviolette. Et si le gouvernement assure que les travaux seront faits d'ici cinq ans, aucun calendrier n'a encore été établi pour déterminer le début des travaux sur le pont.

Le ministre des Transports du Québec, François Bonnardel (deuxième à gauche), était à Trois-Rivières mardi matin pour confirmer un investissement de plus de 100 millions de dollars pour la réfection de la dalle des travées centrales du pont Laviolette. Il était accompagné de ses collègues Jean Boulet (ministre du Travail et député de Trois-Rivières), Simon Allaire (député de Maskinongé) et Donald Martel (député de Nicolet-Bécancour). — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Ce projet de remplacement de la dalle centrale avait été évoqué par le gouvernement Couillard en 2016. Le gouvernement caquiste décide de passer à l'action en confirmant que cette somme sera vraisemblablement nécessaire à ces travaux.

«Votre gouvernement a pris la décision qui s'imposait en investissant massivement pour procéder au remplacement complet de la dalle centrale qui a une superficie de près de 23 000 mètres carrés. En remédiant de manière définitive au problème de dégradation de la dalle centrale, nous nous assurerons de la pérennité du pont et prolongeons même sa durée de vie. La nouvelle dalle aura une durée de vie estimée à 70 ans», a déclaré le ministre des Transports du Québec, François Bonnardel, qui était à Trois-Rivières mardi matin pour cette annonce gouvernementale.

Le MTQ avait procédé à d'importants travaux en 2006 et en 2007 pour remplacer la dalle des approches nord et sud du pont. À l'époque, des sections préfabriquées avaient été utilisées afin de réduire la durée du chantier et de diminuer son impact sur le trafic. La même méthode sera appliquée pour le remplacement de la dalle d'origine. Les travaux devraient se dérouler majoritairement le soir et la nuit.

«La nouvelle dalle aura une durée de vie estimée à 70 ans»

Malgré ce procédé, François Bonnardel est bien conscient que le chantier va causer des problèmes de circulation. Il assure que les différentes équipes du MTQ feront tout en leur pouvoir pour limiter les entraves.

«Notre objectif est de maintenir les quatre voies de circulation sur le pont Laviolette ouvertes de jour et nous assurerons que le lien interrives sera continuellement maintenu pour les services d'urgence», précise le ministre.

Différents travaux d'entretien et de réparation de la partie centrale du pont ont eu lieu au fil des dernières années, en plus du remplacement de la dalle des approches nord et sud.

«À ce moment, on se disait qu'il y aurait une intervention plus majeure dans les 15 ou 20 prochaines années. On est rendu là», raconte Marie-Ève Turner, directrice générale par intérim à la direction générale du MTQ en Mauricie et au Centre-du-Québec.

Si aucune date de lancement des travaux n'est connue, la durée du chantier devrait être de deux ans. D'ici quelques jours, le MTQ ira en appel d'offres pour la réalisation des plans et devis.

«C'est une excellente nouvelle, estime Jean Boulet, député de Trois-Rivières et ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Ce pont a une valeur historique tellement importante. Les retombées économiques de ce pont sont majestueuses. Ça a permis une synergie beaucoup plus grande entre la rive nord et la rive sud.»

En attendant la mise en place du chantier de remplacement de la dalle centrale, le ministère des Transports du Québec s'occupe de modifier environ 90 % des entretoises du pont Laviolette. Les entretoises sont les parties métalliques transversales qui lient les deux côtés du pont. Les travaux consistent à enlever une partie de l'acier aux extrémités des entretoises afin d'offrir plus de souplesse et de réduire les risques de fissure.

Évalués à près de deux millions de dollars, les travaux ont été amorcés à la fin du mois de mars et dureront 24 semaines.

LE PONT LAVIOLETTE

- sa construction a duré de 1964 à 1967
- son inauguration a eu lieu en décembre 1967
- sa réalisation a coûté près de 60 millions de dollars
- sa longueur est de 2,7 km
- près de 40 000 véhicules circulent sur ce pont chaque jour
- la superficie de la dalle centrale est de près de 23 000 mètres carrés
- entre 2004 et 2008, près de 110 millions de dollars ont été investis dans des travaux de réfection

ÉLECTIONS À WEMOTACI

Un deuxième tour sera nécessaire

AUDREY TREMBLAY
Collaboration spéciale

LA TUQUE— Un deuxième tour sera nécessaire pour déterminer qui sera élu comme chef de la communauté atikamekw de Wemotaci, à la suite des résultats du vote du 1er avril. Les électeurs de Wemotaci devront retourner aux urnes le 8 avril.

Le deuxième tour se fera entre Vivianne Chilton et François Neashit, puisque ce sont les deux candidats à la chefferie qui ont obtenu le plus grand nombre de votes au premier tour. Rappelons qu'il y avait sept candidats au départ. Le deuxième tour se déroulera lundi 8 avril 2019 et les détails relatifs au déroulement seront connus plus tard cette semaine. Pour ce qui est des postes de conseillères et conseillers, les six personnes ayant obtenu le plus grand nombre de votes parmi les 27 candidats ont été élues. Il s'agit de Alys Quoquochi, Patrick Petiquay, Guy Laloche, Patrick Boivin, Alexandra Awashish et Marco Chilton.

François Neashit
— PHOTO: AUDREY TREMBLAY

Vivianne Chilton
— PHOTO: COURTOISIE

Au total, 691 électeurs sur un total de 1292 inscrits sur la liste électorale se sont prévalus de leur droit de vote.

Wilson-Raybould et Philpott

Justin Trudeau montre la porte à ses ex-ministres

LINA DIB ET STÉPHANIE MARIN
La Presse canadienne

OTTAWA — Justin Trudeau a finalement arraché le pansement, malgré la douleur.

Il a expulsé les deux ex-ministres qui, depuis des semaines, multiplient les sorties contre lui tout en demeurant députées libérales.

L'ex-ministre de la Justice Jody Wilson-Raybould s'est lancée sur Twitter quelques minutes avant que le premier ministre n'annonce son expulsion pour l'annoncer elle-même.

Puis, en début de soirée, elle a ajouté quelques commentaires.

«Je vais prendre le temps de réfléchir et de parler à mes partisans à propos de ce qui arrivera maintenant, a-t-elle écrit. Je ne regrette rien. J'ai dit la vérité et je continuerai à le faire», a-t-elle ajouté.

Son alliée, Jane Philpott, a préféré se vider le cœur sur sa page Facebook.

L'ancienne présidente du Conseil du Trésor a réitéré qu'elle a toujours été loyale puis elle s'est, une fois de plus, portée à la défense de M^me^ Wilson-Raybould.

«Malheureusement, la décision a été prise sans qu'on m'offre la chance de parler au caucus national, s'est-elle désolée. Ceci est profondément démoralisant pour moi, mon personnel, ma famille — et je sais que les gens de Markham-Stouffville [sa circonscription] seront déçus», a-t-elle écrit.

Justin Trudeau avait convoqué une réunion spéciale du caucus national, mardi soir, où il entendait discuter du sort des deux femmes. Mais M^me^ Wilson-Raybould a annoncé sur Twitter avant le début de la réunion que son issue était déjà décidée.

«La confiance qui avait existé auparavant entre ces deux personnes et notre équipe a été brisée», a déclaré M. Trudeau dans un discours livré devant les membres de son caucus et la presse parlementaire.

Puis, il a rappelé que son parti a déjà été connu, dans le passé, pour ses luttes internes.

«Mon leadership était un engagement à changer cette façon d'être», a-t-il rappelé. Il a souligné qu'il avait choisi de gérer cette situation avec «patience» et «compréhension».

Sans dire clairement quel geste des deux ex-ministres est finalement venu à bout de sa patience, il a reproché à M^me^ Wilson-Raybould l'enregistrement qu'elle a fait d'une conversation téléphonique avec le greffier du Conseil privé. Un geste «inadmissible», a-t-il dit.

«Si un politicien enregistre secrètement une conversation avec qui que ce soit, c'est mal. Quand ce politicien est un ministre qui enregistre secrètement un fonctionnaire, c'est mal. Et quand ce ministre est le procureur général qui enregistre secrètement le greffier du Conseil privé, c'est inadmissible», a lancé M. Trudeau.

Dans un discours devant les membres de son caucus, le premier ministre Justin Trudeau a expliqué que le lien de confiance entre Jody Wilson-Raybould, Jane Philpott et l'équipe libérale a été rompu. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

UNE DERNIÈRE TENTATIVE

Plus tôt mardi, M^me^ Wilson-Raybould tentait encore d'éviter une expulsion du caucus libéral, écrivant une lettre à ses collègues députés.

Cet espace est un outil graphique qui nous permet de contrôler la qualité d'impression du *Nouvelliste*.

WAN IFRA INCQC 2012 G05

Merci de votre confiance
leNouvelliste

Le RABAIS % selon L'ÂGE!*

Économisez l'équivalent de votre âge
sur toute la collection de montures
de marques *EXCLUSIVES* !

73 ans, 73% de rabais

MONTURE À ~~219$~~ 59$

Minimum 40% de rabais

Examens de la vue sur place ou **apportez votre prescription** greiche-scaff.com

CENTRE LES RIVIÈRES 819 378-6808
LES GALERIES DU CAP 819 379-3073
PLAZA DE LA MAURICIE 819 539-6618

greiche & scaff
professionnels de la vue

* Sur présentation d'une pièce d'identité, obtenez un rabais équivalent à votre âge sur une monture sélectionnée à l'achat d'une paire de lunettes complète (verres et monture). Certaines restrictions s'appliquent. Détails et sélection en succursale. Offre valide pour une durée limitée. Non monnayable. Ne peut s'ajouter à tout autre rabais ou promotion. Montures à titre indicatif. Jacinthe Laurendeau, opticienne.

expulsées du caucus libéral

Dans le texte de deux pages, elle disait comprendre la colère et la frustration de ses collègues, ajoutant qu'elle était tout aussi en colère.

«Je suis en colère, blessée et frustrée parce que je crois que je défendais les valeurs que nous nous sommes tous engagés à défendre. En donnant le conseil que j'ai donné, en posant les gestes que j'ai posés, j'essayais d'éviter au premier ministre et au gouvernement un terrible bourbier», écrit-elle au sujet de ses actes dans l'affaire SNC-Lavalin.

La lettre n'a pas convaincu M. Trudeau ni ses députés. «J'aime autant pas répondre» à cette lettre, a ironisé Denis Paradis, plus tôt dans la journée.

Après le discours du premier ministre, ils étaient nombreux à applaudir l'expulsion, pas trop tardive, selon nombre d'entre eux. C'est qu'ils tentaient de «faire de la politique autrement».

«Parce qu'on n'est pas autoritaire dans le sens que peut-être certains ont été dans le passé, on a essayé de trouver des solutions. Et on a fait, je crois, beaucoup d'efforts pour qu'on puisse s'occuper de ça. Mais ça n'a pas marché», a concédé le ministre Marc Garneau.

Le ministre n'a pas pu dire quelle leçon il fallait tirer de tout ça.

«Certains se sentiront blessés», a admis la ministre des Relations Couronne-Autochtones Carolyn Bennett, en parlant des communautés autochtones du pays.

Jody Wilson-Raybould était la première femme autochtone à occuper le poste de ministre de la Justice du pays.

MESSAGES TEXTES PUBLIÉS

Dans un échange de messages textes rendus publics mardi après-midi, on constate qu'elle a tenté d'éviter de perdre le portefeuille de la Justice en citant la possible réaction négative des Autochtones du pays qu'un tel remaniement ministériel pourrait provoquer.

Les documents ont été publiés mardi par le comité parlementaire de la justice. C'est Gerald Butts, l'ancien secrétaire principal du premier ministre, qui les a remis au comité.

«Le moment choisi pour me montrer la porte [...] est affreux», a écrit Mme Wilson-Raybould le 8 janvier alors que se préparait le remaniement. Elle faisait référence à des manifestations d'une communauté autochtone en Colombie-Britannique contre un pipeline.

«Ce n'est pas à propos de moi [...] c'est à propos de la façon dont sont traités les peuples autochtones... Cette situation va s'aggraver et elle m'inquiète beaucoup», a-t-elle ajouté.

«Personne ne vous montre la porte. En fait, le PM a posé le geste extraordinaire [unique, si je me fie à mon expérience] de vous offrir un autre poste au cabinet», a répondu à ce message-là M. Butts.

On remarque à la lecture de ces échanges que la conversation est devenue de plus en plus tendue à mesure que la date du remaniement approchait.

«Sachez que je me suis préparée pour demain. Et je sais pourquoi ceci est en train d'arriver», a-t-elle écrit dans un de ses derniers textos envoyés avant le remaniement du 14 janvier.

Aucun des messages ne mentionne directement SNC-Lavalin.

Depuis sa démission un mois après le remaniement, l'ex-ministre affirme qu'elle a été mutée aux Anciens Combattants pour la punir d'avoir refusé d'intervenir afin d'éviter un procès à la firme montréalaise de génie.

Quant à Jane Philpott, elle avait quitté son poste de présidente du Conseil du Trésor, en solidarité avec sa collègue, et parce qu'elle disait ne pas pouvoir défendre la position du gouvernement dans l'affaire SNC-Lavalin.

RÉACTION DE L'OPPOSITION

Les libéraux «ont choisi de condamner des collègues qui ont dit la vérité et de soutenir un premier ministre qui est embourbé dans le scandale», a tonné le chef conservateur Andrew Scheer dans un communiqué publié après l'annonce de l'expulsion.

«Le message qu'ils ont envoyé aujourd'hui est clair : si vous dites la vérité, il n'y a pas de place pour vous au Parti libéral du Canada», a-t-il lancé.

Depuis le début de cette affaire, les conservateurs réclament la démission de Justin Trudeau et accusent son gouvernement d'être corrompu.

Le chef du Nouveau Parti démocratique (NPD), Jagmeet Singh, a quant à lui accusé le premier ministre de vouloir «faire oublier le scandale d'ingérence de son bureau» en excluant les députées.

«Aujourd'hui, Justin Trudeau nous a montré exactement ce qu'il pense de l'intégrité, a-t-il déploré sur Twitter. Quel manque de leadership.»

Vedette du jour

BONNE FÊTE À
RACHEL DUBOIS CYRENNE
pour ses 103 ans, le 3 avril 2019.
Votre famille qui vous aime

Réservez dès maintenant!
Trois-Rivières 819 376-2501
leNouvelliste

Les CONSEILS sont GRATUITS !
DEPUIS +50 ANS !
Valable jusqu'au 7 avril ou épuisement des stocks.
OUVERT CE DIMANCHE

www.boutiquedelabalayeuse.com

Méfiez-vous des apparences, exigez le vrai
NAPOLEON

Caractéristiques:
- De fabrication supérieure avec brûleur en acier inoxydable 304 de calibre 16
- Fabriqué au Canada

Garantie à vie limitée*
* Garantie à vie limitée de Napoleon, détails en magasin. Certaines conditions s'appliquent.

Informez-vous sur nos primes cadeaux, sur modèles sélectionnés

La saison des BBQ est OUVERTE!
NOUS AVONS REÇU NOTRE BOOKING, DONC MEILLEURS CHOIX ET PROMOTIONS DE LA SAISON...
Venez découvrir pourquoi les BBQ Napoleon sont les meilleurs sur le marché.

Friteuse ACTIFRY de T-fal
Modèle GH810850
Spécial boîte endommagée 99,99$
Rég.: 330$
Rabais de 230$

Caractéristiques :
- Seulement 1 c. à table d'huile
- 1,2 kg/2,6 lb

Garantie de 1 an en magasin.

Espresso automatique Saeco
XSMALL
Spécial réusiné 399,99$
Rég.: 630$
Rabais de 230$

Nous faisons aussi la réparation, technicien sur place

En prime café 500 g, valeur de 22$

ET N'OUBLIEZ PAS, CHEZ NOUS, LES CONSEILS SONT GRATUITS !

BOUTIQUE ET PLUS DE LA BALAYEUSE
4130, boul. des Forges, Trois-Rivières
(face au Centre Les Rivières)
819 374-6890
Accord D Desjardins

LES PROFESSEURS DE L'UQTR ÉLISENT UN NOUVEL EXÉCUTIF

Une équipe pour changer les choses

BRIGITTE TRAHAN
brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

De gauche à droite: Marianne Paul, Gilles Bronchti, Georges Abdul-Nour et Sonia El Euch. Les professeurs Marc André Bernier et Andrea Bertolo ont joint le groupe par Skype et par téléphone durant l'entrevue. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

TROIS-RIVIÈRES — Les professeur(e)s de l'Université du Québec à Trois-Rivières ont élu mardi, un exécutif syndical entièrement nouveau avec un taux de participation de 56 %. Les six élus tenaient à se présenter en tant qu'équipe, car ils visent tous la même chose, c'est-à-dire rétablir le dialogue avec la direction, améliorer l'ambiance de travail et ramener l'esprit de collégialité. «C'est une ambition énorme», reconnaît le nouveau président du Syndicat, Gilles Bronchti.

Le nouvel exécutif veut «recréer une ambiance de travail saine au sein de l'Université», ajoute de son côté le professeur Marc André Bernier et faire en sorte que des événements comme le lock-out des professeurs, l'an dernier, ne se reproduise jamais. Le groupe qui vient d'être élu «ne veut pas chercher la bataille à tous coups ou les conflits à tous coups mais, au contraire, être proactif, être ouvert à la discussion avec les professeurs, avec l'administration, pour arriver à un terrain d'entente sur différents sujets», explique de son côté la professeure Sonia El Euch.

Les nouveaux élus perçoivent que de plus en plus, l'université est gérée à la verticale alors qu'un modèle traditionnel de collégialité devrait plutôt s'appliquer.

Le professeur Marc André Bernier croit que cette tendance à la gestion verticale, dans les universités, s'observe présentement dans tout le monde occidental. Le lock-out des professeurs de l'UQTR, l'an dernier, «a été une manifestation plus extrême d'une tendance lourde», analyse-t-il.

Le premier mouvement de résistance ayant donné naissance à ce groupe qui vient d'être élu est survenu à la Conférence des directeurs et directrices de départements, il y a un an. «On a fait une révolte face à cette conférence de direction départementale au mois de mars, l'année dernière, bien avant le lock-out», signale le président du Syndicat, Gilles Bronchti.

«On a commencé à sentir un certain type de gestion. On vous dit quoi faire, vous le faites. C'est fini. On est les patrons, vous êtes les employés», raconte le professeur Georges Abdul-Nour. C'était devenu, dit-il, une relation «avec des boss».

«On ne veut plus de ça», prévient Gilles Bronchti.

Si l'on en croit cette nouvelle équipe, cette forme de gestion s'est installée, au fil des ans, dans beaucoup d'universités. À l'UQTR, avec le temps, le phénomène «s'est accentué», affirme le professeur Georges Abdul-Nour, fort de ses 34 ans d'ancienneté à l'UQTR. «Avant, il y avait certaines discussions, un certain aller-retour entre nous et l'administration», raconte-t-il. L'ambiance était plus amicale et les gens mangeaient ensemble à la cafétéria, se souvient-il. Avant, dit-il, il était possible d'aller rencontrer directement les membres de l'administration. Aujourd'hui, «il faut remplir 50 formulaires, aller voir une secrétaire puis un représentant de je sais pas quoi», dit-il.

«Il est complètement absurde que l'administration ait un autre but que celui des professeurs. Il doit y avoir une communication complète», plaide Gilles Bronchti qui, avec sa nouvelle équipe, en fait désormais une mission.

Sonia El Euch reconnaît qu'on «ne peut pas complètement occulter le fait que ça prend de l'argent pour faire rouler l'université. En tant que Syndicat, on ne peut pas se mettre la tête dans le sable», dit-elle, «mais il faut trouver un juste milieu», fait-elle valoir. «C'est ça qui cause le déséquilibre» et qui fait que les parties «n'arrivent pas à se rejoindre», dit-elle. Il faut donc une meilleure connaissance des contraintes et des réalités de chacun, plaide-t-elle.

Gilles Bronchti ne blâme personne pour cette lente dérive entre les professeurs et l'administration. Les professeurs, explique-t-il, ont des horaires extrêmement chargés où ils sont partagés entre leurs recherches, leurs cours, leurs étudiants et leurs contributions à la communauté. C'est une profession qui, bien que passionnante, disent-ils, est si prenante et exigeante qu'elle rend même difficile la conciliation travail-famille, souligne au passage Andrea Bertolo.

Dans ce contexte, «une sorte de déconnexion» est survenue «qui est le fait de tout le monde. Les professeurs sont repliés sur eux-mêmes», car ils sont «surchargés de travail», explique Gilles Bronchti. Il s'en est suivi une dépendance complète de l'administration qui a dit: 'OK, c'est nous les patrons,' résume-t-il. «On a laissé aller.»

C'est là que la sauce se gâte. «Quand l'employeur veut importer le modèle hiérarchique de l'entreprise privée en nous considérant comme des employés qui doivent obéir à ses ordres, on se retrouve devant un interlocuteur auquel on a envie de dire: 'Qui êtes-vous pour nous dire que telle découverte est valable?'», résume de son côté Marc André Bernier.

Avec «plus d'échanges et une meilleure compréhension de part et d'autre, je pense qu'en situation problématique ou de pressions extérieures extrêmes, la façon d'aborder les solutions n'est pas du tout la même», analyse pour sa part Marianne Paul.

Le professeur Bernier rappelle que «le modèle traditionnel d'organisation de l'Université est fondé sur ce qu'on appelle la collégialité, c'est-à-dire le partage des responsabilités et le fait que la direction soit assumée notamment par les assemblées départementales. C'est le seul métier au monde où l'on finance notre employeur. L'enseignement est financé par le ministère de l'Enseignement supérieur et la recherche, par les profs qui vont chercher de l'argent», rappelle-t-il.

NOUVEL EXÉCUTIF DU SYNDICAT DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS DE L'UQTR

- Gilles Bronchti (présidence)
- Andrea Bertolo (affaires syndicales)
- Marianne Paul (services à la collectivité)
- Georges Abdul-Nour (affaires universitaires)
- Sonia El Euch (relations de travail)
- Marc André Bernier (secrétariat)

SAINT-CÉLESTIN

L'ouverture du rang Saint-Michel encore retardée

MARIE-EVE LAFONTAINE
meve.lafontaine@lenouvelliste.qc.ca

Une fissure s'est formée sur le rang Saint-Michel à Saint-Célestin, alors qu'il était sur le point de rouvrir après avoir été fermé pendant près de deux ans à la suite de deux glissements de terrain. — PHOTO: OLIVIER CROTEAU

TROIS-RIVIÈRES — La guigne s'acharne sur le rang Saint-Michel, à Saint-Célestin. Alors qu'il ne restait plus qu'à installer les garde-fous pour que les automobilistes puissent y circuler, voilà qu'une fissure a fait son apparition il y a quelques jours.

«C'est sûr que quand la petite fissure s'est faite, on était un peu découragé. Il reste que ce n'est pas une grosse affaire. C'est vraiment par prévention que des analyses sont faites», assure Gisèle Plourde, directrice générale de la paroisse de Saint-Célestin.

Des ingénieurs vont analyser le tout pour s'assurer que c'est bien en raison d'un effet combiné du gel et du dégel que la fissure s'est formée et non pas à cause d'un problème plus important comme un mouvement de terrain. «Ils vont installer un profilomètre. Ça va prendre environ 15 jours pour analyser les données, et ensuite, les garde-fous vont pouvoir être posés, et après, le chemin va ouvrir. Ça va aller probablement à la fin du mois d'avril», précise Mme Plourde.

Rappelons que le rang est fermé, depuis le 21 mai 2017, en raison d'un glissement de terrain. Des travaux avaient été amorcés en février 2018 pour le réparer, mais un autre glissement s'était produit en mars, ce qui avait entraîné l'interruption des travaux pendant des mois. Ces derniers ont repris au début du mois de février dernier. L'asphaltage est prévu pendant la saison estivale.

La fermeture du rang, qui fait partie de la route 226, occasionne des maux de tête à bien des automobilistes, surtout pour ceux qui habitent à cet endroit. Pour bien des gens, le détour est important. Plusieurs résidants des villages environnants empruntaient aussi cette route. «Le chemin est coupé en deux. Il y en a que ça rallonge beaucoup. C'est une route qui était très passante en plus. C'est sûr que tous les citoyens ont hâte qu'elle soit rouverte, surtout que le détour passe par la route à Midas qui n'est pas faite pour une circulation trop lourde ou trop dense. On a beaucoup de misère à garder le chemin en ordre, des trous se font. On a beau passer la niveleuse, c'est difficile de rendre le chemin circulable à 100 %», déplore la directrice générale.

LE MAIRE ANGERS ET LA NOUVELLE SORTIE DU SYNDICAT DES POMPIERS DE SHAWINIGAN

«Je n'accepte pas cette façon de faire»

GUY VEILLETTE
guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Même s'il considère que des améliorations demeurent toujours possibles dans son Service de sécurité incendie, le maire de Shawinigan, Michel Angers, est convaincu que les préoccupations avancées par le syndicat sur la place publique sont directement liées au contexte de renouvellement de la convention collective. Dans cet esprit, il qualifie cette stratégie de «dérapage» et il espère que l'exécutif se ressaisira afin d'éviter une dégradation des relations.

«Je n'accepte absolument pas cette façon de faire», dénonce le maire. «Avec les cols bleus et les cols blancs, on s'est toujours assis ensemble pour discuter. Ça a pris des mois, parfois des années. Je peux accepter qu'ils viennent à une séance publique pour nous dire qu'il faudrait que ça avance. Mais aucune organisation syndicale n'avait auparavant manqué de respect à la direction d'un service, à la direction générale ou aux élus. Ça s'est toujours fait de la bonne façon.»

Le maire de Shawinigan, Michel Angers. —PHOTO: SYLVAIN MAYER

L'Association des pompiers et pompières de Shawinigan a effectué une première sortie remarquée le 19 mars, en demandant publiquement à la direction du Service de sécurité incendie quelle mesure prendrait-elle pour éviter les embouteillages sur le pont Marc-Trudel en cas d'urgence. Lundi, le syndicat est revenu à la charge en dévoilant les grandes lignes d'un rapport de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail, qui réagissait à deux plaintes déposées en décembre. Il déplorait que les actions concrètes tardaient pour donner suite aux recommandations, il remettait en doute le respect du schéma de couverture de risques et il réitérait ses inquiétudes pour la gestion, l'attitude et le leadership de la direction du service de Sécurité incendie.

Le président de l'APPS, Benoit Ferland, assure que ces préoccupations n'ont rien à voir avec les négociations entourant le nouveau contrat de travail. La convention collective est échue depuis le 1er janvier 2017. Le syndicat souhaite également récupérer l'augmentation de salaire de 2 % consentie en 2015 aux cols bleus et aux cols blancs. Au départ, tous les employés municipaux devaient encaisser un gel. «J'ai déjà vu neiger», s'exclame le maire. «J'ai pas mal d'expérience là-dedans. Nous avons déjà fait affaire avec un syndicat de pompier, avec qui nous avions des relations tout à fait cordiales. Nous avions partagé notre cadre financier pour 2015, qui prévoyait 0 % sur les salaires. À ce moment, le syndicat et son assemblée générale avaient accepté ça. Depuis ce temps, il y a eu des ententes de principe en 2017 et en 2018 puis, plus rien. Une nouvelle accréditation syndicale s'est formée, avec les sorties publiques et tout le reste.»

M. Angers considère que l'APPS a changé le ton de la négociation. «Ils ont tout effacé et recommencé au complet, avec des demandes exorbitantes. J'ai rencontré le nouvel exécutif et je lui ai rappelé que nous avions un cadre financier à la Ville, que l'argent ne nous sort pas par les oreilles. Ce sont les citoyens qui payent les taxes! Ils nous demandent de faire attention aux dépenses.»

«Le syndicat nous fait une présentation, on discute et il nous assure de sa collaboration», ajoute le maire. «Quelques jours plus tard, il nous dépose un cahier de demandes exorbitantes, il dépose des griefs et fait des sorties publiques pour mettre en doute la compétence de notre état-major... Il y a toujours bien des limites!»

BIEN EN SELLE

M. Angers réitère que son directeur du Service de sécurité incendie, François Lelièvre, demeure bien en selle malgré les allégations soulevées sur la place publique. «Nous avons des rapports annuels et le service, bien qu'il ne soit pas parfait, améliore toujours ses statistiques», commente le maire. «Nous avons l'un des services les plus étoffés au Québec, pour une ville comme la nôtre. Je suis président de la commission de la sécurité publique (à l'Union des municipalités du Québec) et je sais comment ça fonctionne ailleurs. Nous n'avons rien à envier aux autres.» «Est-ce que des ajustements peuvent être faits? Très certainement. Mais ça se passe en comité de relation de travail ou en comité sur la santé et la sécurité. Il y a une stratégie derrière tout ça et c'est ce que je condamne. C'est du dérapage syndical. Je n'ai jamais vu ça! Je suis très perplexe devant cette façon de faire.»

M. Angers n'a pas voulu dire si des sanctions disciplinaires étaient prévues à la suite de cette dernière sortie. Il souhaite le retour à un dialogue plus constructif. «Ce sont des gens intelligents», souligne-t-il. «Ils comprennent très bien les choses, mais à leur façon. Ce n'est pas comme ça qu'on va régler les problèmes.»

EXPOSITION PERMANENTE AU CNDA

Nicolet, ville aux cent clochers

MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

NICOLET — Le Rendez-vous des souvenirs nicolétains a procédé mardi à l'inauguration officielle d'une nouvelle exposition permanente de photos à caractère historique au Collège Notre-Dame-de-l'Assomption, ayant pour titre: Nicolet, ville aux cent clochers.

«Bien des fois, on a dit que la ville était aux cent clochers, je ne suis pas sûr qu'elle en a eu exactement 100, elle en a probablement eu une quinzaine à la fois», a déclaré l'auteur des textes, Louis Caron, visiblement ému de fouler le même plancher que son arrière-grand-père.

Selon lui, «on vient de découvrir un trésor qui est une belle grande partie de la mémoire collective des Nicolétains».

«Puisque nous sommes dans une institution qui a été religieuse pendant à peu près toute son existence, on a fait une exposition qui présente successivement l'ensemble des monuments, pas forcément des églises, mais des monuments à caractère religieux, collèges, couvents, institutions pour les personnes âgées, Hôtel Dieu, etc.», a-t-il expliqué.

«Nous sommes la ville aux cent clochers, mais nous sommes aussi la ville aux glissements de terrain et aux terrains fragiles. La très grande partie de ce que nous avons sur les murs ici, si on était en France, recevrait des milliers de visiteurs par année. Ici, il n'y a pas de visiteurs parce que les bâtiments ont malheureusement disparu», renchérit le célèbre écrivain.

Celui-ci dit ainsi vouloir léguer l'histoire «que nous sommes nous-mêmes en train de bâtir» aux générations futures.

Dans l'ordre habituel, on retrouve Louis Caron, auteur des textes, Nathalie Houle, directrice des communications et du développement au CNDA, Geneviève Dubois, mairesse de Nicolet, Mireille Livernoche, présidente du Rendez-vous des souvenirs nicolétains, et Yvan Ouellet, photographe.—PHOTO: STÉPHANE LESSARD.

«Notre but est de faire connaître l'histoire aux élèves», ajoute la présidente du Rendez-vous des souvenirs nicolétains, Mireille Livernoche.

En ce sens, son organisme est sur le point de faire une percée dans une école primaire.

Ce qui ne l'empêche pas de proposer des expositions aux aînés, avec une incursion prochaine dans une résidence pour personnes âgées.

«Je suis très fière de ce que le Rendez-vous des souvenirs nicolétains fait», conclut la mairesse de Nicolet, Geneviève Dubois.

PARCOMÈTRES AU CENTRE-VILLE

Un engagement qui fait réagir

PAULE VERMOT-DESROCHES
pvermot@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — En prônant le statu quo des heures d'application et des tarifs des parcomètres au centre-ville de Trois-Rivières, dans un engagement pris mardi, le candidat à la mairie de Trois-Rivières Jean Lamarche s'est attiré les foudres. M. Lamarche, qui s'engage à garder gratuits les parcomètres les jeudis et vendredis soirs ainsi que les samedis s'il devait accéder à la mairie, a fait bondir le responsable du comité de travail conjoint entre la Ville et Trois-Rivières Centre, qui planche actuellement sur une proposition à ce sujet.

«C'est largement prématuré de se prononcer là-dessus. On travaille conjointement avec les commerçants et les professionnels pour dégager un consensus, et visiblement le candidat n'a pas toutes les informations sous la main pour se prononcer de la sorte», mentionne Denis Roy, conseiller municipal et instigateur de ce comité de travail qui réunit des élus municipaux, des fonctionnaires, des commerçants et des professionnels du centre-ville.

On se souviendra que les discussions entourant le dernier budget municipal avaient incité la formation de ce comité, alors qu'une volonté politique était majoritairement présente pour élargir les plages horaires des parcomètres et augmenter la tarification. Le comité serait sur le point de rendre ses recommandations, mais s'est entendu pour garder le contenu de ses travaux confidentiel.

Dans une sortie effectuée mardi, tant sur les réseaux sociaux que par communiqué, Jean Lamarche insiste pour sa part pour se positionner et prôner le statu quo, soit la gratuité les jeudis et vendredis soirs ainsi que les samedis, de même que le maintien des tarifs actuels. Une mesure qu'il dit vouloir adopter en appui aux commerçants qui le réclament. «Je ne suis pas en opposition au comité de travail, mais je veux affirmer une position claire, en appui aux commerçants. Ce n'est pas un recul, c'est la mesure actuellement en place. Quand ce projet a été discuté, on revendiquait un gain monétaire, mais moi je propose plutôt un gain pour les commerçants», indique M. Lamarche, qui signale avoir été grandement impressionné cette fin de semaine, en voyant l'occupation du centre-ville dans le cadre du Salon du livre au CECI de l'hôtel Delta.

Jean Lamarche croit fermement que de cibler un meilleur taux d'occupation des stationnements payants au centre-ville est plus lucratif et améliore la santé économique du quartier. «Il y a toujours de la place de disponible dans le centre-ville, augmenter les frais c'est augmenter le nombre de stationnements libres. Devons-nous menacer la vitalité de ce quartier pour un gain de 150 000$?», a-t-il demandé.

De son côté, le conseiller municipal Denis Roy se dit surpris de savoir que le candidat veut se positionner en appui aux commerçants, puisque le comité travaille justement avec les commerçants pour dégager un consensus. «Notre objectif est de trouver un équilibre entre les besoins et les attentes de chacun et nous allons y parvenir», mentionne-t-il, se questionnant sur les raisons d'une telle sortie à ce moment. «J'espère juste qu'un des candidats ne soit pas instrumentalisé par une poignée de gens qui ne respectent pas le travail de concertation en cours», ajoute-t-il.

CANDIDATS

Appelés à réagir à cette sortie, les deux autres candidats à la mairie assurent que pour leur part, ils laisseront le comité terminer son travail et appliqueront les recommandations qui se dégageront des travaux.

Le candidat Jean-François Aubin a grandement questionné cet engagement de son adversaire. «Au départ, c'est le conseil municipal qui décide. Il a donné un mandat à des gens pour dégager une proposition. On dirait que M. Lamarche travaille dans le sens contraire du conseil en agissant de la sorte», mentionne M. Aubin, ajoutant que son adversaire avait lui-même prôné, en début de campagne, de respecter le travail qui avait déjà été entamé. «C'est assurément contradictoire. Il m'a d'ailleurs déjà reproché de ne pas respecter le travail qui se fait dans les divers comités. Là, il ne respecte pas le travail entre le conseil et Trois-Rivières Centre», estime-t-il.

Jean-François Aubin souligne également qu'une telle position déplaira certainement aux professionnels qui occupent le centre-ville et qui sont présentement à la recherche d'une forme d'équité. «C'est beau de vouloir aider les commerçants, mais il y a aussi les professionnels qui travaillent sur les heures normales de bureau et dont les clients paient le plein tarif. Le centre-ville, c'est autant des restaurants et des commerces que des bureaux professionnels. Les commerçants et les professionnels siègent déjà sur ce comité, alors comment peut-il prétendre parler en leur nom», questionne-t-il, assurant que s'il accède à la mairie, il ira dans le sens des recommandations du comité.

Même position pour Éric Lord, qui a pour sa part préféré ne pas commenter la position de Jean Lamarche. «Le comité conjoint, de ce que je comprends, fait un travail constructif pour trouver la meilleure solution possible. Je les laisse travailler à dégager un consensus et si je suis élu maire, je mettrai en application les conclusions de ce comité», mentionne Éric Lord.

éditorial

Président et éditeur ALAIN TURCOTTE Rédacteur en chef STÉPHAN FRAPPIER Directeur de l'information STÉPHAN RATELLE

Fred et son maire

STÉPHAN FRAPPIER
stephan.frappier@lenouvelliste.qc.ca

Fred Pellerin a annoncé lundi qu'il renonçait à son projet de salle de spectacles dans son village natal. Quelle mauvaise nouvelle pour la petite municipalité qui aurait assurément bénéficié d'intéressantes retombées touristiques d'une telle initiative. Difficile de croire que ce triste dénouement est attribuable à un bête problème de communication entre le célèbre conteur et le maire Robert Gauthier.

Dans le dossier de cette nouvelle salle de spectacles qui aurait contenu 300 places, Fred Pellerin et ses partenaires ont fait parvenir une demande de changement de zonage à la Municipalité l'automne dernier. Lundi, ils n'avaient pas encore reçu de réponse. Or, le maire de Saint-Élie s'est empressé d'indiquer que celle-ci était acceptée depuis le 4 février dernier. Fred n'était visiblement pas au courant. Le maire a-t-il pris soin de l'aviser? Visiblement pas. N'aurait-il pas été pertinent de le contacter pour lui annoncer la bonne nouvelle? Encore plus quand les membres du conseil se disent publiquement «favorables au projet».

«Ça va être quoi la prochaine étape?», a questionné Fred Pellerin devant les médias, pointant subtilement mais sûrement le doigt vers le maire et le conseil municipal. Aurait-il pu parler de «mauvaise foi» et de «lenteur inexplicable» s'il n'avait pas été le prudent gentilhomme qu'il a toujours été? La question se pose.

Il faut dire que ce n'est pas la première fois que le maire Gauthier joue avec la patience de Fred Pellerin. La trame narrative de la dernière Féerie de Noël a été confiée à une conteuse de Montréal. Pourtant, dès mars 2017, Fred avait proposé d'en faire une nouvelle version. Vous connaissez sûrement la suite: la Municipalité a laissé traîner le dossier en longueur et le conteur a décidé de se dissocier officiellement du projet.

Bref, Fred commence de toute évidence à avoir son voyage de la façon dont il est traité par le maire Gauthier et, par ricochet, par les autres élus de Saint-Élie-de-Caxton. De la jalousie? Des vieux règlements de comptes? Des citoyens qui commencent à être tannés du monde flyé de Fred? Tout ça est à la fois triste, incompréhensible et mystérieux.

On pourrait comprendre un tel traitement si on avait affaire à un artiste désagréable, qui se prend pour un autre et qui se fout de ceux qui l'entourent. Au contraire, le légendaire conteur s'est toujours fait un devoir de mettre son village à l'avant-plan, comme pour le remercier d'avoir si bien nourri son imaginaire durant toutes ces années.

Faut-il aussi rappeler que Fred Pellerin habite encore son Saint-Élie natal alors qu'il aurait pu facilement se laisser emporter par sa notoriété et ses nombreux engagements vers les grands centres. Résultat de cet attachement presque fusionnel de Fred Pellerin envers son village: les touristes défilent en grand nombre dans les rues de Saint-Élie-de-Caxton. Pourtant, il n'y a rien. Enfin presque rien. Alors, pourquoi y viennent-ils? Pour la traverse de lutins? Pour le garage Déziel? Non! Ils y viennent parce qu'ils veulent être imprégnés de l'univers de Fred Pellerin. Ils y viennent parce que Fred Pellerin y vit! Cette salle de spectacles aurait d'ailleurs offert un produit tangible aux touristes et assurer une viabilité à la populaire frénésie qui entoure le conteur depuis maintenant plusieurs années.

«On ne demande aucun traitement de faveur», précise humblement le conteur. Mais justement, Fred Pellerin n'est pas un citoyen comme un autre. Il a mis ce village sur la carte et la Municipalité aurait dû faire un effort plus enthousiaste pour favoriser la réalisation de ce projet évalué à 1 million $. Des centaines de maires de petits villages du Québec qui vivent la dévitalisation à la vitesse grand V accueilleraient cette salle de spectacles à bras ouverts. À Saint-Élie-de-Caxton, on vient de l'échapper bien maladroitement.

Le petit monde féerique de Saint-Élie a beaucoup à perdre dans cette partie de bras de fer et il serait peut-être temps que des citoyens interviennent avant que le fossé qui ne cesse de se creuser entre un conteur et son maire ne cause des torts irréparables. Avant que Fred n'ait finalement plus envie d'en faire plus pour son village…

CARREFOUR DES LECTEURS

Pour une laïcité neutre et inclusive

Les auteurs, Vincent Bussières, Christine Cardin, Valérie Delage, Joseph Jean Rolland Dubé, Geneviève Hudon, Sophie Marcouiller, Steven Roy Cullen et Hélène Vallée, sont délégués de Québec solidaire pour Trois-Rivières et la Mauricie.

Lors du dernier Conseil national de Québec solidaire, des délégués de partout au Québec, dont une dizaine de la Mauricie, ont débattu sur plusieurs sujets, notamment l'application des principes de la laïcité. C'est par une très forte majorité que nous avons réaffirmé la position de Québec solidaire: c'est l'État qui doit être laïc, pas les individus.

Fidèles à nos valeurs d'égalité, de solidarité et d'inclusion, nous avons rappelé qu'aucune règle particulière sur les signes religieux ne devrait s'appliquer aux employés de l'État, peu importe la profession qu'ils ou elles exercent. Fidèles également aux valeurs du Québec, nous avons réitéré l'importance du respect des droits et libertés de toutes et tous.

En 1975, soit sept ans avant que le Canada emboîte le pas, le Québec s'est doté de la Charte des droits et libertés de la personne. Celle-ci garantit, entre autres, les libertés de conscience, de religion, d'opinion et d'expression. C'est dans ce même esprit que les délégués solidaires ont débattu avec respect et civisme. Nous invitons tout le monde à faire de même pour le débat de société que pose le projet de loi 21 sur la laïcité.

Le devoir de réserve est un principe fondamental de la fonction publique que nous soutenons. Toutefois, des mécanismes sont déjà en place pour assurer la neutralité des fonctionnaires, autant pour des considérations religieuses que politiques ou financières. Par ailleurs, les citoyens ont des recours à leur disposition s'ils estiment qu'il y a eu manquement à cette obligation d'impartialité. La justice, en fait, ne doit pas laisser place à une justice d'apparence ou une apparence de justice. Le véritable danger auquel le Québec fait face est celui d'un cynisme alimenté par les inégalités sociales et économiques, ainsi que le sentiment d'exclusion, qu'il soit réel ou perçu.

Nous devons plutôt travailler à rétablir la confiance envers nos institutions, à recentrer le gouvernement sur son devoir de servir le peuple et répondre à l'urgence climatique plutôt que de se soumettre aux lobbies des pesticides et du géant Uber, pour ne nommer que ceux-ci. Car, la véritable menace pour nos droits acquis et pour notre identité en tant que peuple, c'est là qu'elle se trouve.

C'est ensemble, tous unis, peu importe le sexe, la race, l'origine ou la religion, que nous pourrons surmonter ces obstacles et continuer à faire du Québec une nation forte, libre et fière.

CARREFOUR DES LECTEURS

Cinquante ans d'Université et Trois-Rivières

L'auteur, Pierre-André Julien, est professeur émérite à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Toute université est, par définition, une organisation de développement d'intelligences individuelles et collectives. Elle a pour mission non seulement de former de meilleurs citoyens, mais aussi d'aider ces derniers à mieux participer au développement socioéconomique de leur territoire en fournissant nouvelles idées et nouvelles pratiques notamment orientées sur le long terme. Pourtant, depuis sa création, l'UQTR a toujours eu de la difficulté à remplir ce mandat dans la région.

Si on la compare à d'autres universités comme celles de Montréal, de Québec, de Sherbrooke, mais aussi celles de Rimouski et d'Abitibi-Témiscamingue. La cause relève en partie des incompréhensions réciproques des deux univers que sont ces universités et les acteurs sociaux qui agissent sur ce territoire.

Une des premières études que nous avons dirigées pour le compte de l'OCDE nous a permis de distinguer quatre facteurs expliquant ces incompréhensions.

Premièrement, les professeurs-chercheurs sont tenus de recourir à un langage scientifique et donc complexe; alors que les acteurs demandent un langage facile à comprendre et à mettre en pratique.

Deuxièmement, les premiers recherchent les meilleures réponses pour se distinguer dans les congrès et les publications scientifiques; alors que les acteurs veulent des réponses facilement utilisables qu'ils pourront, au besoin, complexifier par la suite.

Troisièmement, toute recherche universitaire, à cause des multiples autres tâches et de la complexité des questions sous-jacentes, demande du temps pour démarrer, se développer et aboutir; alors que ces acteurs veulent des réponses rapidement et même tout de suite quand ils en ont besoin.

Quatrièmement, toute recherche produite pour les besoins régionaux, à l'encontre des recherches théoriques soutenues par les fonds institutionnels et par les salaires des professeurs-chercheurs, requiert des sous pour payer les étudiants et les professionnels afin, par exemple, de réaliser les enquêtes et intervenir par la suite pour ajuster les réponses. Or, depuis le début de sa création, une grande partie des acteurs ont considéré l'UQTR comme un service plus ou moins gratuit pour la région et orienté selon leurs besoins particuliers et dans le format de ces besoins.

L'Université du Québec à Trois-Rivières. — PHOTO: OLIVIER CROTEAU

Par exemple, comme dans le cas de la Chaire Bombardier, la trentaine de petites entreprises liées à cette multinationale, de même que les organismes associés, ont payé une partie des recherches et des interventions et, surtout, s'y sont engagés à long terme pour que les deux parties apprennent le langage de l'autre et anticipent les besoins et les résultats de recherche afin d'épargner du temps. Ce qui explique que l'Institut de recherche sur les PME a travaillé durant des années dans des régions autres que la Mauricie, comme en Beauce, en Estrie, en Gaspésie, au Centre-du-Québec (notamment à Drummondville) et, depuis quelque temps, à Shawinigan qui a compris, à l'encontre de Trois-Rivières, que le développement passait inévitablement et presque uniquement par les PME. Preuve en est de cette incompréhension de la ville: le comité d'orientation de l'Institut a toujours réservé un siège pour un représentant de la Ville, représentant qui n'est jamais venu aux rencontres. De même, les chercheurs de l'Université ont donné plusieurs centaines de conférences à travers le monde et dans toutes les régions du Québec, alors que ces dernières ont toujours été rares dans la région. D'ailleurs, l'ancien maire, lors d'un dîner, m'avait bien expliqué cette philosophie vis-à-vis l'Université en disant qu'il ne servait à rien de consulter les chercheurs puisqu'ils étaient incapables de donner des réponses simples et immédiates, et répondant à ses demandes de court terme.

Le Carrefour d'entrepreneuriat et d'innovation, que l'on vient de créer justement dans cette foulée du cinquantième anniversaire de l'UQTR, a pour but de soutenir le démarrage d'entreprises par les étudiants de l'Université désireux d'appliquer ainsi leurs recherches.

Mais ce carrefour pourrait devenir un bon exemple pour entraîner lentement mais sûrement un changement de vision des acteurs de Trois-Rivières à mesure que les projets s'y développeront et que viendra le temps de s'établir à Trois-Rivières ou ailleurs pour ces étudiants.

À la condition toutefois que ces acteurs comprennent enfin le fonctionnement et la philosophie de toute université, comme les autres régions y sont arrivées.

RÉFORME ÉLECTORALE

Le poids politique des régions doit être protégé

L'auteur, Jacques Demers, est président de la Fédération québécoise des municipalités, maire de Sainte-Catherine-de-Hatley et préfet de la MRC de Memphrémagog.

Le nouveau gouvernement du Québec s'est fait élire avec l'engagement de déposer un projet de loi proposant un mode de scrutin mixte compensatoire avec listes régionales d'ici le 1er octobre 2019. Le gouvernement a donc toute la légitimité nécessaire pour lancer le débat, et il nous apparaît utile d'évoquer le contexte dans lequel il s'inscrit ainsi que les impératifs auxquels il doit répondre pour obtenir l'adhésion des régions.

D'abord, le Québec est l'une des plus anciennes démocraties parlementaires au monde, notre système électoral datant de 1792. Malgré ses défauts eu égard à un idéal démocratique, il a contribué à faire en sorte que demeure vivante en Amérique du Nord, par le contrôle de son parlement et la stabilité de ses gouvernements, une communauté qui est devenue au fil du temps une société bien distincte qui jouit d'une situation des plus enviables.

Ensuite, c'est avec la conviction qu'il n'existe pas de système électoral idéal, et que tous les modes de scrutin sont perfectibles, que les propositions devront être analysées. S'il est vrai que notre société veut améliorer le caractère démocratique de ses institutions, cela ne doit pas se faire sans une réflexion approfondie des conséquences sur le Québec d'aujourd'hui, et surtout, de demain.

Le Québec est une nation complexe. Territoire immense, faible population, minorité anglophone importante parmi une majorité francophone, elle-même minoritaire en Amérique, l'attractivité de quelques grandes villes et la diminution du poids démographique des régions ajoutent à cette complexité. Aussi, si les tendances migratoires se poursuivent, et que notre système d'immigration n'arrive toujours pas à attirer nos nouveaux citoyens en région, le Québec risque de perdre une partie de son identité liée à son histoire et à la façon qu'il habite son territoire.

C'est pourquoi toute proposition de réforme du mode de scrutin ne pourra pas s'appuyer uniquement sur le principe de la représentation proportionnelle du vote, puisque cela ne fera qu'accentuer la perte d'influence des régions et le sentiment, déjà largement répandu à l'extérieur de Montréal et de Québec, de ne pas être entendus par nos gouvernements.

Plusieurs sociétés démocratiques ont compris cela en adoptant un système reconnaissant non seulement le vote populaire, mais également les régions qui composent leur territoire. L'entente tripartite sur la réforme du mode de scrutin du printemps 2018 s'inscrivait d'ailleurs dans cette lignée en citant la nécessité de respecter le poids politique des régions. Il s'agit là d'un élément incontournable de toute réforme.

Par ailleurs, il est essentiel que la représentation des territoires ne se limite pas au nombre de députés, mais aussi aux conditions d'exercice de leur mandat. Déjà, l'étendue de certaines circonscriptions rend difficiles les échanges entre les députés et leur population, et il ne faudrait pas qu'un nouveau type de découpage complique davantage la situation. Le maintien du poids politique des régions et la proximité du député comme représentant effectif des citoyens apparaissent donc comme des conditions incontournables d'une réforme du scrutin acceptable aux régions.

Les premiers échanges que nous avons eus avec la ministre de la Justice, Mme Sonia LeBel, ont été caractérisés par une grande écoute et une grande ouverture, ce qui est prometteur pour la suite. Espérons que le débat saura répondre aux aspirations des régions.

À titre de porte-parole des régions, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) entend participer activement à ce débat déterminant pour l'avenir du Québec, et elle entend faire valoir le point de vue des 1000 municipalités locales et régionales qu'elle représente.

VIRÉE
GOURMANDE
À QUÉBEC, C'EST EXQUIS!

DANS LE CADRE DE
QUÉBEC EXQUIS!
DU 20 AVRIL 2019
DÉCOUVREZ LES VINS DU VAL DE LOIRE

SAMEDI
13 avril 2019
199$ Plus taxes
Une valeur de 289$

10h **Départ de Trois-Rivières**
en autocar de luxe.

11h30 **Dîner thématique 3 services**
Québec Exquis!, chez l'un des restaurants officiels du festival, avec un verre de vin du Val de Loire.

13h30 **Visite d'un producteur officiel**
de Québec Exquis! à l'Île d'Orléans.

15h30 **Visite du Marché Éphémère au Marché du Vieux-Port.**
Présence des 26 producteurs de Québec Exquis!, démonstration culinaire, activités festives. Inclut un passeport gourmand de 3 bouchées.

17h **Tour de ville** en direction de la nouvelle soirée du festival Popup Québec Exquis!.

18h **Arrivée au Popup Québec Exquis!.**
Jean-Pierre Cloutier, du Centre des congrès, accueillera 4 chefs invités qui cuisineront les produits de 26 producteurs/transformateurs. Les producteurs seront aussi de la partie pour bavarder avec les convives. Votre forfait inclut 4 plats (format entrée) et 4 verres de vin.

21h **Départ et retour à la maison.**

RÉSERVEZ TÔT!
Seulement 50 places disponibles.
1 800 463-1598 ou www.gvq.ca
dans l'onglet Collections GVQ/Gastronomie.
Samedi 13 avril 2019

Groupe Voyages Québec
GROUPE CAPITALES MEDIAS

Réservé aux 18 ans et plus

LANCEMENT DES PROGRAMMES ÉTUDES ATHLÉTISME ET ÉTUDES DANSE

Nouveautés au CNDA

Camps d'été linguistiques et nouvelle grille-horaire

MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

Dans l'ordre habituel, on retrouve Mylène Proulx, directrice générale du CNDA, Maxime Charland, artiste en résidence, Isadora Bolduc, copropriétaire de l'école Ovation danse, et Élodie Mongrain, coordonnatrice des camps linguistiques.—PHOTO: STÉPHANE LESSARD.

NICOLET — Si le mois d'avril est signe de renouveau, le Collège Notre-Dame-de-l'Assomption respirait définitivement le printemps, mardi, avec l'annonce de quatre nouveautés.

D'abord, cet été, l'institution privée va offrir des camps d'immersion linguistique. La saison débute avec un camp d'immersion en langue anglaise offert sur une période de trois semaines, du 7 au 27 juillet. Les participants, âgés entre 10 et 17 ans, seront logés à la résidence du CNDA. Pour les jeunes de la région qui aimeraient parfaire leur maîtrise de langue anglaise tout en s'amusant, il est également possible de s'inscrire au programme sans hébergement.

Par la suite, du 28 juillet au 18 août, le CNDA offrira un camp d'immersion en langue française. Ce programme de francisation permettra notamment aux élèves internationaux, non francophones, qui fréquenteront le Collège à l'automne, de se familiariser avec la langue avant de commencer l'année scolaire.

«Des jeunes de l'Allemagne, du Mexique, de la France et de la Chine ont manifesté leur intérêt pour les camps linguistiques du CNDA», a fait savoir la coordonnatrice, Élodie Mongrain.

Ce programme estival est une chance unique de vivre une immersion linguistique et culturelle au Québec. Au programme, des cours de langue dans un groupe adapté au niveau des jeunes, des ateliers de conversation, des ateliers culturels, des activités extérieures et des visites dans les grandes villes québécoises.

«Certains après-midis ainsi qu'en soirée, l'équipe d'animation fera vivre des activités socioculturelles variées aux participants pour qu'ils s'amusent et tissent des liens entre eux. À la fin du programme, les participants recevront un certificat attestant de leur participation», explique-t-elle.

D'ailleurs, pour connaître les tarifs ou obtenir plus d'information, on peut la contacter par courriel à emongrain@educnda.com. Il est également possible de s'inscrire en ligne sur le site web du CNDA.

«ON S'ÉCLATE AU CNDA!»

Dès l'automne prochain, une nouvelle grille-horaire sera mise en place afin de permettre aux élèves de la première à la cinquième secondaire de participer à différentes activités de développement personnel à la fin de leur journée d'école, de 14 h 30 à 15 h 30. Une formule rendue possible par des pauses plus courtes et une période du dîner réduite afin de conserver les quatre cours de 75 minutes dans la journée.

Les élèves pourront profiter de cette période pour participer à des activités socioculturelles ou sportives. Ils pourront aussi profiter de cette période pour faire leurs devoirs, rencontrer un enseignant pour obtenir de l'aide à la réussite, participer à des cours de yoga, faire de la robotique, prendre des cours de photographie et bien d'autres possibilités, «mais toujours de façon bien encadrée», précise la directrice générale, Mylène Proulx. Les élèves pourront modifier leur horaire à tous les changements d'étapes.

ATHLÉTISME ET DANSE

Avec cette nouvelle grille-horaire, les élèves ont maintenant la possibilité de s'inscrire aux nouveaux programmes Études Athlétisme ou Études Danse, offerts à l'année, à raison de trois à six fois par cycle de neuf jours.

Dans le premier cas, les jeunes pourront développer des habiletés dans les différentes épreuves liées à l'athlétisme telles que les courses, les sauts, les lancers et le cross-country. Ils seront invités à participer à différentes compétitions au cours de l'année.

Déjà, l'an dernier, une période supplémentaire d'éducation physique avait été ajoutée à la grille horaire de tous les élèves de première secondaire. Or, la direction a décidé de faire de même cette année pour les élèves de deuxième secondaire inscrits au programme régulier +.

Dans le cas du programme Études Danse, il s'agit d'un résultat naturel à la présence de l'école Ovation danse au sein du CNDA. L'une des copropriétaires, Isadora Bolduc, sera en charge des cours de ce nouveau programme qui permettra de développer différents styles de danse, mais aussi d'adopter un mode de vie sain et actif. Les jeunes auront également la possibilité de participer au spectacle de fin d'année d'Ovation Danse.

ARTISTE EN RÉSIDENCE

Finalement, Maxime Charland deviendra le premier artiste en résidence de l'école. Le créateur de nombreuses fresques dans la région dispose maintenant d'un atelier à l'intérieur des murs de l'établissement et dès le printemps, il dispensera des cours et des ateliers aux jeunes. Évidemment, l'artiste nicolétain contribuera aussi au nouveau programme On s'éclate du CNDA en proposant un cours d'initiation à l'art de rue en septembre 2019. «C'est le fun d'avoir cette relation-là avec le Collège», a-t-il conclu.

«L'AVENIR CHERCHE DU MONDE COMME TOI»

Une campagne pour mailler la main-d'œuvre et les entreprises

GUY VEILLETTE
guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

De gauche à droite: Luc Galvani (président de la Table régionale de l'éducation de la Mauricie), Marie-Pier Matteau (présidente du Conseil régional des partenaires du marché du travail), Tina Côté (nouvelle technicienne en ressources humaines chez Shalwin) et Charles-André Normand (directeur des ressources humaines chez Shalwin).
— PHOTO: SERVICES QUÉBEC

SHAWINIGAN — L'importance de rapprocher les programmes scolaires aux besoins des entreprises de la région est mis en relief cette semaine. En plus de la 15e édition du Rendez-vous de la formation et des professions en Mauricie, mercredi et jeudi à Espace Shawinigan, des intervenants du marché du travail ont lancé une campagne de promotion pour placer en évidence les métiers les plus en demande.

Le Conseil régional des partenaires du marché du travail, la Table régionale de l'éducation et la Direction régionale de Services Québec ont présenté le segment régional de cette offensive mardi matin, chez le fabricant de fenêtres Shalwin. Intitulée «L'avenir cherche du monde comme toi», cette campagne vise à favoriser un meilleur équilibre entre la formation et les besoins des entreprises.

Au Québec, 153 métiers et professions offrent des perspectives particulièrement intéressantes, dont 35 en Mauricie. Sur ce nombre, six exigent une formation universitaire, neuf une formation technique collégiale, onze une formation professionnelle au secondaire et neuf ne sont liés à aucun programme spécifique. Le site *www.emploidavenir.gouv.qc.ca* permet d'explorer ces possibilités.

Rappelons que selon les prévisions du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 28 000 emplois sont à pourvoir en Mauricie entre 2017 et 2021, dont 23 900 en raison de départs à la retraite.

Sur la liste des 35 métiers d'avenir en question, 21 sont offerts dans divers programmes d'études à l'université, dans les cégeps ou les écoles secondaires de la région. Luc Galvani, président de la Table régionale de l'éducation de la Mauricie, reconnaît que les institutions d'enseignement doivent faire preuve de beaucoup de souplesse pour être collées aux besoins du marché du travail.

«C'est toujours une question d'argent, pour être en mesure de déployer de nouveaux programmes directement en entreprise», explique-t-il. «Nous avons différents modèles qui font éclater nos façons de faire qui, à l'origine, étaient très balisées.»

«Par exemple, à la Commission scolaire du Chemin-du-Roy, nous avons déployé un nouveau programme en alternance travail - études plus, où le jeune est payé pendant qu'il est en classe et pendant qu'il est en stage. Ce sont de nouvelles façons de faire et les annonces de projets sont de plus en plus nombreuses. Si on n'a pas cette souplesse, nous allons passer à côté. Idem du côté du ministère de l'Éducation, où on avait une mécanique assez lourde pour obtenir de nouvelles autorisations. De nouvelles actions ont été mises en place, qui nous permettent de redéployer notre offre de services de façon plus fluide.»

«C'est toujours une question d'argent, pour être en mesure de déployer de nouveaux programmes directement en entreprise. Nous avons différents modèles qui font éclater nos façons de faire qui, à l'origine, étaient très balisées.»

À l'autre bout de la chaîne, Marie-Pier Matteau, présidente du Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Mauricie, constate que l'adéquation entre les postes à pourvoir dans les entreprises de la région et la formation offerte demeure un enjeu «essentiel». Encore cette semaine, la direction régionale de Services Québec recense environ 1900 postes à pourvoir dans la région.

«Quand on parle de programmes, ce qu'on entend, c'est que ça peut prendre quatre à cinq ans avant qu'une révision soit approuvée par le ministère de l'Éducation», partage-t-elle. «Au conseil régional, nous essayons de sensibiliser le ministère sur cette question. Avec l'avenir qui nous attend, on ne peut pas être si peu agile. Il y a un travail à faire, c'est certain.»

Mme Matteau reconnaît que le service aux entreprises offre déjà plus de flexibilité en terme de formation. «Mais on ne peut pas prendre seulement ce chemin, car cette formation n'est pas nécessairement transférable.»

CROISSANCE FREINÉE

Charles-André Normand, conseiller en ressources humaines chez Shalwin, ne cache pas que la croissance de l'entreprise est freinée par les difficultés de recruter la main-d'œuvre. Shalwin embauche présentement 135 travailleurs et elle souhaite en recruter une trentaine de plus en 2019.

«Nous pourrions livrer davantage à nos clients», commente-t-il. «Nous avons de très hauts standards de qualité et nous ne pouvons pas prendre davantage d'engagements, ce qui diminue nos ventes. La pénurie de main-d'œuvre affecte la croissance des entreprises, dont celle de Shalwin.»

M. Normand reconnaît que les employeurs doivent aussi faire connaître leurs besoins au milieu de l'éducation pour qu'il s'ajuste au contexte régional. De plus, pour garder la précieuse main-d'œuvre, des programmes d'avantages concurrentiels doivent être mis sur pied pour réduire au minimum le roulement de personnel.

affaires

TORONTO
16 263,87
+ 35,81

NEW YORK
26 179,13
- 79,29

S&P 500
2867,24
inchangé

PÉTROLE
$US 62,58
$US + 0,99

DOLLAR
¢US 74,94
¢US - 0,04

EURO
$CAN 1,4941
¢CAN - 0,20

facebook.com/lenouvelliste

PÔLES RÉGIONAUX D'INNOVATION

La ministre a-t-elle favorisé son comté?

GUY VEILLETTE
guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Si la ministre déléguée au Développement économique régional, Marie-Ève Proulx, considère que la structure des pôles régionaux d'innovation doit être revue, pourquoi a-t-elle accordé 280 000 $ à celui qui dessert sa circonscription, le 29 novembre 2018? C'est la question que se pose Monsef Derraji, porte-parole de l'opposition officielle en matière de PME et d'innovation.

La ministre a été interpellée à nouveau à l'Assemblée nationale, mardi après-midi, au sujet de l'avenir du Réseau national des pôles régionaux d'innovation. En principe, la première année financière est complétée depuis le 31 mars, mais seulement cinq des dix-huit pôles régionaux ont reçu une aide financière prévue dans le cadre de leurs activités.

Un maximum de 400 000 $ devait être attribué pour cette première année d'exploitation, mais aucune région n'a encaissé ce montant, selon des documents obtenus par M. Derraji dans le cadre d'une demande d'accès à l'information. Mme Proulx a accordé 280 000 $ au pôle d'innovation du Bas-Saint-Laurent, géré par Développement économique La Pocatière, dans son comté de Côte-du-Sud. Il s'agit de la somme la plus élevée attribuée jusqu'ici, sur un pied d'égalité avec Montréal. Les pôles des Laurentides (200 000 $) et de Laval (130 000 $) ont reçu moins d'argent, de même que celui de Lanaudière (200 000 $).

Rappelons que depuis la fin janvier, le Réseau national des pôles régionaux d'innovation fait l'objet d'une remise en question, à la suite d'un reportage concernant le budget d'un lac-à-l'épaule qui devait être organisé en février, à l'Auberge du lac-à-l'Eau-claire. Cet événement a finalement dû être annulé. Le 18 février, la ministre a entamé une tournée provinciale, notamment pour réfléchir sur l'avenir de ce réseau, dont la direction est basée à Shawinigan.

À la période de questions mardi, le critique libéral a voulu savoir pourquoi la majorité des régions du Québec n'avaient toujours pas reçu leur argent. La ministre a répété qu'il fallait prendre un «pas de recul» avant d'aller plus loin, une réponse qui n'a pas rassuré M. Derraji.

«Ça fait cinq mois qu'elle est en poste», rappelle-t-il. «Elle remet en question les pôles, mais pour sa région, elle a signé, l'argent est reçu et les gens sont au travail. Ils ont eu le même montant d'argent qu'à Montréal!»

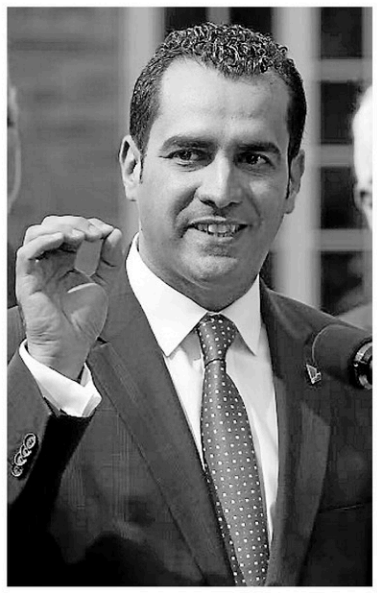

Monsef Derraji, député de Nelligan et critique libéral en matière de PME et d'innovation. —PHOTO: LA PRESSE

«Pourquoi 280 000 $ au Bas-Saint-Laurent alors que dans la plupart des autres régions, on évalue si c'est bon ou pas bon?», questionne le député de Nelligan. «Ce qui est bon pour sa région n'est pas bon pour les autres?»

M. Derraji rappelle qu'à travers le Québec, des projets et même des partenariats privés sont mis sur la glace en attendant le fruit de la réflexion de la ministre.

«Les régions se sont mobilisées», souligne-t-il. «Elles ont développé des projets qui ont été acceptés, ce qui a créé le Réseau national des pôles régionaux d'innovation. Que fait ce gouvernement? Il joue dans la structure. Depuis le début, la ministre nous parle d'électoralisme. Alors, pourquoi dans sa région, le pôle a reçu 280 000 $ après sa nomination ? Parce qu'elle les connaît bien? Une ministre, ça doit voir au développement de l'ensemble des régions.»

BROUILLARD

M. Derraji ne possède toujours pas d'indice sur l'avenir du réseau. Il ne sait pas si les sommes d'argent prévues pour l'année financière 2018-2019 seront transférées ou si elles seront tout simplement perdues. Lors de l'annonce, il était prévu que chaque pôle recevrait une aide annuelle de 400 000 $ pendant quatre ans.

Philippe Nadeau, directeur général du Réseau national des pôles régionaux d'innovation, n'en sait pas davantage pour le moment sur le sort de chaque entité. En ce qui concerne le réseau, il souligne qu'un montant de 800 000 $ a suffi pour traverser la première année, alors qu'une aide maximale d'un million de dollars avait été accordée. Selon la convention établie avec le gouvernement, le RNPRI bénéficiera de 750 000 $ pour chacune des trois prochaines années.

«Nous, on s'attend à avoir le financement qui a été voté et accepté par le gouvernement», glisse M. Nadeau. «Ce sont les mêmes fonctionnaires qui ont signé la convention et qui sont toujours en place.»

Dans les régions toutefois, le brouillard ne se dissipe pas.

«Je sais qu'en Montérégie, ils sont dans une situation précaire, car des dépenses ont été faites et que l'argent n'est finalement pas entré comme prévu», explique le directeur général du RNPRI. «D'autres ont perdu des commanditaires privés, parce que l'argent du gouvernement n'arrivait pas.»

«C'est une précarité qui est bien dommage», ajoute M. Nadeau. «Mme Proulx est là pour rassembler, donner une dynamique et motiver les gens des régions, mais je pense que jusqu'ici, c'est l'inverse qui s'opère. C'est une démotivation et c'est dommage.»

«Elle passe dans les régions et son mot d'ordre est de dire qu'elle est en mode écoute et qu'elle prendra une décision plus tard. Elle dit aussi que le 400 000 $ restera dans chaque région, ce qui suscite de l'intérêt chez d'autres organismes. Ça crée une espèce de compétition, puisque l'argent serait à la portée des gens les plus convaincants. Je ne sais pas si c'est la bonne approche...»

Créavenir: partout en Mauricie

TROIS-RIVIÈRES (ML) — Depuis le début de 2019, le programme Créavenir est offert à tous les jeunes entrepreneurs de la Mauricie qui désirent être accompagnés dans leur parcours.

Ce programme, disponible notamment à La Tuque depuis juin 2017 et dans Maskinongé depuis novembre 2018, réunit Desjardins aux partenaires économiques locaux que sont Innovation et Développement économique Trois-Rivières, la Société d'aide au développement des collectivités (SADC) du Centre-de-la-Mauricie, la division économique de la Ville de Shawinigan, la SADC du Haut-St-Maurice, le Service de développement économique et forestier de la Ville de La Tuque, la SADC de la Vallée de la Batiscan, la MRC des Chenaux, la MRC de Mékinac, la SADC de la MRC de Maskinongé et la MRC de Maskinongé. Pendant que Desjardins s'occupe de fournir un total de 475 000 $ afin de soutenir financièrement de jeunes entrepreneurs, les partenaires économiques évaluent les projets qui méritent un tel appui.

Le directeur général du Centre Desjardins Entreprises Mauricie, Sylvain Racine.

«L'entrepreneuriat, particulièrement chez les jeunes, est un défi de taille. Le succès passe par un accompagnement de proximité et un financement adapté à la réalité des jeunes entrepreneurs et c'est précisément ce qu'offre le programme Créavenir», déclare par voie de communiqué le directeur général du Centre Desjardins Entreprises Mauricie, Sylvain Racine.

Le soutien financier peut être accordé sous forme de subvention ou de prêt, comme l'explique Mélanie Hamel, porte-parole de Desjardins.

«Les subventions peuvent aller jusqu'à 5 000 $, alors que les prêts peuvent se rendre jusqu'à 15 000 $ pour un projet. Et le programme est pour tout type de projet d'un jeune entrepreneur âgé de 18 à 35 ans qui un a projet viable en démarrage ou qui a moins de trois ans et qui ne peut pas avoir nécessairement accès au réseau conventionnel de financement. Le montant de Créavenir peut servir de mise de fonds pour obtenir d'autres sources de financement.»

Les partenaires de Créavenir souhaitent soutenir 30 entrepreneurs en 2019.

Les promoteurs qui désirent participer à ce programme doivent déposer leur dossier auprès de leur organisme de développement économique local.

Des nouveautés au SDÉF de La Tuque

La Tuque (AT)— L'équipe du Service de développement économique et forestier de La Tuque (SDÉF) a présenté dernièrement, lors d'une activité de la Communauté entrepreneuriale (CE), une série d'initiatives permettant de se rapprocher des promoteurs. Le SDÉF a d'ailleurs lancé la ligne Affaires +.

«Je suis fière de pouvoir enfin dévoiler nos couleurs dans un contexte où notre nouvelle équipe souhaite répondre avec proactivité aux besoins du milieu», a lancé Danielle Rémillard, directrice développement et gestion des programmes et directrice par intérim du SDÉF.

L'organisme paramunicipal veut être désormais connu et reconnu comme un guichet unique de services.

«Les gens ne savent pas à qui s'adresser lorsqu'ils ont un projet en tête. Avec cette nouvelle appellation de guichet unique de services et la ligne Affaires +, nous souhaitons devenir une référence pour mieux informer, guider, accompagner ou référer ces personnes quant au démarrage, la relève, la modernisation, la croissance, le financement ou vis-à-vis le développement d'un projet particulier», a mentionné Danielle Rémillard.

La ligne Affaires + est maintenant disponible en téléphonant au 819 523-6111. Le SDÉF souhaite également offrir un accompagnement accru aux promoteurs pour des rencontres avec les différents services de la ville, des institutions financières ou tout autre partenaire d'un projet donné. D'autres projets seront à l'étude, pour accroître les intentions d'entreprendre.

«Nous avons aussi dans notre ligne de mire diverses activités qui seront annoncées prochainement (formations, start-up weekend, etc.), qui compléteront notre offre de services», a indiqué Mme Rémillard.

Quand le rêve devient réalité

Une designer latuquoise à l'honneur dans une revue pancanadienne

AUDREY TREMBLAY
Collaboration spéciale

Andréanne Allard montre la revue Maison et demeure de février 2019. — PHOTO: AUDREY TREMBLAY

LA TUQUE — «Quand j'ai eu l'appel, j'avais l'impression que je venais de gagner un gros lot.» Andréanne Allard rêvait de voir un de ses décors dans la revue Maison & Demeure, la version française de House & Home, un magazine de décoration et de design bien connu à travers le Canada. Son souhait aura finalement été exaucé en février 2019 alors qu'un de ses projets de Trois-Rivières s'est retrouvé sur la page couverture.

«Avant même que je sois à mon compte, chaque fois que je recevais une revue, j'aimais ce qu'il y avait à l'intérieur et je rêvais d'avoir une petite case à moi là-dedans», lance d'entrée de jeu la Latuquoise.

«C'est drôle parce que j'ai tous les numéros depuis 2009 chez nous.[…] C'est un numéro qui soulignait les dix ans de la revue (francophone). C'est très valorisant pour mon travail. […] Ils m'ont appelée, et un mois plus tard ils faisaient le shooting photo. Au niveau de l'accomplissement, c'est vraiment une belle récompense», ajoute-t-elle.

Le parcours vers cette réalisation ne s'est toutefois pas fait sans effort. Même si la Latuquoise avait les arts plastiques dans la peau dès la fin de son secondaire, la route vers le succès qu'elle connaît aujourd'hui a été parsemée de remises en question.

C'est à Québec qu'elle a fait ses études après avoir abandonné quelques années plus tôt le programme de design d'intérieur à Trois-Rivières.

«J'ai en moi autant le côté cartésien qu'artistique. C'est là que je me suis rendu compte que j'adorais aménager les espaces […] J'avais de très bonnes notes, j'avais eu même des mentions et on m'offrait des emplois. J'ai plutôt décidé de partir un an en voyage avec sac à dos.

«J'ai tous les numéros depuis 2009 chez nous.[…] C'est un numéro qui soulignait les dix ans de la revue (francophone). C'est très valorisant pour mon travail. »

J'avais envie de vivre autre chose avant de commencer ma carrière», raconte-t-elle.

C'est là qu'elle estime avoir appris à vivre simplement, et à se limiter dans les besoins.

«J'essaie même d'inculquer ça à mes clients. Je propage le design durable», souligne la jeune femme de 38 ans.

À son retour, Andréanne Allard a travaillé pour une firme en aménagement de bureau. Elle a pu y parfaire sa technique.

«Je ne faisais pas de finition. J'ai fait ça pendant sept ans, mais à travers ça j'avais toujours de petits contrats ici et là avec des proches qui me permettaient de faire sortir mon côté créatif. […] Je sentais toujours un peu ma créativité qui était prise à l'intérieur. Je le sentais et je devais me positionner ailleurs», note-t-elle.

En 2010, la Latuquoise a été approchée pour donner des cours à l'établissement d'enseignement où elle avait gradué. Un défi qu'elle a accepté avec grand plaisir. À travers ça, les contrats continuaient d'arriver à La Tuque où sa carrière «a pris son envol» notamment avec la boutique Rouge Marine et la pâtisserie Gâtez-vous.

«Ç'a m'a donné comme un coup de pied de me dire que je pourrais enseigner et être à mon compte en même temps. C'est comme ça que ç'a commencé».

Installée à Trois-Rivières depuis un bon moment, Andréanne Allard a eu l'occasion aussi d'écrire sur un blogue spécialisé et de collaborer dans différentes revues, près d'une quarantaine de fois au total. Elle insiste sur l'importance de prendre de belles photos des décors.

«Ce n'est pas de la petite bière de prendre des photos d'un décor. Quand j'ai un shooting photo, c'est un cadeau que je me fais», note-t-elle.

Maintenant, elle se consacre à son entreprise. Andréanne Allard s'inspire des tendances en Europe, mais surtout de ses clients et de leur mode de vie dans ses projets.

«J'aime les clients qui m'appellent parce qu'ils ont envie de travailler avec moi et qu'ils aiment ma signature. C'est aussi personnel de choisir une coiffeuse que de choisir une designer […] J'aime collaborer au fait que les gens soient bien dans leur maison», a-t-elle conclu.

MICROBRASSERIE À LA FÛT

Une première bière à la SAQ

BRIGITTE TRAHAN
brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

SAINT-TITE — La Microbrasserie À la Fût fait son entrée à la Société des alcools du Québec.

Afin de souligner l'événement, elle a créé la Batiscani Réserve Spéciale. Il s'agit d'une triple à la Brett mûrie pendant 6 mois en fût de chêne et affinée pendant 2 ans en bouteilles.

La SAQ offrait déjà des bières «souvent importées» sur son site web, indique l'entreprise. Quatre fois par année, elle lance de nouvelles bières en ligne. «Cette fois-ci, il s'agit du premier lancement qui inclura des bières du Québec», précise la microbrasserie.

Deux bières locales feront partie de la présentation soit la Grisette de Dunham et la Batiscani Réserve spéciale d'À la Fût, souligne Philippe Dumais, porteur du projet à la microbrasserie. «Nous sommes bien heureux de faire partie des premières microbrasseries à tester ce marché», dit-il.

Le produit unique en bouteille de 750 ml sera en vente exclusivement en ligne à la SAQ à partir du jeudi 4 avril, à minuit.

À la Fût, rappelons-le, est établie sous forme de coopérative de travail dans le premier magasin général du village western de Saint-Tite en Mauricie.

carrières

Nous sommes actuellement à la recherche d'un R**ESPONSABLE DE LA DISTRIBUTION (ENTREPRENEUR AUTONOME)**. Le Nouvelliste souscrit à des valeurs entrepreneuriales de qualité et de performance. Le service des abonnements fournit l'encadrement et la formation nécessaires au développement et au maintien des activités de son secteur.

POSTE
Vous êtes responsable de la commercialisation du quotidien Le Nouvelliste sur le territoire qui vous est attribué. Vous travaillez de votre propre bureau et vos actions sont régies par un contrat. Afin de maintenir un haut niveau de satisfaction de notre clientèle et un maximum d'efficacité en tout temps, vous assumez les responsabilités suivantes :
- Assurer la distribution des journaux aux abonnés de votre territoire;
- Assurer le bon fonctionnement des activités sur une base quotidienne;
- Voir au règlement rapide des appels de service;
- Maintenir un réseau de camelots et, au besoin, en recruter et en former des nouveaux;
- Gérer la perception auprès des camelots, des dépositaires et des abonnés;
- Assurer la satisfaction de la clientèle et assurer le développement du marché;
- Développer de nouveaux points de vente.

EXIGENCES
- Posséder une formation collégiale ou toute autre combinaison d'expérience pertinente et de formation; expérience en commerce de détail, un atout;
- Avoir votre ordinateur (compatible avec nos systèmes), ainsi qu'un véhicule;
- Faire preuve de réelles capacités de gestion des ressources humaines et financières;
- Maîtriser l'approche service à la clientèle;
- Démontrer de l'initiative et un excellent sens de l'organisation;
- Être disponible et démontrer une bonne capacité à vous adapter à différents environnements;
- Être à l'aise avec la suite MS Office, plus particulièrement les logiciels Word et Excel.

RÉMUNÉRATION
Les entrepreneurs reçoivent une commission basée sur les exemplaires vendus dans leur territoire et sont liés par entente contractuelle avec Le Nouvelliste.

Si ce défi vous intéresse, faites-nous parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 15 avril 2019, à :
Service des abonnements
Le Nouvelliste
1920, rue Bellefeuille
Trois-Rivières (Québec) G9A 3Y2
pgiasson@lenouvelliste.qc.ca

Nous sommes honorés de l'intérêt démontré par tous les candidats, mais nous communiquerons qu'avec les personnes sélectionnées pour une entrevue. Soyez assurés que les demandes seront traitées avec toute la confidentialité qu'elles requièrent. De plus, Le Nouvelliste souscrit à l'équité en matière d'emploi.

leNouvelliste

Dragons aux valeurs humaines

RICHARD THERRIEN
CHRONIQUE
rtherrien@lesoleil.com

Je n'ai pas compté, mais on prononce souvent les mots «valeurs humaines» dans cette première de la huitième saison de *Dans l'œil du dragon*, mercredi à 20h sur ICI Radio-Canada Télé. C'est clair qu'on veut insister sur la sensibilité de cette nouvelle cohorte, entièrement renouvelée, mis à part Dominique Brown, seul rescapé de l'aventure.

Il faut dire que l'image de l'émission en a pris un coup depuis quelques saisons, avec les déboires de Martin-Luc Archambault, Caroline Néron, Alexandre Taillefer et les accusations contre Gilbert Rozon. On espère qu'aucun des nouveaux dragons, qui ne sont pas des noms très connus du grand public, ne sera mêlé à quelque affaire louche, ou qu'il déclare faillite prochainement.

Isabèle Chevalier et Marie-Josée Richer, qu'on a vues à *Tout le monde en parle dimanche*, prennent la relève de Caroline Néron et de Christiane Germain. Comme l'an dernier, un dragon invité s'ajoute chaque semaine au centre du panel. Georges Karam, ancien partenaire d'affaires de François Lambert, est là ce soir, alors que le controversé Vincent Guzzo y sera la semaine prochaine. On ne risque pas de s'ennuyer.

Marie-Josée Richer, cofondatrice des collations biologiques Prana, guide tous ses choix sur ses valeurs environnementales, jusqu'à refuser d'appuyer une entreprise qui commercialise de l'eau d'érable. Je comprends que l'eau embouteillée ne devrait plus exister, mais l'eau d'érable? Même les planches de yoga en bois la font titiller.

Les propositions vont de barres nutritives au chanvre à une ligne de vêtements et de casquettes urbains pour enfants. Vous ne verrez pas les dragons se colletailler très sérieusement mercredi, comme on a déjà vu par le passé. Pas d'arrogance dans leurs propos, même qu'ils acceptent volontiers de modifier leurs offres. Trop gentils, ces dragons 2019? En autant qu'ils ne passent trop souvent.

LE SAVOIR N'EST PAS BEIGE

Pardonnez-moi de le dire comme ça, mais Canal Savoir est le genre de chaîne obligatoire dans laquelle on s'enfarge en zappant, mais sur laquelle on reste rarement, pour ne pas dire jamais. Les vieux *Apostrophes* de Bernard Pivot ont fait leur temps, tout comme les conférences filmées devant un rideau noir. Depuis quelques jours, la chaîne éducative a changé de nom pour devenir Savoir média, et espère ainsi retenir notre attention plus que quelques secondes. Finies les émissions qui semblent tout droit sorties de la télévision communautaire, on mise sur un contenu mieux emballé, digne des chaînes spécialisées.

Les thèmes restent toujours aussi pointus, et répartis en cinq axes : arts, science, société, technologie et santé. Savoir média ne mise pas sur des vedettes, mais sur des spécialistes. L'émission d'architecture est animée par un architecte, celle d'ingénierie par une ingénieure, etc. Comme on est en 2019, tout le contenu de Savoir média est disponible sur le Web, avant même qu'il apparaisse à la télé.

Matthieu Dugal et Marianne Desautels-Marissal, amoureux dans la vie, se mettent en scène dans la série documentaire *Couple de nerds*, où il se posent toutes sortes de questions sur la science et la technologie. Parmi elles : peut-on tomber amoureux d'un robot? J'ai aussi accroché au *Grand chapitre*, émission de débats qui s'annoncent passionnés, et animée par Guillaume Lamy, doctorant en sciences politiques. Qu'est-ce qui menace la liberté d'expression? Voilà une question tout à fait d'actualité. Je suis aussi curieux de voir *Le lexique de la polémique*, des capsules où Rébecca Déraspe décortique avec humour des termes qui mettent le feu à leur simple mention, comme terrorisme, féminisme et réchauffement climatique. Ève Beaudin, qu'on peut voir à *Ça vaut le coût* à Télé-Québec, hérite de l'émission *C'est une question de santé* et de la série de capsules *Anatomie des fausses nouvelles*. Le ministère de l'Éducation du Québec injectera huit millions de dollars sur trois ans dans cette télé, qui espère toucher un plus large public avec ce virage.

La nouvelle cohorte des dragons : Marie-Josée Richer, Dominique Brown, Nicolas Duvernois et Isabèle Chevalier.
— PHOTO ICI RADIO-CANADA TÉLÉ

Mentir pour une bonne cause

Patrimoine Bécancour organise un 5e concours de menteries

KIM ALARIE
kim.alarie@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Le concours de menteries de Patrimoine Bécancour revient pour une 5e édition qui risque d'offrir un calibre des plus relevés. Cette année, huit participants s'affronteront pour tenter de mettre la main sur le trophée du meilleur menteur. Sera-t-il possible de détrôner Guy Cormier qui a été couronné deux années de suite? Les aspirants devront convaincre le jury composé de trois personnalités qu'ils ont la meilleure histoire. Yoland Guimond, Pierre Moras, Léo Piché, Raymond Cormier, Guillaume Langlois, Alex Trudel et Jean-Paul Pépin sont déjà en pleine préparation. M. Pépin a d'ailleurs animé la conférence de presse de main de maître en enrobant son message d'anecdotes comiques pour donner un avant-goût des performances qui seront présentées le 14 avril prochain à 13 h 30 à l'église de Précieux-Sang.

Bien que le tout se déroule avec beaucoup d'humour, le concours a des règles bien sérieuses qui encadrent les récits des participants. On mentionne notamment que la menterie doit avoir un lien avec Bécancour et qu'elle doit inclure la personne qui la raconte. Les propos grivois, xénophobes ou offensants n'y sont pas tolérés. Toute la population est invitée à assister à la compétition pour la somme de 5 $ par adultes. Les enfants y sont admis gratuitement. Les billets sont disponibles sur le site *www.patrimoinebecancour.org* ou au 819 603-0111. L'organisme prévoit recueillir pas moins de 5000 $ avec cet événement qui attire environ 300 spectateurs.

Jean-Paul Pépin présente le 5e concours de menteries de Patrimoine Bécancour pour lequel il sera également participant. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD.

Cette collecte de fonds permettra à l'organisme Patrimoine Bécancour de poursuivre sa mission d'entretien du presbytère. Le projet en cours permettra d'embellir l'allée menant à l'entrée principale.

«À l'époque, il y avait une grande allée avec des fleurs de chaque côté. Un couple de mécènes nous a remis un bon montant pour refaire le paysagement comme il était à l'époque», mentionne bien sérieusement Raymond Cormier, président de Patrimoine Bécancour. La réalisation de ce projet devrait se concrétiser en 2020, année de la célébration du 150e de la paroisse de Sainte-Angèle.

L'exposition «Change le monde, une œuvre à la fois» de retour au Musée POP

TROIS-RIVIÈRES (NM) — Pour une huitième année, l'événement-exposition Change le monde, une œuvre à la fois sera présentée au Musée POP de Trois-Rivières.

Il s'agit encore une fois d'une initiative du Réseau In-terre-actif, secteur jeunesse du Comité de solidarité de Trois-Rivières, en collaboration avec l'artiste et médiateur culturel Javier Escamilla. L'exposition sera présentée gratuitement jusqu'au 28 avril.

Elle porte sur les enjeux sociaux, environnementaux ou mondiaux choisis par les créateurs. Elle met en valeur des œuvres médiatiques conçues par des jeunes provenant d'écoles secondaires, de maisons de jeunes de la région ainsi que d'adultes impliqués au sein d'organismes communautaires. Parmi les milieux participants, on retrouve l'école secondaire des Pionniers, l'école secondaire Chavigny, l'Académie Les Estacades, le Séminaire St-Joseph, l'école secondaire Champagnat, l'école secondaire La Découverte, le Collège Notre-Dame de l'Assomption, la Maison des jeunes La Forteresse, la Maison Coup de pouce, Piliers verts et Les Impatients (Shawinigan.)

Sur la photo, on voit de gauche à droite Javier Escamilla, artiste et médiateur culture, Valérie Therrien, directrice du Musée POP et Richard Grenier, coordonnateur du Réseau In-terre-actif — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Les visiteurs pourront ainsi se sensibiliser à différentes réalités sociales, se forger une image positive des jeunes et s'enrichir du talent ainsi que de la créativité de ceux-ci.

Toutes les formes d'art sont exploitées : sculpture, peinture, théâtre, joaillerie, vidéo, couture, photographie, dessins animés, etc.

Notons que cette initiative du Réseau In-terre-Actif a été récipiendaire dans la catégorie Initiative Éducation-culture lors des Grands prix culturels de la ville de Trois-Rivières 2017.

CORPORATION DE THÉÂTRE DE LA CORDE À LINGE

Une comédie pleine de rebondissements

KIM ALARIE
kim.alarie@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La Corporation théâtrale de la Corde à linge propose une soirée sous le signe de l'humour avec la présentation de la comédie *Boeing Boeing*. Cette adaptation, par Serge Postigo de la pièce de Marc Camoletti raconte l'histoire d'un grand séducteur qui a promis à trois femmes de les épouser. Bien évidemment, chacun d'elle ignore qu'elle n'est pas la seule. Le polygame file le parfait bonheur jusqu'à ce que se pointe son amie d'enfance et que les horaires de ces trois futures épouses, toutes hôtesses de l'air, fassent tout basculer.

La metteure en scène Jocelyne Deshaies s'est entourée de Nicole Bédard, Isabelle Carpentier, Chantal Gagnon, Cornelia Jucker, Romain Ouellet et Luc Trudel pour compléter sa distribution. Elle est aussi épaulée par Lucie Langlais en assistance à la mise en scène.

La production sera présentée les 5, 6, 12 et 13 avril à 20 h à l'auditorium Gratien-Gélinas de l'école secondaire Paul-Le Jeune de Saint-Tite. Les billets sont en vente au coût de 17 $ au Dépanneur Yves Gagnon et à la Pharmacie Proxim.

EN BREF

Association des artistes-peintres

TROIS-RIVÈRES (KA) — Plusieurs artistes, membres de l'Association des artistes-peintres du Centre-Mauricie, seront mis en valeur en avril. Lisette Lefebvre, Léona Beaudry et Lisette Bellemare présenteront leurs œuvres à la salle Clair-Obscur alors que l'Espace Vitrine accueillera Monique Hamel, Marjoleine Barbin, Mariette Sortelle, Christiane Meilleur, Rolande Ouellon, Madeleine Carignan, Linda Blais et Roland Noël. La Vitrine de l'artiste a été confiée à André Grenier. À la librairie Poirier, on retrouvera Steve Milette, Léona Beaudry, Claudette Foster, Diane Jean, Gilles Lafond, Francine Boisvert, Hélène Lacroix, Louise Rivard, Irelle Côté, Micheline Grondin-Perrier, Céline Daviault et Réjeanne Morency.

L'ensemble vocal de l'UQTR

TROIS-RIVIÈRES (KA) — Concert Hymne au printemps avec Vivaldi et Mozart le 27 avril à 20 h à la Chapelle Saint-Antoine du monastère des Franciscains. Dirigé par Guy Lavigne, le chœur, composé de voix féminine, sera accompagné par Caroline Veillette au clavier. Les billets sont en vente, au coût de 20 $ pour les adultes et de 10 $ pour les étudiants et les enfants, auprès des choristes ou à la porte le soir du spectacle. Information ou réservation: 819 370-1280.

MOTS CROISÉS JUNIOR

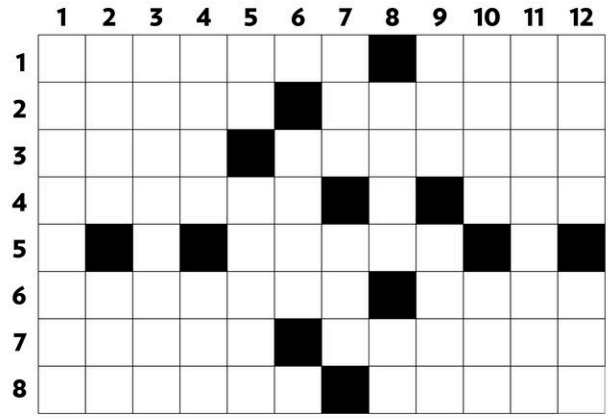

HORIZONTALEMENT

1 Aliment fabriqué avec du lait caillé de vache, de chèvre ou de brebis – Qui a une saveur aigre et rude.
2 Devinette graphique – Étendue d'eau de mer coupée du large par une bande de terre.
3 Division d'une pièce de théâtre – Période de la vie qui correspond au passage de l'enfance à l'adolescence.
4 Lutte armée entre des États – Est composé pour l'essentiel de chlorure de sodium.
5 En quantité suffisante.
6 Préparée avec soin – Monnaie des Allemands.
7 Boucle que l'on fait en croisant et en tirant les deux extrémités d'une corde – On y met une ou plusieurs boules de crème glacée.
8 Entrelacer des fils pour en faire un tissu – Vapeur d'eau qui se dépose, par condensation, le matin.

VERTICALEMENT

1 Morceau d'un objet cassé ou déchiré.
2 Participe passé du verbe recevoir – Après moi.
3 Remportées.
4 Changer de timbre de voix au moment de la puberté – Qui n'ont pas été payés et doivent être remboursés.
5 Le trèfle a le sien – Qui est difficile à plier.
6 Place sur une balance pour déterminer le poids.
7 Celui qui a eu le plus de voix à une élection – Ce qui n'est pas humide.
8 Supérieur d'une abbaye – Métal précieux.
9 Il change au moment de notre anniversaire – Nombre qui indique une valeur nulle.
10 Prêts à être récoltés – Déterminant indéfini.
11 Mise en terre, enfouie.
12 Concret – Enlève un objet.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	E	C	H	E	S	■	T	O	T	A	L
2	E	C	O	U	T	E	R	■	T	E	T	U
3	R	H	U	M	■	M	A	J	E	S	T	E
4	C	O	L	■	P	E	R	E	■	T	A	S
5	R	■	E	A	U	■	E	U	H	■	Q	■
6	E	P	U	I	S	E	■	D	A	G	U	E
7	D	A	R	D	■	T	A	I	L	L	E	S
8	I	N	S	E	R	E	S	■	O	U	S	T

MOT MYSTÈRE

ABADA
ALARD
AMEUR

BARNES
BEARD
BIKILA

CADET
CATOR

ECKERT
ELAN
ELLOY
ERENG
ESSAI
EWRY

HAMM
HEIN
HILL

INESS

KULA

LAZARE
LEWIS
LIGNE
LILLAK
LONG
LOPEZ
LUSIS

MARAJO
MILDE
MURCIA

NAMBU
NIEDER
NOIROT

ONDIEKI
OTTEY

ATHLETISME - Un mot de 10 lettres

R	E	T	N	I	R	P	S	A	L	A	H	I	L	L
O	O	I	O	U	B	M	A	N	H	A	M	M	Z	C
C	E	L	N	V	Y	L	K	N	E	P	P	E	T	T
H	E	Y	D	G	E	R	A	A	Z	W	P	Y	U	O
A	D	L	I	I	N	T	W	L	L	O	O	N	O	R
R	L	L	E	N	S	E	T	E	L	L	I	E	Z	I
D	O	U	K	M	S	P	R	E	L	A	I	S	S	O
D	W	T	I	U	E	C	K	E	R	T	O	L	A	N
S	R	T	A	R	N	A	L	U	K	A	T	U	A	S
O	H	A	E	C	I	D	O	E	M	Y	T	E	L	W
V	J	C	L	I	E	E	N	G	I	L	E	W	I	S
A	D	A	B	A	D	T	G	N	U	O	Y	D	K	I
L	B	A	R	N	E	S	S	A	I	R	E	G	I	S
M	N	Q	U	A	R	R	I	E	D	R	A	E	B	U
Y	E	D	L	I	M	T	A	G	E	R	A	Z	A	L

Solution du dernier numéro : MONOLOGUE **03-04-2019**

OVETT
OWENS

PANZO
PEREC

QUARRIE

REGA
REGIS
RELAIS
ROCHARD
RONO

SALAH

SAUT
SIDLO
SMITH
SNELL
SPRINTER

TAYLOR

TELLIEZ
TEPPE
TOLAN
TULLY

VALMY
WIDE

WOLDE

YOUNG

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Accès de maux de tête - Ce n'est plus un enfant.
2. Il se déplace lentement - Sa capitale est Windhoek.
3. Reptile - Grande antilope aux cornes spiralées.
4. Ancien mari - Auriculaire - On y place une balle.
5. Oeillet d'Inde - Explosif très puissant.
6. Balle de service - Qui n'est pas donnée.
7. Derrière le miroir - Son corps est mou.
8. Colorer - Fromage.
9. Société de constructions aéronautiques - Choisi.
10. Parcouru de nouveau - Arrêter.
11. Tisse pour se nourrir - Extraite du sang.
12. Exprime la totalité - Opiniâtre.

VERTICALEMENT

1. Morceau d'étoffe écarlate du matador - Petit trait.
2. Fausse - Érythropoïétine.
3. Propane - Oiseau au joli plumage.
4. Mouvement de dada - Incroyables.
5. Édifice circulaire.
6. Huron - Petite brise.
7. Mot d'enfant - Narine de baleine.
8. Produire des ondes - Penchant particulier.
9. Pronom personnel - Arbre d'Afrique - Foulé par des sabots.
10. Découragé - Chagrin mêlé d'amertume.
11. S'alimente - Se dit d'un triangle.
12. Gonflement - Bouchée.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	H	I	C	H	E	K	E	B	A	B	■
2	R	A	C	H	E	T	E	■	E	L	L	E
3	O	R	I	E	L	■	R	A	T	I	O	N
4	I	D	■	N	E	V	A	D	A	■	C	C
5	S	E	V	E	R	I	T	E	■	O	S	E
6	E	■	O	S	■	G	I	R	O	N	■	N
7	N	U	L	■	D	I	T	■	B	U	T	S
8	T	R	U	C	U	L	E	N	T	■	I	■
9	■	I	B	E	R	E	■	A	I	M	E	R
10	U	N	I	T	E	■	E	N	E	I	D	E
11	S	E	L	■	T	Y	R	A	N	N	I	E
12	A	R	E	N	E	■	E	N	T	I	E	R

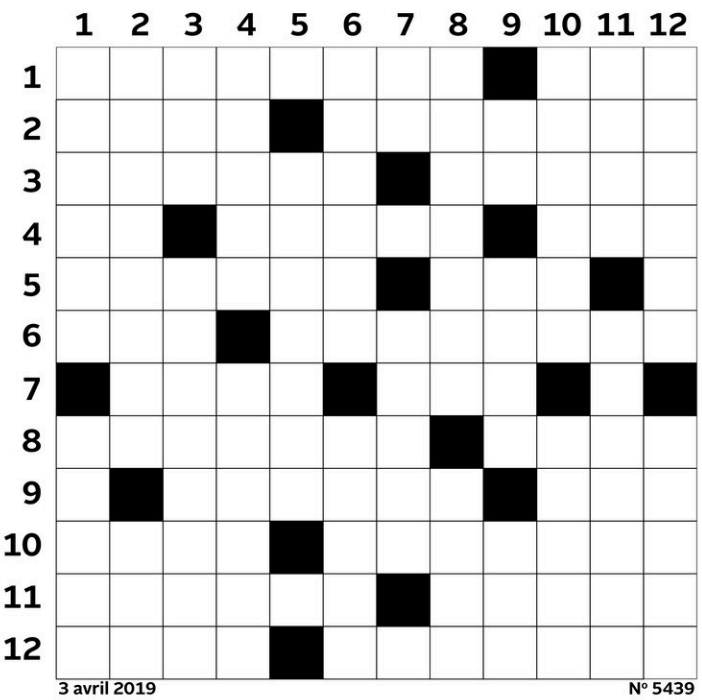

3 avril 2019 N° 5439

SUDOKU

		5	1	6				
		7						8
	2					7		3
1	7		8		5			9
					9		6	
8						2		
		3						
	9			8				6
	1		2		6	4		

Niveau de difficulté : moyen 4714

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

4	7	6	2	3	8	5	1	9
1	2	9	5	4	7	6	8	3
8	3	5	9	6	1	2	4	7
2	9	8	4	5	3	7	6	1
7	5	1	6	8	9	4	3	2
6	4	3	7	1	2	9	5	8
3	6	2	8	9	5	1	7	4
9	8	4	1	7	6	3	2	5
5	1	7	3	2	4	8	9	6

4713

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à *info@les-mordus.com*

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

N	Q	U	R	O	N	D	E	B	A	L	T	O	A	
S	C	H	E	A	N	N		E	S	S		M	U	
L	E	G	A	C	U	D			E	T			U	
			M											

Thème : Citation de Vauvenargues

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Paul Claudel : L'homme qui se fâche est toujours le dernier à savoir les choses.

HOROSCOPE

Mercredi 3 avril 2019

Bélier (21 mars au 19 avril)

La Lune en Poissons sera demain en Bélier, veille de Lunaison, et il serait dommage de vivre en fonction d'autrui. Grâce au Soleil en Bélier de votre étape anniversaire, cela devrait être aux autres à vous solliciter. Cet astre permettra à une affaire de se développer rapidement. Assurez-vous surtout de ne pas vous faire prendre au dépourvu par le résultat des démarches que vous entreprendrez.

Taureau (20 avril au 20 mai)

Tandis que la présence d'Uranus maintenant en Taureau vous aidera à faire une impression plutôt étonnante sur les personnes que vous rencontrerez, la vie sociale contribuera à vous valoriser. Et l'imminence de la Lunaison vous permettra de prendre le dessus sur vos adversaires. En ce mois d'avril, vous pourriez même avoir l'occasion de planifier réunions et déplacements qui démontreront vos divers talents...

Gémeaux (21 mai au 21 juin)

Vu que Mars visite maintenant votre Signe des Gémeaux, il pourrait exister un risque rattaché à l'envie systématique d'en faire trop. Car à l'approche de la Nouvelle Lune, trop d'activité ou d'éparpillement serait les principales choses qui pourraient déranger une situation agréable. Il n'y a aucun mal à vouloir améliorer son sort si vous êtes capable d'apprécier les acquis dont vous bénéficiez actuellement.

Cancer (22 juin au 22 juillet)

Étant donné que la Lune parcourt encore le Signe des Poissons, Signe d'Eau ami du vôtre, le climat s'annonce plutôt propice à l'avancement de vos idées ainsi qu'à la concrétisation de vos projets. Vous gagnerez à multiplier vos démarches et à faire votre propre promotion. À l'approche de la Lunaison, ne laissez pas une personne vous faire croire que vous n'êtes pas à la hauteur d'occuper une fonction.

Lion (23 juillet au 22 août)

La bonne conscience est compagne de la joie de vivre. Le dénouement de ce milieu de semaine sera plus heureux si vous parvenez à résister à un passe-droit. Au lieu de vous simplifier la tâche, les raccourcis pourraient vous faire perdre davantage de temps, surtout s'ils ne sont pas réglementaires. Mais grâce à l'imminence de la Nouvelle Lune en Bélier, tout devrait finalement assez bien se passer.

Vierge (23 août au 22 sept.)

Le climat apporté par la fin du cycle Lunaire en Poissons, face à la Vierge, vous incitera à vous consacrer à un travail sérieux. Tandis que les situations s'annonceront claires et sans équivoques, vous et ceux qui vous entourent saurez à quoi vous en tenir. La Lunaison est proche, et les affaires et les activités seront garantes de satisfaction; si vous ne vous laissez pas distraire par des frivolités.

Balance (23 sept. au 23 oct.)

Le passage ce soir de la Lune en Poissons vers le Bélier, face à la Balance, risque de vous surprendre. Rappelez-vous toutefois que votre perception d'une situation est parfois plus sombre que l'état réel des choses. Ne prenez donc pas de décisions hâtives que vous risqueriez de regretter. Prenez votre mal en patience, le climat s'éclaircira dès demain, à l'approche de la Nouvelle Lune du Bélier.

Scorpion (23 oct. au 21 nov.)

L'imminence de la Nouvelle Lune en Bélier aura pour effet de vous responsabiliser, et bien que cela puisse alourdir le fardeau qui pèse sur vos épaules, cela n'ira pas sans vous attribuer davantage de reconnaissance et de prestige. Toutefois, il vous faudra peut-être sacrifier un petit plaisir frivole afin d'acquérir une renommée ou de vous rapprocher d'un objectif de longue date.

Sagittaire (22 nov. au 21 déc.)

Les mots peuvent parfois faire plus mal qu'une blessure, mais vous ne devriez pas vous laisser atteindre par les commentaires de personnes ignorantes. Situés en Poissons, Mercure et Neptune peuvent rendre la communication plus laborieuse, mais l'imminence de la Nouvelle Lune en Bélier saura vous plaire. Alors n'interprétez pas négativement une remarque qui ne se veut pas désobligeante.

Capricorne (22 déc. au 19 janv.)

Vu que l'imminence de la Nouvelle Lune favorisera la reconnaissance publique et le succès social, vous pourriez avoir l'occasion de faire une percée significative dans un domaine qui vous importe. Les individus avec lesquels vous avez certains différends seront prêts à se joindre à vous pour faire avancer une cause commune. C'est le temps de démontrer que l'union fait effectivement la force.

Verseau (20 janv. au 18 fév.)

Fiez-vous à votre côté visionnaire de Verseau. Quoique vous en pensiez, il existe un moyen de vous tirer indemne d'une situation embarrassante. Vous pourriez agir finement et avoir recours à une petite ruse sans pour autant trahir ou tromper. Un sentiment de culpabilité ne sera jamais votre allié, et il vaudra mieux essayer de percevoir l'humour dans une situation afin de la dédramatiser.

Poissons (19 fév. au 20 mars)

Les petites modifications devraient avoir plus d'impact à long terme que les transformations radicales, et l'influence du duo Mercure-Neptune en Poissons pourrait se traduire par un éclair de génie. Votre contribution est essentielle, même si les autres oublient de le mentionner. Et à l'approche de la Nouvelle Lune en Bélier, ce n'est pas le temps de vous désintéresser d'un projet important...

Pour information : *marylene@marylene.com*

MOTS FLÉCHÉS

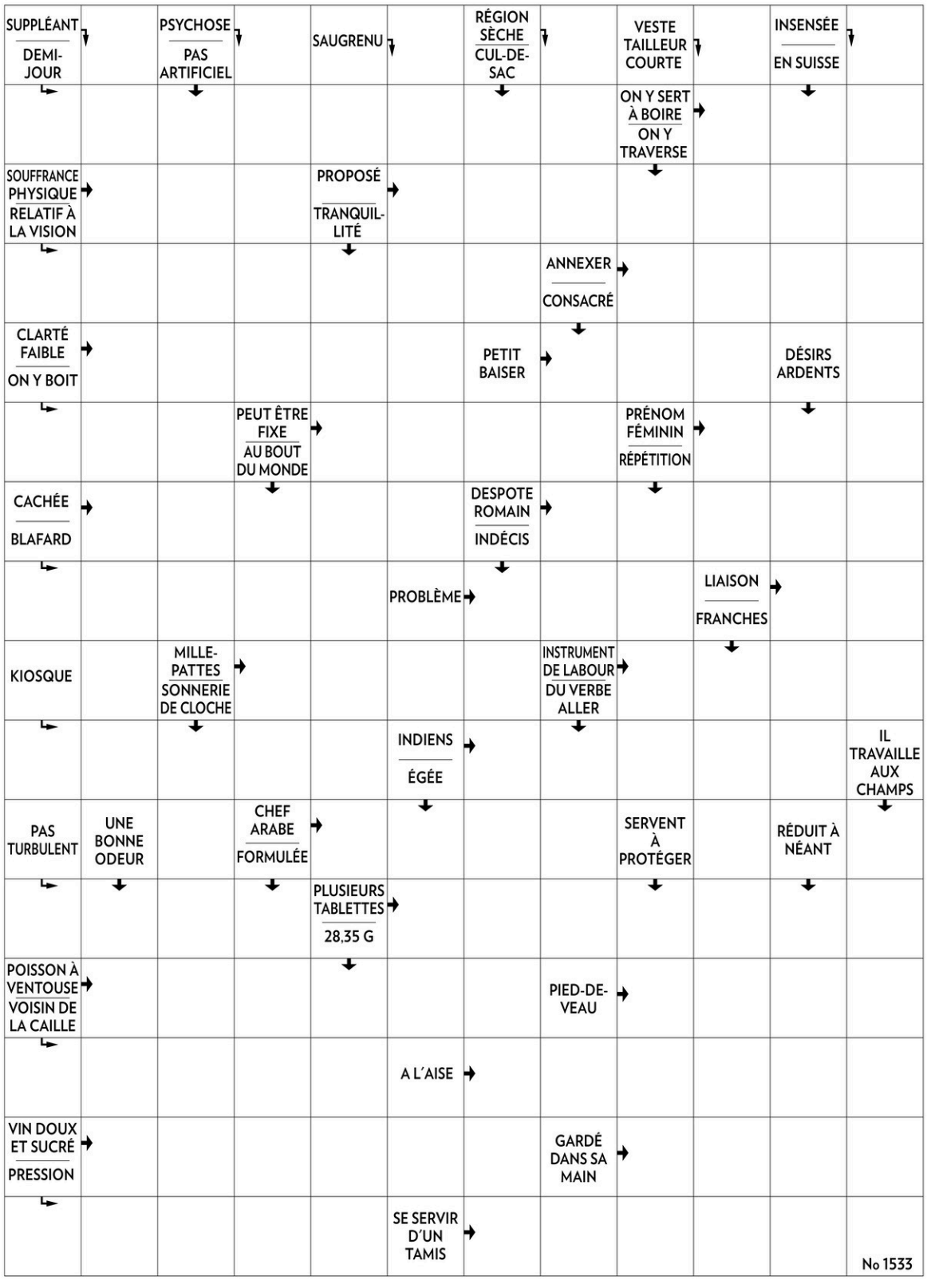

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?

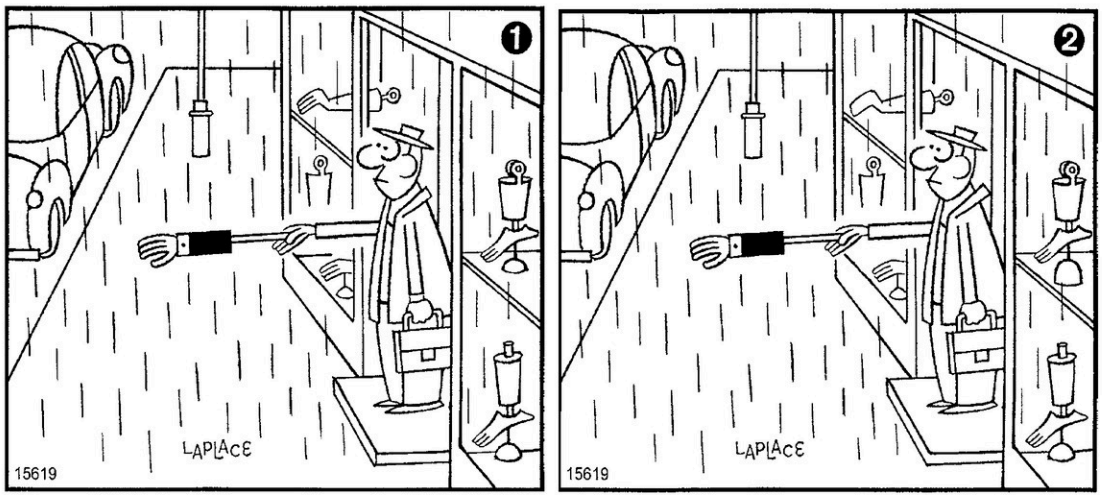

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences.

1 Col de la veste plus large. • 2 Revers de la manche gauche de la veste. • 3 Le coin de la marche de porte est incomplet. 4 Montant de porte complété sous le nez de l'homme. • 5 Coin de la vitrine incomplet sous la main de l'homme. • 6 Socle du présentoir dans la vitrine supérieure droite. 7 La main dans la vitrine supérieure gauche. • 8 Portière arrière de la voiture non indiquée.

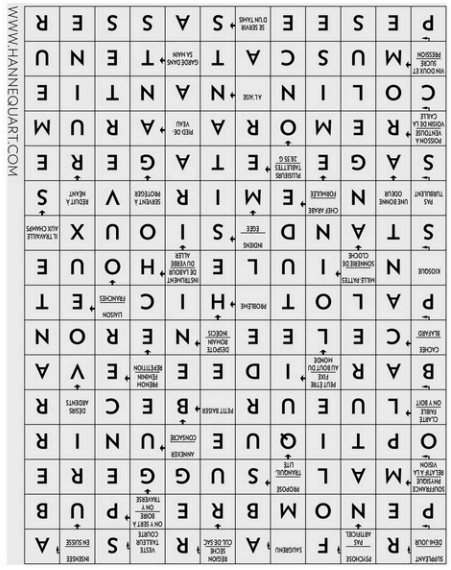

petites annonces

VOUS POUVEZ NOUS JOINDRE DU LUNDI AU VENDREDI ENTRE 8 H 30 À 12 H ET 13 H 30 À 16 H 30 AU 1920, RUE BELLEFEUILLE À TROIS-RIVIÈRES

TÉLÉPHONE 819 378-8363 OU 1 888 378-8363
TÉLÉCOPIEUR 819 691-4356
COURRIEL VENDU@LENOUVELLISTE.QC.CA

AVIS | DÈS LA PREMIÈRE JOURNÉE, VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT VOTRE ANNONCE. EN CAS D'ERREUR, IL FAUT NOUS AVISER AUSSITÔT CAR NOTRE RESPONSABILITÉ SE LIMITE À LA PREMIÈRE PARUTION. NOUS NE SOMMES RESPONSABLES QUE DU MONTANT FACTURÉ POUR LA PÉRIODE CRÉDITÉE. LE NOUVELLISTE SE RÉSERVE LE DROIT D'ACCEPTER, REFUSER, ANNULER OU CLASSER CORRECTEMENT TOUTE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE APPROPRIÉE. CERTAINES ANNONCES SONT PAYABLES À L'AVANCE. RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE NOS PRÉPOSÉES.

IMMOBILIER LOCATION

8737 Logements à louer

1½, 2½, 3½, Trois-Rivières, chauffés, éclairés de 300$ à 455$, 819 372-4835, www.renaissancecia.com.

2½ 3½ 5½ - À Trois-Rivières, semi-meublé ou non, rénovés, plancher bois franc, 819 378-9325.

2½, TRÈS PROPRE
819-374-2184 CELL: 819 996-6452

3½, NEUF CHATEAU LAVIOLETTE
CLIMATISÉ, entre lave-vaiss., 1er juil., plafond 9pi, sécuritaire, 819-609-0425

4½ 470$/ MOIS
bois franc, céramique, eau ch. incl., 2 balcons, intercom, rangement, 819 609-0425

4½, AIRE OUVERTE
CALME, sécuritaire, pl. béton, intercom, stat., 819-609-0425.

4½ plusieurs de libres, Trois-Rivières, 500$ à 625$, chauffés, éclairés, stationnement 819 372-4835. www.renaissancecia.com

4½ PRÈS LES RIVIÈRES,
ch./écl., intercom., clientèle 50 ans et plus, 585$/mois, 3790 Jacques de Labadi, 819 448-2255

5½ PRÈS LES RIVIÈRES
ch./écl., intercom., clientèle 50 ans et plus, 650$/mois ch./écl.1245 des Cyprès 819 448-2255

Beau 4 1/2, secteur paisible de Ste-Marthe du cap, tout inclus; hydro, cable, internet, semi-meublés ou pas. Demande 650$/mois, enquête de crédit et références demandé. Pour le 1er Mai 819-374-1344

BORD FLEUVE, NEUFS
3½, 4½, 5½, à compter de 625$, garage, foyer, ascenseur. 375-0032, 691-7045.

8738 Logements à louer Centre-Mauricie

À SHAWINIGAN
3½, 4½, 5½, services tout compris, intercom, piscine, sécuritaire, 819 539-3897.

8766 Résidences et centres d'accueil

A LOUER À PARTIR DE 985$.
819-374-2184 CELL: 819 996-6452

8768 Entrepôts, garages et stationnements à louer

1,800pi², Boul. St-Michel, T-R., libre 1er mai, près autoroute, idéal pour petit entrepreneur, 819- 696-5556

SERVICES ET EXPERTS

8783 Massothérapie et soins thérapeutiques

374-4794 ANOUK : SPÉCIAL
Vous êtes unique, vos besoins le sont aussi

698-7014 , M U R I E L L E
massothérapeute. Lundi au vendredi inclus. 9h à 18h.

(819) 373-3305 / (819) 995-2626
Un bon massage.
Johanne

Vivez une expérience unique en massothérapie.
Dès 8 heures, 819 698-8084

Grands Frères Grandes Sœurs Trois-Rivières
Être Grand Frère ça me grandit !
819 840-0965

8786 Services financiers et impôts

RECEVEZ votre remboursement d'impôt fédéral immédiatement. Rapports d'impôt provincial et fédéral à partir de 60$ (aide-social 30$), Comptable proffessionnel CPA 37 ans d'exp. 819 378-8951

8786 Services financiers et impôts

AVEZ-VOUS BESOIN D'AIDE?
Depuis plus de 30 ans, nous aidons les gens à trouver une solution à leurs problèmes financiers. Consultation sans frais. Aucun intermédiaire, 1 seul paiement sans intérêt.
1 877 994-2433
JeanFortin.com
JEAN FORTIN
RÉORGANISATION FINANCIÈRE
Syndics autorisés en insolvabilité

8787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

8799 Déménagement, transport et entreposage

DÉMÉNAGEMEN RAPIDE
PRIX COMPÉTITIF. INFO 819 609-7972

SERVICES PERSONNELS

8819 Messages personnels

❤ CAROLINE ❤
Votre appel est important pour moi
cell : 819 303-6279

❤ Douceur ❤
819 944-0154

POUR VOUS MESSIEURS,
Bon massage et + . Francis vous recoit et se déplace 819-944-0134

EMPLOIS

8834 Offres d'emploi

CAMIONNEUR (EUSE)
Conducteur (trice) de camion cube pour manutention de sacs/boites de vêtements/ articles usagés. Doit avoir bon dossier de conduite et bonne résistance aux efforts physiques. Salaire : 14.86 / h
AIDE-CAMIONNEUR (EUSE)
Pour assister le camionneur (euse) et autres tâches connexes.
bon esprit d'équipe et bonne résistance aux efforts physiques. Salaire : 13,27/ h,
Postes permanents, temps plein ou partiel; Jour, soir, fin de sem.
Apportez CV au 3352, boul. Gene-H. Kruger, Trois-Rivières, lun. au ven. En ligne : assistant.tr@entraidediabetique.org.

COUTURIER/ERE recherche(e), temps plein ou partiel, connaissance générales en retouches de tous genres. André, 819-373-2228 ou courriel : andre.chaput000@hotmail.fr

Homme à tout faire, semi-retraité,**35 ans d'expérience**, inclus ébénisterie et rénovation à un prix raisonnable, 15$ de l'heure.Pas d'électricité et de plomberie.**819-979-0744**

8834 Offres d'emploi

leNouvelliste
CAMELOT RECHERCHÉ
Secteur St-Tite
Environ 185 copies
Salaire offert d'environ 925 $/mois.
Contactez M. André Carignan
acarignan@lenouvelliste.qc.ca
418.365.4187 ou 418.365.0336

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

AVIS
Veuillez prendre avis que le greffe de **Me Jean Martin**, notaire, exerçant à Trois-Rivières, a été cédé à **Me Émile Brassard**, notaire, exerçant à Saint-Apollinaire, en vertu d'une décision autorisée par le comité exécutif de la Chambre des notaires en date du 14 mars 2019.

Coordonnées de l'étude de Me Émile Brassard, notarié inc. : 426, route 273, Saint-Apollinaire (Québec) G0S 2E0 et ayant une succursale au 395, rue Barkoff, Trois-Rivières (Québec) G8T 2A5, tél. : 819 297-2060, pj@notarie-inc.com

8834 Offres d'emploi

PRÉPOSÉ(E) AU BÉNÉFICIAIRE
dans petite résidence, temps partiel jour, soir et fin de semaine, **819 944-2005.**

ROTISSERIE ROYAL recherche cuisinier(e) à temps plein, 35h/sem., 819 693-5730.

VÉHICULES

8851 Automobiles

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081
www.financementbrisson.info

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TROIS-RIVIÈRES
COUR DU QUÉBEC (Chambre de la jeunesse)

LE DIRECTEUR DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE,
Partie demanderesse
et
MARTIN BROUILLETTE,
Partie intimée

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION
(articles 136 et 137 C.p.c.)

PAR ORDRE DU TRIBUNAL :

Avis est donné à monsieur Martin Brouillette de vous présenter au greffe de Trois-Rivières du district de Trois-Rivières situé au 850, rue Hart, Trois-Rivières, G9A 1T9, afin de recevoir la demande introductive d'instance qui y a été laissée à votre attention.

Le présent avis est publié aux termes d'une ordonnance rendue le 2 avril 2019 par madame Danielle Imbeault, greffière adjointe à la Cour du Québec, dans le dossier numéro 400-41-004758-195.

Il peut être consulté à la présente adresse jusqu'au 11 avril 2019 à compter de sa publication. Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

À Trois-Rivières,
Le 2 avril 2019

Madore, Trudel, Champoux, Gélinas, Lavallée
Procureurs du DPJ

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

Appels d'offres

La Ville de Trois-Rivières demande des soumissions

- **Le jeudi 25 avril 2019 avant 11 h 00 pour :**
  - **Acquisition d'un chariot élévateur embarqué :** la fourniture et la livraison d'un chariot élévateur embarqué (contrat 1421-29-417).
- **Le jeudi 6 juin 2019 avant 11 h 00 pour :**
  - **Acquisition de deux camions 10 roues avec bennes et équipement de neige :** la fourniture et la livraison de deux camions 10 roues avec benne conventionnelle, benne épandeuse et équipements de déneigement (contrat 1421-29-413).

Toutes les soumissions doivent être déposées au bureau de la soussignée situé au **1325, place de l'Hôtel-de-Ville, Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3**. L'ouverture des soumissions se fera publiquement au même endroit, le même jour.

Les documents sont disponibles uniquement sur le site Web du système électronique d'appels d'offres (sé@o) approuvé par le gouvernement du Québec, à l'adresse **www.seao.ca**, ou en communiquant avec l'un de ses représentants aux numéros de téléphone suivants : 1 866 669-7326 ou 1 514 856-6600. Le numéro du contrat ci-dessus mentionné doit alors être indiqué.

La Ville de Trois-Rivières ne s'engage pas à accepter la plus basse des soumissions reçues ni aucune de celles-ci. Le présent avis ne confère aucun droit à quiconque et ne crée aucune obligation à la Ville.

Trois-Rivières, ce 3 avril 2019.

Me Marie-Michèle Lemay, assistante-greffière

trois-rivières

BABILLARD

CLUBS SOCIAUX

PIONNIERS (RETRAITÉS DU CSSSÉ)
Cabane à sucre le 8 avril à la Sucrerie Boisvert de St-Stanislas. Billets disponibles avant le 3 avril (20 $). Info et réservation: 819 538-8858 ou 819 536-3585

RENCONTRES - CONFÉRENCES - ATELIERS

CHERCHEURS DE L'ESSENTIEL
Conférence de JoAnne St-Martin «Les signes, boussole de l'Âme» le 4 avril à 19 h à St-Boniface à la salle Roger-Lupien, 110 rue Principale (à l'arrière de l'église). Coût: 5 $. Info: Huguette 819 535-3582

ACTIVITÉS

SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DU GRAND TROIS-RIVIÈRES
Conférence: L'histoire de l'Acadie de 1604 à 1760. Le 4 avril à 19 h 30 au 100 rue de la Mairie, Trois-Rivières. Par André-Carl Vachon, gratuit et offert au grand public. Inscription: *info@sggtr.com* ou 819 376-2691. Info: *sggtr.com* ou sur Facebook Société de généalogie du grand Trois-Rivières.

CENTRE DE LOISIRS DES AÎNÉS DE SHAWINIGAN
Au 4393, Bonaventure 819-539-3034: le 3 avril Bridge amis, le 4 avril Mini-bingo, le 6 avril Danse avec Nancy Drolet 20 h., les 6 et 7 avril tournoi pétanque, inscription. à 11 h 30.

CITÉ DES MOTS
Le 4 avril à 14 h à La Cité des Mots: on souligne la semaine de l'alphabétisation populaire. Lors de cette occasion nous recevrons le groupe du CAPE de La Tuque. Au 465, 5e rue de la Pointe, Shawinigan.

OUVROIR

COMPTOIR SAINTE-THÉRÈSE
Vente le 3 avril de 13 h à 15 h au sous-sol de l'église Ste-Thérèse sur la 7e rue à Trois-Rivières. Info: 819 375 1812

OUVROIR SAINTE-MADELEINE
Les manteaux d'hiver sont à 2 $ le 3 avril de 9 h à 15 h à l'église Saint-Gabriel-Archange, secteur Cap-de-la-Madeleine. Nous faisons aussi des courtepointes. Info: 819 374-6880

COLLECTE DE SANG

SHAWINIGAN
Au Manège militaire Colonel Gérard-F.-Dufresne, 5315, boulevard Royalde le 3 avril de 13 h 30 à 20 h.

M. René Desfossés

1929 - 2019

À la Résidence Bois de Rose de Nicolet, le 30 mars 2019, est décédé à l'âge de 90 ans, M. René Desfossés, époux de feu Mme Lucille Therrien, demeurant autrefois à Baie-du-Febvre.

La famille accueillera parents et ami(e)s au
Centre funéraire J.N. Rousseau
33, rue de l'Église
Baie-du-Febvre, J0G 1A0
Heures d'accueil : le vendredi 5 avril de 19 h à 22 h
ainsi que le samedi 6 avril,
jour des funérailles, à partir de 10 h.
Les funérailles seront célébrées le samedi 6 avril 2019
en l'église de Baie-du-Febvre à 14 h.
L'inhumation aura lieu au
cimetière de Baie-du-Febvre
à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil ses enfants : feu Lise (Mario Beaudry), Claire, Gilles (Marie Jutras), Jocelyn (Rolande Paquette) et Sylvain (Sylvie Therrien); ses petits-enfants : Jean-François (Teena Nadeau), Johny (Josianne Lemay), Nathalie (Steeve Ouellet) et Marc-André Alie (Valérie Ferland), Marie-Eve (Pierre-Luc Trudel), Audrey (Sébastien Audet) et Guylain Desfossés (Marianne Gagné), Anthony (Claudia Bourassa), Alex (Ariane Picard-Noël) et Jordan Desfossés (Carmen Rodriguez); ses arrière-petits-enfants : Yanni, Mathis, Laurianne, Jordan et Alice; son frère Raymond (feu Lucille Désilets); sa soeur Florence (Jules Therrien); ses belles-soeurs et beaux-frères : Céline Manseau (feu Jean Desfossés), André Gagnon (feu Georgette Therrien), Rita Therrien (feu Bruno Reno), Claude Therrien et Simone Turmel (feu André Therrien) (Serge Asselin) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

L'ont précédé ses soeurs et frères : Mariette (feu Jean Allard), Gustave (feu Cécile Lemaire), Jean, Jeanne (feu Roger Neveu), Florent, Roger et Adrienne.

La famille désire remercier le personnel de la Résidence Bois de Rose de Nicolet pour les bons soins prodigués.

J.N. ROUSSEAU
Centre funéraire J.N. Rousseau
courriel : jn_rousseau@sogetel.net
Téléphone : 819.293.4511
Télécopieur : 819.293.8212
www.jnrousseau.com

Jeanne d'Arc Duval née Hamelin

1933 - 2019

À l'Hôpital Laval (IUCPQ), le 29 mars 2019, à l'âge de 85 ans et 6 mois, est décédée dame Jeanne d'Arc Hamelin, épouse de monsieur Jean-Marc Duval, fille de feu monsieur Ludger Hamelin et de feu dame Héléna Leduc. Elle demeurait à Rivière-à-Pierre et était native du Lac-aux-Sables.

La famille recevra les condoléances
en l'église Saint-Bernardin-de-Sienne,
605, rue de l'Église, Rivière-à-Pierre,
le vendredi 5 avril à compter de 13 h, suivi du service religieux qui sera célébré en présence du corps à 14 h. L'inhumation se fera ultérieurement.
La direction des funérailles a été confiée
à la Coopérative funéraire de la Rive-Nord.

Outre son époux Jean-Marc, madame Hamelin laisse dans le deuil son fils Gaétan; son petit-fils adoré Kevin; sa fille Julie (Simon Gauvin); les enfants de ce dernier : Louis, Justine et Annabelle; son frère Maurice (Denise Borgia); ses soeurs : Georgette, Noëlla, Lucette et Elizabeth ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami(e)s.

Elle est partie rejoindre son frère Joseph, ses soeurs : Marie, Cécile, Gaby, Rose et Madeleine, ses beaux-frères et belles-soeurs des familles Hamelin et Duval ainsi que ses neveux, ses nièces et ses ami(e)s.

La famille tient à remercier le personnel de l'Hôpital Laval pour leur dévouement et les bons soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des services santé et sociaux de Portneuf, 700, rue Saint-Cyrille, Saint-Raymond (Québec) G3L 1W1 ou à la Fondation de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec, 2700, chemin des Quatre-Bourgeois, Québec (Québec) G1V 2X4. Des formulaires seront disponibles à l'église.

Pour renseignements :
Téléphone : 418-337-1911
Télécopieur : 418-268-3852
Courriel : info@cooprivenord.com
Site internet : www.cooprivenord.com
Membre de la Fédération des coopératives funéraires du Québec

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE LA RIVE NORD
Coopérative funéraire de la Rive-Nord
418.268.3575
http://cooprivenord.com

Madeleine Dionne

1940- 2019

À Trois-Rivières, le 30 mars 2019, est décédée à l'âge de 78 ans, Mme Madeleine Dionne, épouse de feu Jean-Claude Hébert, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s au
Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC G8Z 1V6
Heure d'accueil : vendredi, jour des funérailles,
à partir de 14 h 30.
Une liturgie de la Parole sera célébrée
le vendredi 5 avril à 17 h
au Mémorial du centre funéraire.
L'inhumation aura lieu au cimetière
St-Michel, à une date ultérieure.

Elle laisse dans le deuil, son ami Lucien Brascoup; ses enfants : Josée (Yves Loranger), Pierre (Louise Brousseau); ses petits-enfants : Rose, Emily (Kevin), Alexia; sa soeur, ses beaux-frères et belles-soeurs: Monique Dionne (Éloi Montambeault), Gisèle St-Pierre (feu Gaston Dionne), Marcelle Hébert, Paul Hébert (feu Thérèse Joubert, Marcelle Girard), Denise Hébert (feu Jean-Marie Picotte), Louis Hébert (Louisette Boisvert), Marie Hébert (feu Normand Beaudoin), Rosaire Lemay (feu Gabrielle Hébert), René Hébert (Lucie Courchesne), Guy Hébert (Madeleine Boudreau), Claire Hébert (François Palinsky); les enfants et petits-enfants de Lucien : Katia (Philippe Lemay) et Malia, Annick (Martin Ferland) et Eliot, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

L'ont précédée, ses frères et soeurs : Jean-Louis, Jeannette, Thérèse, Gabrielle, Gilbert, Jacques et André Dionne ainsi que sa belle-soeur Pauline Hébert.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du CLSC Laviolette pour les excellents soins qu'elle a reçus à domicile ainsi qu'à toute l'équipe de la Maison Albatros pour leur dévouement et les bons soins prodigués.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Société canadienne du cancer (1491, boul. des Forges, Trois-Rivières, QC G8Z 1T7) ou à la Fondation Albatros Inc. (2325, 1re Avenue, C.P. 1123 Trois-Rivières, QC G9A 5K4).

Rousseau Centre funéraire
Centre funéraire Rousseau
819.374.6225
www.centrerousseau.com

M. Éloi Lefebvre

1928 - 2019

Au CHSLD de Nicolet, le 31 mars 2019, est décédé à l'âge de 90 ans et 10 mois, M. Éloi Lefebvre, époux de Mme Laure Côté, demeurant à Nicolet, autrefois de St-Elphège.

La famille accueillera parents et ami(e)s au
Centre multifonctionnel de St-Elphège
230, rue de l'Église,
St-Elphège, J0G 1J0
Heures d'accueil : le samedi 6 avril,
jour des funérailles, à partir de 9 h.
Les funérailles seront célébrées le samedi 6 avril 2019
au Centre multifonctionnel de St-Elphège à 11 h 30.
L'inhumation aura lieu au cimetière de St-Elphège
à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil outre son épouse Laure Côté; ses enfants : Jacques (Louise Pelletier), Denis (Maryse Thériault), Gaétan (Guylaine Beaubien), Sylvain et Marie (Francis Fournier); ses petits-enfants : David, Éric, Jasmin, Elsa, Marika, Samuel, Alexandre, Laura, Rose et leur conjoint(e); ses arrière-petits-enfants : Estelle, Marjorie, Lou, Élya, Léo, Madeleine, Éloi et Zacharie; son frère Clovis Lefebvre (Murielle Bibeau); sa soeur Yvette Lefebvre (feu Valérien Fréchette); ses belles-soeurs et beaux-frères : Colette Proulx (feu Bertrand Lefebvre), Clément Côté (feu Berthe Proulx), Hélène Côté (feu André Bouvet), Paul-Yvon Côté (Michèle Proulx), Dominique Désilets (feu Léo Côté), Ange-Aimé Côté (feu Yolande Côté), Colette Côté (feu Denis Poupart) et Jocelyne Côté (Abdul Barbar); ses neveux, nièces, cousins, cousines ainsi que de nombreux autres parents et ami(e)s.

L'ont précédé ses soeurs et frères : Aline Bélisle (feu Laurier Boisvert), Thérèse Bélisle (feu Gérard Bédard), Gilbert Bélisle (feu Thérèse Blain), Claire Lefebvre (feu Jules Coll), Berthe Lefebvre (feu Jules Turcotte), Pierre Lefebvre (feu Anne-Marie Lefebvre), Brigitte Lefebvre (feu Dormino Proulx) et Bertrand Lefebvre; ses belles-soeurs et beaux-frères Côté : Anne-Berthe s.g.m., Jean-Berchmans (feu Pauline Proulx), Thérèse (feu Gilbert Gill), Marielle (feu Gabriel Ramier) et Léo (feu Jeannette Bergeron).

J.N. ROUSSEAU
Centre funéraire J.N. Rousseau
courriel : jn_rousseau@sogetel.net
Téléphone : 819.293.4511
Télécopieur : 819.293.8212
www.jnrousseau.com

politique

ENTENTE OTTAWA-NETFLIX

Un député du NPD veut poursuivre Patrimoine canadien

STÉPHANIE MARIN
La Presse canadienne

OTTAWA — Un député néo-démocrate a l'intention de traîner le ministère du Patrimoine canadien devant la Cour fédérale pour faire rouvrir l'entente — qu'il juge inacceptable — conclue avec le géant américain Netflix.

François Choquette estime que cette entente est inacceptable parce qu'elle ne contient pas d'obligation de production de contenu en français. Selon lui, il s'agit d'une violation de la Loi sur les langues officielles.

Il a fait état mardi de son intention de déposer une demande de contrôle judiciaire contre le ministère.

L'entente visée par cette demande est celle conclue en 2017 entre Netflix et Ottawa. Elle prévoyait que l'entreprise de diffusion en ligne allait débourser 500 millions $ sur cinq ans pour la création de contenu canadien. Une enveloppe de 25 millions $ devait aussi être allouée au développement du marché francophone, mais ne comportait aucune garantie, a déploré mardi le député québécois de Drummond, en conférence de presse.

NON-RESPECT DE LA LOI

Il estime que le ministère n'a pas respecté la loi en se souciant si peu des francophones, ceux du Québec comme ceux vivant en situation de minorité linguistique dans les autres provinces.

Le député Choquette souhaite qu'un juge de la Cour fédérale exige que l'entente soit rouverte.

Il s'agit d'une seconde démarche du néo-démocrate devant les tribunaux à ce sujet.

M. Choquette avait déposé le 22 mars dernier une demande de contrôle judiciaire contre le Commissariat aux langues officielles pour son rapport sur l'entente avec Netflix. Choqué que le commissaire ait blanchi le gouvernement, il a demandé à un juge de le forcer à recommencer son enquête, avec tous les documents en main cette fois-ci.

La ministre de la Sécurité publique, Geneviève Guilbault, a dit mardi qu'elle était d'avis que la police pourrait débarquer dans une commission scolaire, par exemple, pour la forcer à appliquer la future loi 21, obligeant d'éventuelles enseignantes contrevenantes à enlever leur hijab. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

APPLICATION DE LA LOI SUR LES SIGNES RELIGIEUX

La confusion règne à Québec

JOCELYNE RICHER
La Presse canadienne

La confusion régnait mardi à Québec quant à savoir comment le gouvernement Legault allait faire appliquer sa future loi interdisant à certains employés de l'État de porter des signes religieux.

La police sera-t-elle appelée en renfort?

Oui, selon la ministre de la Sécurité publique, Geneviève Guilbault, qui est d'avis que la police pourrait débarquer dans une commission scolaire, par exemple, pour la forcer à appliquer la future loi 21, obligeant d'éventuelles enseignantes contrevenantes à enlever leur hijab.

«La loi, c'est la loi», a clamé en mêlée de presse la ministre Guilbault, qui est responsable des services policiers. «Les gens [en autorité] vont aviser les services policiers. C'est comme l'application de n'importe quelle loi», selon elle.

La ministre de la Justice, Sonia LeBel, a cependant donné un son de cloche différent. «Ultimement, le gouvernement du Québec devrait procéder par injonction ou *mandamus*», une procédure qui pourrait forcer une commission scolaire à se conformer à la loi, mais contrairement à sa collègue, elle est d'avis que la police ne pourrait pas intervenir dans ce genre de situations, car il ne s'agirait pas d'une infraction criminelle ou pénale.

LEGAULT REBROUE SES DEUX MINISTRES

Les deux ministres ont été aussitôt rabrouées par le premier ministre François Legault, rejetant le blâme de l'imbroglio sur les journalistes présents.

Ces derniers ne cherchaient qu'à savoir comment le gouvernement s'y prendrait pour faire appliquer une loi qui ne prévoit aucune sanction destinée aux contrevenants.

Il y a des «ministres qui ont un peu moins d'expérience et qui tombent dans le panneau des journalistes», a observé le premier ministre, alors qu'il était interrogé sur le même sujet.

Il a dit qu'il allait s'assurer que sa loi serait respectée, mais s'est refusé à dire de quelle manière, avec quels moyens, puisqu'aucune sanction ou amende ne figure dans le projet de loi. Aucun congédiement ne sera davantage toléré.

Alors pourquoi un employé de l'État qui juge important d'afficher sa religion et de porter un signe distinctif devrait-il y renoncer, sachant qu'il n'y aura pas de conséquences?

Or, les dirigeants d'organismes publics devront s'assurer que l'interdiction de porter des signes religieux sera bel et bien respectée, a promis le premier ministre mardi. Sinon, il prévient qu'ils vont devoir assumer «des conséquences, qui peuvent être de plusieurs ordres». D'une prudence extrême, il s'est cependant refusé à préciser à quoi il faisait référence.

Ce n'est «pas le temps» d'employer «des mots» qui pourraient définir des «moyens» d'appliquer la loi, selon lui.

Il a d'ailleurs invité ses ministres à se garder de «commenter des hypothèses», en tout temps une avenue à éviter en politique, selon lui.

CONTESTATION

Le controversé projet de loi 21, déposé jeudi dernier par le ministre Simon Jolin-Barrette, vise à interdire à toute une série de catégories d'employés de l'État (enseignants, directeurs d'école, policiers, gardiens de prison et procureurs, notamment) de porter tout signe religieux dans l'exercice de leurs fonctions.

Depuis, plusieurs organismes de défense des droits de la personne en général et de la communauté musulmane en particulier réclament le retrait du projet de loi, tandis qu'une commission scolaire (la English Montreal School Board) a déjà annoncé qu'elle n'appliquerait pas la future loi. D'autres commissions scolaires ont vivement dénoncé les visées de la législation.

Pendant ce temps, l'avocat Julius Grey, reconnu pour sa défense sans relâche des droits de la personne, invite les personnes visées à désobéir à la loi, si elle brime leur conscience.

Sauf que dès que la loi sera adoptée, «tous les organismes publics et les citoyens qui seront visés par la loi devront la respecter», a commenté de son côté le ministre Jolin-Barrette, en mêlée de presse. Il s'est montré confiant de voir tous les citoyens et tous les organismes publics se conformer sans rechigner à la nouvelle législation, refusant d'envisager les moyens éventuellement utilisés pour la faire appliquer au besoin.

Selon l'opposition libérale, le gouvernement fait preuve d'improvisation et de confusion dans ce dossier. Elle est d'avis que les propos tenus par la ministre Guilbault, notamment, ne viennent d'aucune façon calmer les appréhensions à ce sujet.

«Je ne pense pas que la vice-première ministre utilise le bon ton dans ce dossier délicat. Les propos de la ministre sont susceptibles de soulever de la suspicion au sein de la population et invitent à la dénonciation. Souhaite-t-elle vraiment que des collègues de travail commencent à appeler la police pour dénoncer des signes religieux invisibles? Tôt ou tard, le premier ministre devra répondre aux questions des Québécois», a commenté la porte-parole sur les questions de laïcité, la députée de Marguerite-Bourgeoys, Hélène David.

CENTRE-DU-QUÉBEC

Plus d'un million $ pour les proches aidants

TROIS-RIVIÈRES (NM) — Pas moins d'un million$ seront investis dans les services destinés aux proches aidants du Centre-du-Québec.

En effet, au grand bonheur d'Appui Centre-du-Québec, 18 projets ont été retenus dans le cadre du 6e appel de projets pour des services destinés aux proches aidants d'aînés en 2019-2021. Cela totalise un investissement d'un peu plus d'un million de dollars sur deux ans, qui se traduira concrètement par la reconduction de projets déjà en place et le commencement de nouvelles initiatives.

Du coup, le répit offert par cinq entreprises d'économie sociale de soutien à domicile demeure toujours disponible pour l'ensemble du Centre-du-Québec. Il en va de même pour le soutien psychosocial en individuel ou en groupe qui est également offert sur tout le territoire.

Les organismes qui ont obtenu le financement au Centre-du-Québec sont l'Association des personnes proches aidantes de Bécancour,/ Nicolet-Yamaska (3 projets), l'Association des personnes proches aidantes Drummond (3 projets), l'Association des proches aidants Arthabaska/Érable (3 projets), Bria coopérative de soutien à domicile, la Coopérative de soutien à domicile de la MRC de Bécancour, Logisoutien, Maintien à domicile de l'Érable, La Maisonnée Nicolet-Yamaska, Parkinson Centre-du-Québec /Mauricie, la Société Alzheimer Centre-du-Québec (2 projets) et Stratégie carrière.

BANDES DESSINÉES

LOTO QUÉBEC — RÉSULTATS DU : LUNDI 1 AVRIL 2019

lotoquebec.com

Grande VIE : 02 24 30 38 48 — Grand NUMÉRO (GN) : 1

Lotto D : 3 2 4 2 6 5 2 5

Quotidienne : 2 18 ; 3 323 ; 4 2070

Sprint D : 03 05 29 41 44

Lotto Poker : 2♣ 4♣ 7♠ D♠ R♢

Extra : 7202474

Astro — Jour - Mois - Année - Signe : 24 FÉVRIER 80 CAPRICORNE

Banco : 03 05 11 14 15 17 28 32 37 42 46 49 52 53 55 58 61 66 67 68 — Turbo x 3

Tout ou Rien : 03 06 08 09 12 15 16 18 19 20 21 23 — Triplex : 06 07 08 24 26

Lotto 649 : Ce soir, 10 MILLIONS (approx.) + 1 MILLION GARANTI

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

COUP D'ŒIL MÉTÉO

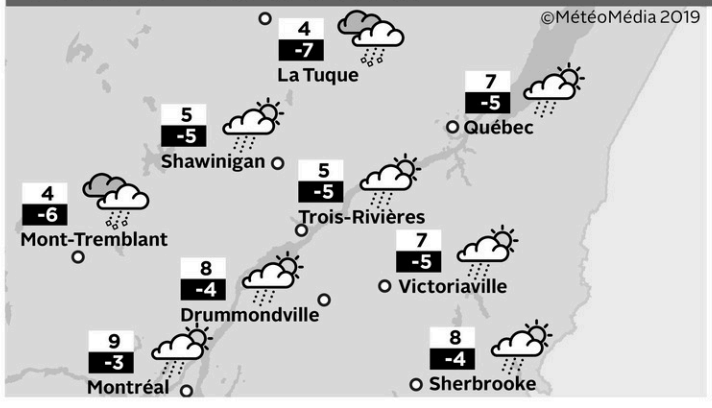

Demain
Max. 0
Min. -9
Ciel variable
Précipitations : 20 %
Vents de l'ouest 32 km/h

Vendredi
Max. 3
Min. 1
Généralement ensoleillé
Précipitations : 20 %
Vents légers

Samedi
Max. 8
Min. -1
Pluie ou neige
Précipitations : 40 %
Vents légers

Dimanche
Max. 9
Min. 1
Ciel variable
Précipitations : 30 %
Vents légers

LE SOLEIL

6h26 — 19h21
Durée du jour : 12h55

LA LUNE

Lever : 6h11 — Coucher : 17h38
05 avr. 12 avr. 19 avr. 26 avr.

ALMANACH

Maximum normal	4,6°
Minimum normal	-3,4°
Record max	16,7°/1981
Record min	-17,8°/1969

LES MARÉES

La Pérade Hre	La Pérade Ht/m	Trois-Rivières Hre	Trois-Rivières Ht/m
7h33	1,6 m	9h18	1,7 m
11h09	2,2 m	12h03	1,8 m
19h33	1,6 m	21h21	1,7 m
23h09	2,3 m		

AU CANADA

Baie-Comeau	Faib neige	2	-7
Barrage Gouin	Neige	2	-11
Calgary	Beau	12	2
Charlottetown	Plu et nei	6	0
Edmonton	Ensoleillé	11	-1
Fredericton	Neige	2	-2
Gaspé	Neige	2	-3
Gatineau	Plu ou nei	6	-6
Halifax	Pluie	9	2
Îles-de-la-Mad.	Plu et nei	2	0
La Malbaie	Averses	4	-5
La Tuque	Plu et nei	4	-7
Ottawa	Plu ou nei	6	-5
Québec	Averses	7	-5
Regina	Beau	8	2
Rimouski	Neige fond	2	-7
Rivière-du-Loup	Plu et nei	4	-6
Saguenay	Plu et nei	7	-8
Sept-Îles	Faib neige	2	-3
Toronto	Beau	8	-2
Val-d'Or	Faib neige	1	-10
Valleyfield	Averses	7	-4
Victoria	Averses	14	6
Victoriaville	Averses	7	-5
Yellowknife	Variable	-13	-26

LE MONDE

Amsterdam	Averses	11	2
Athènes	Nuageux	17	8
Boston	Averses	15	3
Bruxelles	Averses	9	1
Buenos Aires	Beau	23	21
Hong Kong	Ensoleillé	23	21
Lisbonne	Ensoleillé	16	9
Londres	Averses	9	3
Los Angeles	Averses	19	13
Madrid	Beau	15	3
Mexico City	Beau	27	12
Moscou	Beau	7	-2
New York	Soleil	17	3
Paris	Averses	10	1
Rio	Ensoleillé	31	24
Rome	Pluie	16	12
Tokyo	Beau	13	4
Washington	Soleil	20	8

AU SOLEIL

Acapulco	Soleil	30	25
Bermudes	Averses	22	17
Barbades	Variable	28	24
Cancun	Orages	28	25
Fort Lauder.	Averses	27	22
Freeport	Variable	26	19
Key West	Soleil	28	23
La Havane	Averses	28	23
Martinique	Averses	30	23
Myrtle Beach	Soleil	19	10
Montego Bay	Averses	30	25
Orlando	Beau	26	16
Phoenix	Beau	26	16
Puerto Plata	Beau	27	23
Puerto Vallarta	Soleil	27	18
San José	Averses	29	20
Tampa	Variable	28	17
West Palm B.	Averses	26	21

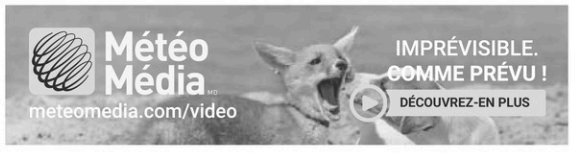

Le FM93 éjecte Catherine Dorion

La station met fin à sa collaboration avec la députée solidaire évoquant un lien de confiance «brisé»

ÉLISABETH FLEURY
Le Soleil

Juste avant d'entrer au Salon bleu mardi, la députée solidaire Catherine Dorion a dit ne pas savoir qui paiera pour sa défense en cour devant des radios privées de Québec, si jamais une poursuite en bonne et due forme est enclenchée.
— PHOTO LE SOLEIL, ERICK LABBÉ

La direction du FM93 a annoncé mardi la fin de la collaboration hebdomadaire de la députée Catherine Dorion à l'émission matinale Bouchard en parle, évoquant un lien de confiance «brisé».

Une note du directeur de la station, Pierre Martineau, a été lue en ondes mardi après-midi. «La semaine dernière, dans le cadre d'une vidéo produite par la députée Catherine Dorion, on a cité le nom d'Éric Duhaime, laissant entendre qu'il aurait pu inciter des auditeurs à la haine et au meurtre. Dans la foulée des réactions provoquées par les propos prononcés dans la vidéo, Mme Dorion avait accepté de venir s'expliquer dans l'émission d'Éric Duhaime hier après-midi [lundi], mais elle a décidé de ne pas se présenter, sans que ni elle ni son organisation avisent la station de cette décision. Par conséquent, le lien de confiance étant brisé, le FM93 annonce qu'il met fin immédiatement aux rendez-vous hebdomadaires de Catherine Dorion sur les ondes de la station.»

La députée de Taschereau a reçu lundi une mise en demeure de la station Radio X, qui exige que la députée se rétracte de propos qu'elle juge diffamatoires, à défaut de quoi une poursuite judiciaire s'enclenchera. L'animateur du FM93 Éric Duhaime a annoncé le même jour en ondes qu'il allait faire de même.

La semaine dernière, Catherine Dorion a publié sur les réseaux sociaux un podcast d'environ une heure enregistré en compagnie de la chanteuse Safia Nolin. Les deux artistes ont parlé d'intimidation, puis ont critiqué le climat médiatique au Québec. Mme Nolin a nommé sept personnalités qui contribuent négativement selon elle aux débats, dont Jeff Fillion, «tout le monde de Radio X» et Éric Duhaime.

Dix minutes plus tard dans ce même podcast, Catherine Dorion a soutenu que «c'est l'occupation de l'espace médiatique par du monde méchant genre, qui finalement encourage la division, la haine pis tout ça.» Elle a par la suite ajouté que «oui, ils vont radicaliser du monde, comme du monde qui font des actes haineux, pis du monde qui font des meurtres».

Des propos que M. Duhaime juge «disgracieux» et «dégoûtants», surtout venant d'une élue de l'Assemblée nationale. «C'est ma députée qui m'accuse de quelque chose de criminel», a-t-il dénoncé.

Dans une vidéo publiée sur sa page Facebook en soirée lundi, l'élue de Québec solidaire s'est adressée directement à Éric Duhaime pour lui dire d'arrêter de «faire la victime», «comme si je t'avais accusé d'être un tueur». «Éric Duhaime, t'es pas coupable ni directement ni indirectement d'un meurtre. Relaxe. Sauf que, on est collectivement responsables de cette ambiance médiatique-là, de confrontation», croit-elle.

La députée a annoncé qu'elle n'allait pas se rétracter pour «des choses que je n'ai pas dites». «Aujourd'hui, je décide que je vais pas me taire», a-t-elle soutenu, comparant les mises en demeure à de l'intimidation.

Juste avant d'entrer au Salon bleu mardi, la députée solidaire Catherine Dorion a dit ne pas savoir qui paiera pour sa défense en cour devant des radios privées de Québec, si jamais une poursuite en bonne et due forme est enclenchée. «C'est pas quelque chose qui m'énerve honnêtement. Je pense même pas à ça», a-t-elle lancé. Croit-elle que les stations de radio iront jusqu'au bout dans cette affaire? «On verra», a répondu l'élue de Taschereau, avant d'ajouter que «c'est pas du tout un truc qui me fait peur».

Pendant son émission mardi après-midi, Éric Duhaime a affirmé qu'après avoir écouté la vidéo diffusée lundi par la députée, il était prêt à mettre ses démarches judiciaires «sur la glace», pour autant que Catherine Dorion vienne s'expliquer «de vive voix», pas nécessairement en ondes. «Je pense que minimalement il faut qu'elle nous présente des excuses [...], pis deuxièmement il faut qu'elle retire la vidéo [avec Sofia Nolin]», a dit l'animateur.

MANIFESTATION

Une manifestation en soutien à Catherine Dorion aura par ailleurs lieu à midi le 14 avril devant les bureaux de CHOI-FM «pour défendre la liberté d'expression».

«Radio X a envoyé une mise en demeure à Catherine Dorion pour la faire taire! Catherine ne sème pas la terreur contre les minorités et les démunis! Elle n'a pas à être muselée! Manifestons devant les bureaux de CHOI-FM pour défendre la liberté d'expression! Vive Catherine Dorion!» peut-on lire sur la page Facebook de l'événement, mise en ligne mardi avant-midi.

AVEC PATRICIA CLOUTIER

MOTOS TROP BRUYANTES

Le sonomètre étendu à tout le Québec

PATRICIA CLOUTIER
Le Soleil

Le gouvernement du Québec se donne les moyens de contrer les motos trop bruyantes. L'utilisation du sonomètre pour mesurer le bruit émis par les scooters et les motocyclettes sera étendue à tout le Québec ce printemps.

Alors qu'auparavant, les policiers n'avaient pas le choix de se fier à leur ouïe ou au test de la broche pour vérifier si le silencieux d'une moto avait été modifié, ils pourront dorénavant avoir recours à un sonomètre, un outil considéré comme plus fiable.

L'outil est déjà testé depuis cinq ans dans le cadre d'un projet-pilote de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ). Le gouvernement a publié un règlement dans la *Gazette officielle* à la fin mars qui fait de l'utilisation du sonomètre la norme au Québec, sans toutefois le rendre obligatoire. Les différents corps policiers seront libres d'acheter ou non des appareils et de former des agents pour s'en servir, indique la SAAQ.

Ce règlement, qui doit entrer en vigueur vers la mi-avril, est bien accueilli par la Fédération motocycliste du Québec (FMQ). «Il y a une question d'image à préserver. Ceux qui ont des silencieux trop bruyants, ça nuit à tous les motocyclistes», commente Jean-Pierre Fréchette, dg de la FMQ.

Ces dernières années, certaines municipalités ont commencé à interdire le passage de motocyclistes dans leurs centres-ville ou sur certaines avenues passantes, afin de préserver la quiétude des citoyens.

M. Fréchette croit que si les contrôles policiers pour le bruit ne sont pas «abusifs», les motocyclistes n'auront pas de problème à se plier à l'utilisation de cet appareil, qui demande parfois un déplacement dans un stationnement. Il considère que le test de la broche — qui consiste à entrer une tige métallique dans le pot d'échappement d'une moto pour vérifier si le système a été modifié —, «est totalement aberrant» et espère qu'il sera délaissé au profit des sonomètres.

Comme c'était le cas auparavant, les motocyclistes devront s'assurer que le bruit de leur véhicule ne dépasse par les 100 décibels, ce qui est la norme dans l'industrie. Sinon, ils s'exposent à une amende de 200 $ à 300 $. Les motocyclistes pourront se familiariser avec le sonomètre lors des Journées de la sécurité à moto organisées par la SAAQ en juin.

Déçus, les chauffeurs de taxi veulent reprendre les moyens de pression

MONTRÉAL — Les chauffeurs de taxi menacent de reprendre bientôt les moyens de pression, déçus qu'ils sont de leur rencontre lundi avec les fonctionnaires du ministère des Transports.

Ils ont avisé mardi qu'ils allaient «monter le ton» et que cela pourrait ressembler aux moyens de pression qu'ils avaient adoptés jusqu'ici, comme des manifestations, causant parfois des ralentissements sur les routes. Ils doivent d'ailleurs faire une annonce à ce sujet mercredi matin.

Mardi en fin d'après-midi, ils étaient encore réunis, de Montréal, de Québec et des régions, pour discuter de la stratégie à adopter dans le contexte.

Le ministre des Transports, François Bonnardel, les a invités à participer aux consultations pour améliorer son projet de loi. «Je suis persuadé qu'on va être capable de trouver, pas juste des pistes de solution, mais d'améliorer cette loi.»

Mais ceux-ci persistent à dire que c'est lui qui refuse d'«entendre la détresse» des chauffeurs de taxi.

Ces chauffeurs protestent contre la déréglementation de l'industrie du taxi annoncée par le ministre. Cette réforme prévoit notamment la fin du contingentement, ce qui entraînera la chute de la valeur des permis de taxi. Des chauffeurs ont payé leur permis 200 000 $.

En revanche, Québec leur verse 250 millions $ en dédommagement pour une deuxième année consécutive — ce que les chauffeurs jugent nettement insuffisant, puisque la valeur totale des permis dépassait le milliard de dollars avant l'arrivée d'Uber.

À Québec, le ministre Bonnardel a refusé de retirer son projet de loi. Il a soutenu que le ministère recevait plusieurs appels de chauffeurs qui voudraient plutôt connaître les modalités de versement des 250 millions $, mais que «l'industrie n'a pas voulu en parler depuis deux semaines».

«Plusieurs chauffeurs me disent : "On n'a pas d'information; on veut être partie prenante des négociations, mais là, c'est extrêmement difficile"», a soutenu le ministre.

«DE L'HUILE SUR LE FEU»

Quand on leur a rapporté ces propos du ministre, les représentants des chauffeurs y ont vu «une manœuvre claire de division» des chauffeurs, qui ne sert qu'à «jeter de l'huile sur le feu».

La Presse canadienne

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
x-Tampa Bay	80	60	16	3	1	54	316	218	124	32-7-1-1	28-9-2-0	7-3-0-0	P-1
x-Boston	80	48	23	6	3	46	253	209	105	29-8-2-1	19-15-4-2	6-4-0-0	G-1
x-Toronto	80	46	27	6	1	46	280	242	99	23-15-2-0	23-12-4-1	4-4-1-1	P-1

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
x-Washington	80	47	25	7	1	43	276	245	102	23-10-5-1	24-15-2-0	6-3-1-0	P-1
x-N.Y. Islanders	80	46	27	2	5	42	223	195	99	24-13-1-3	22-14-1-2	5-5-0-0	P-1
Pittsburgh	80	43	26	8	3	41	266	236	97	22-14-3-0	21-12-5-3	5-3-1-1	P-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Caroline	80	44	29	5	2	42	238	219	95	23-13-2-2	21-16-3-0	6-4-0-0	G-1
Columbus	80	45	31	3	1	44	249	228	94	22-17-1-1	23-14-2-0	6-3-1-0	P-1
Montréal	**80**	**43**	**29**	**8**	**0**	**41**	**242**	**229**	**94**	**24-12-4-0**	**19-17-4-0**	**6-3-1-0**	**G-2**
Floride	80	36	32	6	6	33	263	274	84	20-13-5-1	16-19-1-5	5-5-0-0	G-3
Philadelphie	79	37	34	7	1	34	236	264	82	19-17-3-1	18-17-4-0	3-7-0-0	P-2
N.Y. Rangers	79	31	35	9	4	25	220	262	75	18-13-5-3	13-22-4-1	3-7-0-0	P-1
Detroit	80	32	38	5	5	29	225	266	74	17-18-2-3	15-20-3-2	8-2-0-0	G-6
Buffalo	80	31	39	7	3	26	214	268	72	20-15-5-0	11-24-2-3	1-8-1-0	P-8
New Jersey	80	30	40	6	4	27	217	269	70	20-14-5-2	10-26-1-2	5-4-1-0	G-1
Ottawa	**79**	**28**	**45**	**5**	**1**	**28**	**234**	**290**	**62**	**18-18-4-0**	**10-27-1-1**	**5-5-0-0**	**P-1**

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
x-Winnipeg	80	46	30	3	1	44	266	239	96	25-12-3-1	21-18-0-0	5-5-0-0	P-1
x-Nashville	80	45	29	4	2	41	232	210	96	23-14-1-1	22-15-3-1	6-3-0-1	G-1
x-St. Louis	79	43	28	6	2	41	234	214	94	22-15-1-1	21-13-5-1	7-2-0-1	G-2

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
x-Calgary	80	50	23	3	4	50	287	221	107	26-9-3-2	24-14-0-2	7-3-0-0	G-3
x-San Jose	79	44	26	6	3	44	279	253	97	24-11-3-2	20-15-3-1	2-7-1-0	P-1
x-Vegas	80	43	30	5	2	40	246	221	93	24-11-3-2	19-19-2-0	5-3-2-0	G-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Dallas	79	41	31	5	2	40	200	194	89	22-14-2-1	19-17-3-1	5-3-0-2	P-1
Colorado	79	36	29	12	2	34	249	237	86	19-14-6-0	17-15-6-2	6-2-1-1	P-1
Arizona	79	38	33	5	3	34	206	215	84	20-15-3-1	18-18-2-2	4-3-1-2	G-1
Minnesota	80	37	34	5	4	36	211	231	83	16-17-5-2	21-17-0-2	4-5-1-0	G-1
Chicago	79	34	33	11	1	32	258	283	80	17-14-7-1	17-19-4-0	4-3-3-0	P-2
Vancouver	79	34	35	5	5	28	217	246	78	19-16-3-2	15-19-2-3	6-3-0-1	G-2
Edmonton	79	34	36	6	3	31	225	264	77	18-18-2-2	16-18-4-1	3-5-1-1	P-3
Anaheim	80	33	37	7	3	30	191	248	76	17-14-6-2	16-23-1-1	6-3-0-1	G-1
Los Angeles	79	29	41	5	4	26	192	255	67	16-21-2-1	13-20-3-3	4-5-0-1	P-1

LNH

Lundi 1er avril
Washington 3 Floride 5
Toronto 2 N.Y. Islanders 1
N.Y. Rangers 2 New Jersey 4
Tampa Bay 5 **Ottawa** 2
Colorado 2 St. Louis 3 (F)
Winnipeg 4 Chicago 3 (P)
Calgary 7 Los Angeles 2
Edmonton 1 Vegas 3
Mardi 2 avril
Nashville 3 Buffalo 2
Boston 6 Columbus 2
Pittsburgh 1 Detroit 4
Caroline 4 Toronto 1
Tampa Bay 2 **Montréal** 4
Winnipeg 1 Minnesota 5
Philadelphie à Dallas, 20h30.
Edmonton au Colorado, 21h.
Los Angeles en Arizona, 22h.
San Jose à Vancouver, 22h.
Mercredi 3 avril
Ottawa à N.Y. Rangers, 19h30.
St. Louis à Chicago, 20h.
Calgary à Anaheim, 22h30.
Jeudi 4 avril
N.Y. Islanders en Floride, 19h.
Detroit à Pittsburgh, 19h.
Montréal à Washington, 19h.
Ottawa à Buffalo, 19h.
Tampa Bay à Toronto, 19h.
New Jersey en Caroline, 19h.
Boston au Minnesota, 20h.
Philadelphie à St. Louis, 20h.
Vancouver à Nashville, 20h.
Winnipeg au Colorado, 21h.
San Jose à Edmonton, 21h.
Arizona Vegas, 22h.
Vendredi 5 avril
Columbus à N.Y. Rangers, 19h.
Dallas à Chicago, 20h30.
Los Angeles à Anaheim, 22h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 2 avril.

	B	A	Pts
Kucherov, TB	39	86	125
McDavid, Edm	41	74	115
Kane, Chi	41	64	105
Draisaitl, Edm	47	55	102
Marchand, Bos	35	63	98
Gaudreau, Cal	36	61	97
Mackinnon, Col	39	57	96
Stamkos, TB	42	52	94
Barkov, Flo	34	60	94
Crosby, Pit	33	61	94
Point, TB	41	51	92
Marner, Tor	25	67	92
Ovechkin, Was	51	38	89
Huberdeau, Flo	28	61	89
Wheeler, Win	20	69	89
Tavares, Tor	46	41	87
Rantanen, Col	31	56	87
Panarin, Clb	27	56	83
Monahan, Cal	34	48	82
Aho, Car	30	52	82
Scheifele, Win	36	45	81
Giroux, Phi	21	60	81
Burns, SJ	14	65	79
Toews, Chi	34	44	78
Bergeron, Bos	32	46	78
Lindholm, Cal	27	51	78
Kessel, Pit	24	54	78
Pastrnak, Bos	36	41	77
Tkachuk, Cal	34	43	77

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 1er avril.

	MJ	B	A	PTS
Domi	79	27	43	70
Tatar	77	25	32	57
Gallagher	79	33	19	52
Drouin	78	18	34	52
Danault	78	12	39	51
Petry	79	13	32	45
Shaw	60	18	26	44
Kotkaniemi	76	11	23	34
Weber	55	13	19	32
Byron	54	15	15	30
Lehkonen	79	10	17	27
Armia	54	12	8	20
Benn	78	5	15	20
Weal	60	7	12	19
Kulak	54	6	11	17
Thompson	76	4	8	12
Mete	68	0	12	12
Weise	51	5	6	11
Reilly	57	3	8	11
Peca	39	3	7	10
Folin	42	0	6	6
Hudon	32	3	2	5
Deslauriers	47	2	1	3
Price	64	0	1	1
Niemi	17	0	1	1

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	34	23	6	157	4	2,50	,917
Niemi	8	6	2	61	0	3,78	,887

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 2 avril.

	MJ	B	A	PTS
Chabot	67	13	40	53
Tierney	78	9	37	46
Tkachuk	68	21	22	43
Ryan	76	14	26	40
White	68	14	25	39
Boedker	69	6	27	33
Duclair	71	18	14	32
Smith	67	8	19	27
Ceci	71	7	18	25
Demelo	74	4	18	22
Lindberg	52	9	11	20
Paajarvi	77	11	7	18
Gibbons	61	7	10	17
Balcers	34	5	8	13
Wolanin	28	4	8	12
Pageau	36	3	8	11
Jaros	58	1	9	10
Borowiecki	52	1	4	5
Harpur	51	1	4	5
Veronneau	9	2	1	3
Anderson	49	0	2	2
Nilsson	34	0	1	1

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Anderson	17	26	4	160	2	3,46	,904
Nilsson	13	19	1	98	2	3,05	,907

HOCKEY

Tampa Bay 2 Montréal 4

Première période

1. Tampa Bay, Stamkos 43 (Sans aide) 2:28
2. Montréal, Thompson 5 (Byron, Benn) 12:23
Pénalité(s) — Sergachev TB 9:58.

Deuxième période

3. Tampa Bay, Paquette 13 (Erne, Cernak) 4:18
4. Montréal, Armia 13 (Tatar, Danault) 7:32
Pénalité(s) — Point TB 13:39.

Troisième période

5. Montréal, Lehkonen 11 (Mete, Shaw) 7:47
6. Montréal, Domi 28 (Lehkonen, Benn) 10:08
Pénalité(s) — Tatar Mon 17:05, Cernak TB 17:05.

Tirs au but

Tampa Bay	7	11	6	— 24
Montréal	19	16	10	— 45

Gardiens — Tampa Bay: Edward Pasquale (P, 1-1-0); Montréal: Carey Price (G, 35-23-6).
Avantages numériques — Tampa Bay: 0-0; **Montréal**: 0-2.
Arbitres — Steve Kozari, Jon McIsaac. **Juges de lignes —** Tony Sericolo, Jonny Murray.
Assistance — 21,302.

LHJAAAQ

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Longueuil	6	5	1	0	0	39	19	15
Chambly	6	6	0	0	0	39	23	15
St-Jérôme	6	5	0	1	0	18	8	15
Princeville	6	4	1	0	1	36	23	13
Granby	6	4	2	0	0	28	20	12
Terrebonne	6	4	2	0	0	24	22	10
Valleyfield	6	2	2	2	0	24	26	8
St-Gabriel	6	2	2	1	1	22	26	7
Gatineau	6	2	3	0	1	22	30	7
Lac St-Louis	6	1	5	0	0	13	30	3
Montréal-Est	6	1	5	0	0	17	29	2
Côte du Sud	6	0	5	1	0	19	36	1

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

DEMI-FINALES (4 DE 7)

Dimanche 31 mars
Princeville 4 Longueuil 1
(Princeville mène la série 1-0)
Mardi 2 avril
Granby 1 Terrebonne 3
(Terrebonne mène la série 1-0)
Mercredi 3 avril
Longueuil à Princeville, 19h30
Jeudi 4 avril
Terrebonne à Granby, 19h
Vendredi 5 avril
Granby à Terrebonne, 19h30
Princeville à Longueuil, 19h30
Dimanche 7 avril
Longueuil à Princeville, 14h
Terrebonne à Granby, 19h30

HOCKEY

LHJMQ

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

HUITIÈMES DE FINALE (4 DE 7)

Shawinigan (8) c. Rouyn-Noranda (1)
Samedi 23 mars
Shawinigan 4 Rouyn-Noranda 3
Mardi 26 mars
Rouyn-Noranda 5 Shawinigan 0
Mercredi 27 mars
Rouyn-Noranda 3 Shawinigan 4
Vendredi 29 mars
Rouyn-Noranda 7 Shawinigan 3
Lundi 1er avril
Shawinigan 2 Rouyn-Noranda 8
(Rouyn-Noranda gagne la série 4-2)

Gatineau (7) c. Drummondville (2)
Vendredi 22 mars
Gatineau 0 Drummondville 4
Samedi 23 mars
Gatineau 1 Drummondville 4
Mardi 26 mars
Drummondville 7 Gatineau 4
Mercredi 27 mars
Drummondville 2 Gatineau 4
Vendredi 29 mars
Gatineau 1 Drummondville 6
(Drummondville gagne la série 4-1)

B.-Boisbriand (6) vs Sherbrooke (3)
Vendredi 22 mars
B.-Boisbriand 5 Sherbrooke 1
Samedi 23 mars
B.-Boisbriand 0 Sherbrooke 6
Mardi 26 mars
Sherbrooke 6 B.-Boisbriand 3
Mercredi 27 mars
Sherbrooke 6 B.-Boisbriand 2
Vendredi 29 mars
B.-Boisbriand 1 Sherbrooke 4
(Sherbrooke gagne la série 4-1)

Val-d'Or (5) vs Victoriaville (4)
Mardi 26 mars
Victoriaville 3 Val-d'Or 4 (P)
Mercredi 27 mars
Victoriaville 3 Val-d'Or 5
Vendredi 29 mars
Victoriaville 1 Val-d'Or 2
Lundi 1er avril
Val-d'Or 2 Victoriaville 6
Mardi 2 avril
Val-d'Or 3 Victoriaville 4 (P)
(Victoriaville gagne la série 4-3)

Québec (8) vs Halifax (1)
Vendredi 22 mars
Québec 3 Halifax 2
Samedi 23 mars
Québec 5 Halifax 4 (P)
Mardi 26 mars
Halifax 3 Québec 1
Jeudi 28 mars
Halifax 5 Québec 4
Samedi 30 mars
Halifax 2 Québec 4
Lundi 1er avril
Québec 1 Halifax 6
Mardi 2 avril
Québec 1 Halifax 3
(Halifax gagne la série 4-3)

Moncton (7) vs Baie-Comeau (2)
Mardi 26 mars
Baie-Comeau 4 Moncton 3 (P)
Mercredi 27 mars
Baie-Comeau 2 Moncton 3
Vendredi 29 mars
Baie-Comeau 5 Moncton 2
Lundi 1er avril
Moncton 3 Baie-Comeau 1
Mardi 2 avril
Moncton 3 Baie-Comeau 2
(Moncton gagne la série 4-3)

Chicoutimi (6) vs Rimouski (3)
Vendredi 22 mars
Chicoutimi 3 Rimouski 4 (P)
Samedi 23 mars
Chicoutimi 2 Rimouski 3 (4P)
Mardi 26 mars
Rimouski 4 Chicoutimi 3
Mercredi 27 mars
Rimouski 6 Chicoutimi 3
(Rimouski gagne la série 4-0)

Cap-Breton (5) vs Charlottetown (4)
Mardi 26 mars
Charlottetown 0 Cap-Breton 1
Mercredi 27 mars
Charlottetown 2 Cap-Breton 6
Vendredi 29 mars
Cap-Breton 4 Charlottetown 3
Dimanche 31 mars
Charlottetown 3 Cap-Breton 4 (P)
(Cap-Breton gagne la série 4-2)

MIDGET AAA

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

FINALE
(4 DE 7)

Lac St-Louis c. Magog
Vendredi 29 mars
Lac St-Louis 3 Magog 4 (P)
Dimanche 31 mars
Lac St-Louis 3 Magog 6
(Magog mène la série 2-0)
Mercredi 3 avril
Magog à Lac St-Louis, 19h
Jeudi 4 avril
Magog à Lac St-Louis, 19h
Dimanche 7 avril
x- Lac St-Louis à Magog, 13h30
Mercredi 10 avril
x- Magog à Lac St-Louis, 19h

BASKETBALL

NBA

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	G	P	Moy.	Diff.
x-Toronto	55	23	,705	—
x-Philadelphie	49	28	,636	5½
x-Boston	46	32	,590	9
Brooklyn	39	39	,500	16
New York	15	62	,193	39½

SECTION SUD-EST

	G	P	Moy.	Diff.
Miami	38	39	,494	—
Orlando	38	40	,487	½
Charlotte	35	42	,455	3
Washington	32	46	,410	6½
Atlanta	28	49	,364	10

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.
x-Milwaukee	58	20	,744	—
x-Indiana	46	32	,590	12
Detroit	39	38	,506	18½
Chicago	21	57	,269	37
Cleveland	19	59	,244	39

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION SUD-OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
x-Houston	49	28	,636	—
x-San Antonio	44	33	,571	5
La N.-Orléans	32	46	,410	17½
Memphis	31	46	,403	18
Dallas	31	46	,403	18

SECTION NORD-OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
x-Denver	51	25	,671	—
x-Portland	49	28	,636	2½
x-Utah	47	30	,610	4½
x-Okl. City	45	33	,577	7
Minnesota	34	43	,442	17½

SECTION PACIFIQUE

	G	P	Moy.	Diff.
x-Golden State	52	24	,684	—
x-L.A. Clippers	47	31	,603	6
Sacramento	38	39	,494	14½
L.A. Lakers	35	43	,449	18
Phoenix	18	60	,231	35

Lundi 1er avril
Detroit 102 Indiana 111
Miami 105 Boston 110
Milwaukee 131 Brooklyn 121
Chicago 105 New York 113
Orlando 109 Toronto 121
Portland 132 Minnesota 122
Philadelphie 102 Dallas 122
Charlotte 102 Utah 111
Cleveland 113 Phoenix 122
Mardi 2 avril
L.A. Lakers 103 Okl. City 119
Atlanta à San Antonio, 20h30.
Houston à Sacramento, 22h.
Denver à Golden State, 22h30.

HOCKEY

LIGUE AMÉRICAINE

ASSOCIATION DE L'EST

Section Atlantique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Charlotte	71	47	16	7	1	235	178	102
Bridgeport	71	40	22	6	3	214	207	89
Hershey	69	38	24	3	4	190	205	83
Providence	70	35	24	8	3	205	188	81
Scranton	70	34	26	7	3	212	199	78
Lehigh Valley	70	34	29	4	3	214	223	75
Springfield	70	29	27	9	5	224	223	72
Hartford	70	28	32	7	3	195	243	66

Section Nord

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Syracuse	70	43	20	4	3	243	173	93
Rochester	70	43	21	4	2	236	199	92
Toronto	70	37	22	7	4	237	225	85
Belleville	70	35	27	3	5	217	214	78
Cleveland	69	34	26	7	2	213	220	77
Utica	70	31	31	6	2	205	244	70
Laval	70	28	30	6	6	182	211	68
Binghamton	70	26	38	6	0	186	253	58

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Chicago	70	42	20	5	3	235	180	92
Grand Rapids	70	38	22	6	4	207	195	86
Iowa	71	34	25	7	5	226	217	80
Manitoba	70	35	28	5	2	179	204	77
Milwaukee	70	31	24	13	2	194	196	77
Texas	71	35	29	4	3	225	215	77
Rockford	71	33	28	4	6	173	200	76
San Antonio	71	28	36	6	1	180	231	63

Section Pacifique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Bakersfield	63	39	19	3	2	225	167	83
San Jose	62	35	20	3	4	207	181	77
San Diego	63	33	23	4	3	219	206	73
Colorado	64	34	25	4	1	182	195	73
Tucson	63	32	23	5	3	190	184	72
Stockton	63	29	28	4	2	221	237	64
Ontario	62	22	30	6	4	193	253	54

Dimanche 31 mars
Stockton 4 Ontario 3 (F)
Hershey 2 Bridgeport 1 (F)
Milwaukee 3 Grand Rapids 1
Chicago 5 Rockford 2
Mardi 2 avril
Scranton 3 Bridgeport 1
Lehigh Valley 1 Charlotte 5
Tucson 5 Iowa 4
Bakersfield 1 Manitoba 3
San Antonio 3 Rockford 5

BASEBALL MAJEUR

LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Tampa Bay	5	1	,833	—	—	5-1	G-5	5-1	0-0
Baltimore	4	1	,800	½	—	4-1	G-4	0-0	4-1
New York	2	3	,400	2½	1	2-3	P-1	2-3	0-0
Toronto	2	4	,333	3	1½	2-4	P-3	2-4	0-0
Boston	1	4	,200	3½	2	1-4	P-3	0-0	1-4

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Kansas City	2	1	,667	—	—	2-1	P-1	2-1	0-0
Minnesota	2	1	,667	—	—	2-1	G-1	2-1	0-0
Detroit	3	3	,500	½	½	3-3	G-1	0-0	3-3
Cleveland	2	2	,500	½	½	2-2	G-1	1-0	1-2
Chicago	1	3	,250	1½	1½	1-3	P-1	0-0	1-3

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Seattle	6	1	,857	—	—	6-1	G-3	4-1	2-0
Oakland	4	3	,571	2	—	4-3	G-3	4-3	0-0
Texas	2	2	,500	2½	½	2-2	P-1	2-2	0-0
Houston	2	3	,400	3	1	2-3	G-1	0-0	2-3
Los Angeles	1	4	,200	4	2	1-4	P-3	0-0	1-4

Lundi 1er avril
Chi. White Sox 3 Cleveland 5
Detroit 1 N.Y. Yankees 3
Baltimore 6 Toronto 5
Houston 2 Texas 1
Boston 0 Oakland 7
L.A. Angels 3 Seattle 6
Interligue
Colorado 1 Tampa Bay 7
Mardi 2 avril
Detroit 3 N.Y. Yankees 1
Baltimore 2 Toronto 1
Houston au Texas, 20h05.
Minnesota à Kansas City, 20h15.
Boston à Oakland, 22h07.
L.A. Angels à Seattle, 22h10.
Interligue
Colorado 0 Tampa Bay 4
Mercredi 3 avril
White Sox à Cleveland, 13h10.
Minnesota à Kansas City, 13h15.
Detroit à N.Y. Yankees, 16h05.
Baltimore à Toronto, 16h07.
Houston au Texas, 20h05.
Boston à Oakland, 22h07.
Colorado à Tampa Bay, 13h10.

LIGUE NATIONALE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Philadelphie	3	0	1,000	—	—	3-0	G-3	3-0	0-0
New York	4	1	,800	—	—	4-1	G-2	0-0	4-1
Washington	1	2	,333	2	1	1-2	G-1	1-2	0-0
Miami	2	4	,333	2½	1½	2-4	P-2	2-4	0-0
Atlanta	1	3	,250	2½	1½	1-3	G-1	1-0	0-3

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Milwaukee	5	1	,833	—	—	5-1	G-4	3-1	2-0
St. Louis	2	3	,400	2½	1	2-3	G-1	0-0	2-3
Pittsburgh	1	2	,333	2½	1	1-2	P-1	0-1	1-1
Chicago	1	3	,250	3	1½	1-3	P-3	0-0	1-3
Cincinnati	1	3	,250	3	1½	1-3	P-3	1-3	0-0

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Los Angeles	3	2	,600	—	—	3-2	P-1	3-2	0-0
San Diego	3	2	,600	—	—	3-2	P-1	3-2	0-0
Arizona	2	3	,400	1	1	2-3	G-1	0-0	2-3
San Fran.	2	3	,400	1	1	2-3	G-1	0-0	2-3
Colorado	2	4	,333	1½	1½	2-4	P-4	0-0	2-4

Lundi 1er avril
St. Louis 6 Pittsburgh 5 (11)
Milwaukee 4 Cincinnati 3
Chi. Cubs 0 Atlanta 8
N.Y. Mets 7 Miami 3
San Francisco 4 L.A. Dodgers 2
Arizona 10 San Diego 3
Mardi 2 avril
Milwaukee 4 Cincinnati 3
Philadelphie à Washington, 19h05.
N.Y. Mets 6 Miami 5
San Francisco à L.A. Dodgers, 22h10.
Arizona à San Diego, 22h10.
Mercredi 3 avril
Milwaukee à Cincinnati, 12h35.
Philadelphie à Washington, 13h05.
Arizona à San Diego, 15h40.
N.Y. Mets à Miami, 18h10.
St. Louis à Pittsburgh, 19h05.
Chi. Cubs à Atlanta, 19h20.
San Francisco à L.A. Dodgers, 22h10.

HOCKEY

LNAH

SÉRIES ÉLIMINATOIRES
TOUR DE LA DEUXIÈME CHANCE (2 DE 3)

Jonquière c. Rivière-du-Loup
Dimanche 31 mars
Jonquière 3 Rivière-du-Loup 2
(Jonquière gagne 2-1)

DEMI-FINALES (4 DE 7)

St-Georges c. Sorel-Tracy
Vendredi 5 avril
St-Georges à Sorel-Tracy, 20h
Samedi 6 avril
Sorel-Tracy à St-Georges, 20h
Dimanche 7 avril
St-Georges à Sorel-Tracy, 19h

Jonquière c. Thetford
Vendredi 5 avril
Jonquière à Thetford, 20h30
Samedi 6 avril
Thetford à Jonquière, 19h30

SENIOR AAA

DEMI-FINALES (4 DE 7)

Vendredi 22 mars
Cap-Madeleine 1 Louiseville 5
(Louiseville gagne la série 4-2)
Dimanche 24 mars
Joliette 6 La Tuque 3
(Joliette gagne la série 4-3)

FINALE (4 DE 7)

Vendredi 29 mars
Joliette 3 Louiseville 2
Samedi 30 mars
Louiseville 4 Joliette 8
(Joliette mène la série 2-0)
Vendredi 5 avril
Joliette à Louiseville, 20h30
Samedi 6 avril
Louiseville à Joliette, 20h30

SOCCER

MLS

EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
D.C. United	4	3	0	1	9	1	10
Columbus	5	3	1	1	6	4	10
Toronto	3	3	0	0	10	3	9
Philadelphie	5	2	2	1	7	6	7
Cincinnati	5	2	2	1	7	7	7
Montréal	4	2	2	0	7	11	6
Orlando

BLUE JAYS

Kevin Pillar échangé aux Giants

TORONTO (PC) — Les Blue Jays de Toronto ont échangé le voltigeur de centre Kevin Pillar aux Giants de San Francisco en retour des lanceurs droitiers Juan De Paula et Derek Law et le joueur d'avant-champ Alen Hanson.

Âgé de 30 ans, Pillar était le joueur comptant le plus d'ancienneté chez les Blue Jays avec un peu plus de six années de service. Il était aussi l'un des meilleurs joueurs défensifs de la formation torontoise et a réalisé, au fil du temps, de nombreux attrapés spectaculaires. La saison dernière, Pillar a présenté une moyenne au bâton de ,252 avec 40 doubles, 15 coups de circuit et 18 buts sur balles en 142 parties. En 695 matchs en carrière, sa moyenne s'est élevée à ,260, avec 156 doubles, 55 coups de circuit et 231 points produits.

De Paula, qui est âgé de 21 ans, a affiché une moyenne de points mérités de 1,72 avec 55 retraits sur des prises et 27 buts sur balles en 52,1 manches avec Staten Island et Augusta, en classe A.

Law, 28 ans, a inscrit une moyenne de 7,43 en 13,1 manches avec les Giants l'an dernier. Il a obtenu 12 retraits au bâton et accordé huit passes gratuites.

Quant à Hanson, un frappeur ambidextre de 26 ans, il a pris part à 110 matchs avec les Giants en 2018. Sa moyenne au bâton s'est chiffrée à ,252 avec 17 doubles, cinq triples et huit coups de circuit.

GOLF FÉMININ

Une Québécoise marquera l'histoire à Augusta

JOHN CHIDLEY-HILL
La Presse canadienne

Brigitte Thibault ne s'intéressait pas au golf, du moins jusqu'à ce qu'elle regarde le Tournoi des Maîtres avec ses parents Josée et Daniel en 2005. Cette année-là, Tiger Woods avait calé un coup d'approche spectaculaire au 16e trou du club de golf Augusta National, et ç'allait être le début d'une grande épopée.

La golfeuse âgée de 20 ans marquera l'histoire du golf féminin, mercredi, alors qu'elle sera la seule Canadienne à prendre part au premier Championnat amateur féminin de l'Augusta National. Thibault, qui pourra donc négocier le même trou où Woods a réussi son coup historique 14 ans plus tôt, a pris le temps de réfléchir à tout ça récemment.

«Ce coup d'approche au 16e était complètement fou. C'est ce moment qui a déclenché quelque chose en moi, a-t-elle dit. Ça m'a peut-être influencée, parce que c'était extraordinaire, que ça semblait si parfait, et tout est impressionnant là-bas.

«Je ne sais pas précisément ce qui a déclenché cette passion pour le golf. C'était si soudain; c'est comme si quelqu'un m'avait pris par la main et m'avait dit: 'ceci est ton avenir', parce que c'est tout ce qui compte.»

La Québécoise Brigitte Thibault participera au premier Championnat amateur féminin de l'Augusta National. — PHOTO: LA PRESSE CANADIENNE

Thibault, de Rosemère, avait sept ans lorsqu'elle a vu le coup de Woods à la télé, en route vers l'obtention d'un quatrième veston vert en carrière. À cette époque, elle était encore passionnée par le 'cheerleading', mais les nombreuses blessures découlant de la pratique de cette activité l'ont tranquillement poussée vers le golf. Elle est golfeuse à temps plein depuis quatre ans et fait maintenant partie de l'équipe de l'Université Fresno State, en Californie, où elle étudie en gestion des affaires.

Elle a été surprise, alors qu'elle quittait le gymnase le 17 janvier dernier, lorsqu'elle a reçu l'appel d'un numéro inconnu. C'était un représentant du tournoi qui lui confirmait sa place dans le plus important tournoi amateur du monde. «J'étais si excitée que je voulais juste raccrocher et pleurer, a mentionné Thibault, 197e golfeuse au monde. Je ne voulais pas pleurer au téléphone, alors j'essayais de garder mon calme, mais j'étais tout simplement trop excitée.»

Thibault sera cependant parmi les négligées dans le tableau principal qui réunira 72 golfeuses. Elle devait faire partie des 30 meilleures joueuses issues de l'extérieur des États-Unis qui n'étaient toujours pas qualifiées lors de la publication du classement amateur féminin mondial à l'issue de la campagne 2018.

HOCKEY FÉMININ

LNHF à Montréal et Toronto

Le conseil d'administration de la Ligue nationale de hockey féminin (LNHF) a donné son accord à un plan d'investissement qui mènerait à un élargissement de ses cadres à Montréal et à Toronto la saison prochaine. Chris Botta, porte-parole de la LNHF, a également déclaré à l'Associated Press que la ligue a reçu un engagement de la LNH qui en ferait l'un des plus importants collaborateurs financiers de la LNHF.

Si un tel scénario se concrétise, Montréal et Toronto deviendraient les deux premières équipes de cette ligue à s'implanter à l'extérieur des États-Unis, et porterait à sept le nombre de formations dans la LNHF.

La décision survient deux jours après l'annonce de la fin des opérations, le 1er mai prochain, de la Ligue canadienne de hockey féminin (LCHF) après 12 ans d'existence, pour des motifs financiers. **PC**

PATINAGE DE VITESSE SUR COURTE PISTE

Sur les traces de sa soeur

Clémence Brunelle a remporté les Championnats canadiens de l'Est chez les 11 ans

VINCENT GAUTHIER
vincent.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Trois ans après sa sœur Florence, voilà maintenant au tour de Clémence Brunelle de faire des vagues sur la scène nationale de patinage de vitesse sur courte piste. La Trifluvienne a en effet suivi les traces de sa frangine en remportant les Championnats canadiens de l'Est chez les 11 ans, le week-end dernier à Campbellton au Nouveau-Brunswick.

Face aux meilleures patineuses de l'est du pays, la porte-couleurs des Élans de Trois-Rivières a terminé au premier rang du classement cumulatif grâce à ses victoires lors des épreuves de 1500 m, 2000 m aux points et au relais. La championne a aussi ajouté des deuxièmes positions aux 200 m et 400 m.

Il y a trois ans, sa soeur Florence s'était également hissée sur la plus haute marche du podium de cette compétition de fin de saison. «On savait que Clémence était capable de bien performance à cette compétition. Elle l'a bien prouvé, mentionne son entraîneur chez les Élans, Simon Cueillerier-Serre. Elle n'est pas le même style de patineuse que sa sœur, mais les deux se ressemblent sur une facette: elles veulent gagner et elles prennent les moyens qu'il faut pour gagner.»

Outre Clémence Brunelle, quatre autres patineurs des Élans étaient en action à Campbellton. Du lot, Alyssia Cloutier a affiché le meilleur résultat avec une quatrième position au classement cumulatif chez les 11 ans. Elle a obtenu ce résultat grâce à des médailles de bronze lors des courses de 1500 m, 2000 m aux points et au relais.

Alexis Bélanger (5e chez les 14 ans), Mathilde Chamberland-Dostie (6e chez les 14 ans) et Simone Aubin (10e chez les 12 ans) ont également représenté le club trifluvien lors de cette dernière compétition de la saison 2018-19.

Clémence Brunelle est rentrée de Campbellton avec cinq médailles au cou. — PHOTO: FACEBOOK

hockey junior

@steveturcotte

STEVE TURCOTTE *steve.turcotte@lenouvelliste.qc.ca*

La saison en cinq phases

La 50e saison de la plus vieille concession de la Ligue de hockey junior majeur du Québec s'est déroulée en montagnes russes, avec comme point culminant, un affrontement avec les Huskies de Rouyn-Noranda fort encourageant pour les saisons à venir. — PHOTO: OLIVIER CROTEAU

Après huit mois et près de 80 matchs, la saison des Cataractes a pris fin lundi face aux Huskies de Rouyn-Noranda. Cette deuxième saison de reconstruction n'a pas été de tout repos. Retour sur ce parcours de montagnes russes, en cinq phases.

L'ESPOIR

Les Cataractes ont accueilli le repêchage en juin, une façon de célébrer le 50e anniversaire de la concession. Après une année de misère noire, il y avait de l'optimisme dans l'air, avec cinq choix dans les deux premières rondes, dont le troisième au total.

Avec cette sélection, Mario Carrière a pu choisir Mavrik Bourque, le premier nom qui était sur sa liste confectionnée après des centaines d'heures à ratisser les arénas de l'est du Québec avec sa petite armée de recruteurs. Charles Beaudoin, Antoine Coulombe, William Veillette et Xavier Bourgault complétaient le nouveau noyau autour duquel Martin Mondou voulait bâtir.

Puis, au repêchage européen quelques semaines plus tard, Mondou se félicitait d'avoir pu mettre la main sur Valentin Nussbaumer, qui avait battu plusieurs records en Suisse.

Nussbaumer a d'ailleurs attaqué la saison avec rien de moins qu'un truc du chapeau, dans une victoire spectaculaire de 6-5! La saison semblait bien prometteuse.

RETOUR SUR TERRE

Le retour sur Terre a été brutal. Les Shawiniganais ont perdu les sept matchs qui ont suivi. Dans le lot, l'écart a été d'au moins quatre buts à cinq reprises. Il y a eu une tape de 12-1 face aux Voltigeurs, une autre de 9-3 face au Drakkar.

Parti participer au camp des Ducks d'Anaheim, Simon Benoît n'est jamais revenu. Il a battu des records lors des tests physiques des recrues et à 20 ans, il s'est fait une niche dans le club-école de l'équipe dans la Ligue américaine.

Privée de Benoît, la ligne bleue en a arraché pas à peu près. Les défaites n'ont pas arrêté de s'accumuler. Si Mavrik Bourque a été à la hauteur des attentes, autour de lui c'était plus difficile en attaque. Nussbaumer n'a pas eu l'impact espéré, Jan Drozg fonctionnait par séquence.

DU SANG NEUF

Insatisfait du rendement de son équipe, Martin Mondou a brassé la soupe aux Fêtes. Avec succès. Il a intégré du sang neuf en défense avec l'acquisition de trois adolescents de 17 ans, soit Marc-Antoine Pépin, Xavier Bourgeois et Félix Tremblay. Pépin, arrivé du collégial, s'est tout de suite révélé comme un actif de premier plan grâce à ses dons offensifs et son gabarit. Entre les poteaux, Justin Blanchette est arrivé en renfort. Il a connu de bonnes soirées, quelques mauvaises. Mais son côté bagarreur a donné une identité à l'équipe. On peut dire un peu la même chose de Mikaël Robidoux, obtenu pour une bouchée de pain des Remparts. Robidoux, qui traîne un lourd bagage en matière de suspensions, a été sans reproche depuis son arrivée à Shawinigan et il a endossé volontiers le rôle de grand frère. À noter finalement, la trouvaille du joueur de centre Xavier Cormier au ballotage. En l'espace de quelques mois, il est devenu un incontournable dans le *top* 9 de l'équipe.

UNE COURSE FOLLE

Ces belles additions n'ont toutefois pas permis à l'équipe de gagner avec plus de constance. Faut dire que les ennuis marqués en désavantage numérique plombaient les efforts de la jeune troupe de Daniel Renaud. L'écart s'est rétréci entre les Cataractes et les meilleures formations de la ligue, c'était visible à l'œil. Mais moins visible au classement général, où l'équipe s'est engagée dans une lutte avec les Sea Dogs de Saint-John pour la 16e et dernière place donnant accès aux séries.

Individuellement, le dernier droit a permis à Jérémy Martin de se révéler, à 17 ans, comme un élément en mesure de compléter un *top* 6. Jan Drozg a quant à lui élevé son jeu d'un gros cran. Valentin Nussbaumer avait plus de mordant.

Les Cataractes ont néanmoins perdu leurs 15 derniers matchs. Ils ont eu besoin d'un point acquis grâce à une défaite en prolongation lors du dernier duel de la saison pour se faufiler en séries et éviter la honte d'être comparés aux Dynamos.

LA SURPRISE

Comme récompense, les hommes de Daniel Renaud ont eu droit à un rendez-vous avec les Huskies de Rouyn-Noranda en première ronde des séries, classés la meilleure équipe au Canada. Rien de moins que 86 points séparaient les deux clubs au classement général! Ça sentait le balayage, sinon le carnage à plein nez.

Surprise, les Cataractes avaient gardé le meilleur pour la fin. Grâce à une solide préparation et à un engagement de tous les joueurs, ils ont donné du fil à retordre aux puissants Huskies. Ces derniers ont eu besoin de six matchs pour se débarrasser de leurs rivaux. Ça faisait 27 ans que les champions de la saison n'avaient pas eu à se rendre jusqu'à un match six en première ronde!

Cette série a semblé mettre un baume sur les plaies des partisans, dont la fierté a été amochée depuis deux ans. Lors du match numéro cinq, ils étaient plus de 4500 personnes à s'entasser dans le Centre Gervais Auto pour encourager les jeunes Cataractes dans cette mission impossible.

Grâce à cette série, l'avenir s'annonce prometteur. Seulement quatre joueurs devraient graduer l'an prochain, soit Vincent Senez, Jérémy Manseau, Colin Paradis et Jan Drozg. Du groupe, seule la perte de Drozg est importante. Et même encore là, Martin Mondou bénéficie du neuvième choix au total au prochain encan européen, une position enviable pour lui trouver un remplaçant de qualité. Les Cataractes vont de plus bénéficier d'une sélection *top* 5 au repêchage midget en juin, un statut qui leur a permis de mettre le grappin sur des Mavrik Bourque, Anthony Beauvillier et Samuel Girard au cours de la dernière décennie. Restera à trouver deux vétérans de 20 ans de qualité pour épauler Mikaël Robidoux et cette équipe pourra faire un appréciable bond au classement en 2019-20.

ESSAIS CANADIENS DE NATATION

Le retour de Mary-Sophie Harvey

SIMON DROUIN
La Presse

Tandis que la natation canadienne continue de fleurir, la natation québécoise est dans un creux de vague. Les essais canadiens pour les Championnats du monde, présentés de mercredi à dimanche à Toronto, risquent d'en témoigner. Presque tous les espoirs de la province reposent sur les épaules (déjà mises à l'épreuve) de Mary-Sophie Harvey.

La nageuse originaire de Trois-Rivières, Mary-Sophie Harvey, souhaite profiter de son nouveau départ avec un nouveau club et un nouvel entraîneur pour se qualifier pour les Championnats du monde de la FINA. — PHOTO: LA PRESSE

L'été dernier, Mary-Sophie Harvey a suivi les essais canadiens de natation en mangeant de la crème glacée devant son ordinateur, deux sachets réfrigérants sur les joues. Blessée aux épaules, elle avait profité de cette pause forcée pour se faire retirer trois dents de sagesse.

«Ce n'était pas facile de voir les filles avec qui je compétitionne habituellement faire de bons temps et ne pas pouvoir me mesurer à elles», a-t-elle confié la semaine dernière.

En même temps, nager était à l'époque la dernière chose dont elle avait envie à la vue d'une piscine. À l'aube de ses 19 ans, elle se demandait même si elle en avait fini avec le sport qui l'avait vue monter trois fois sur le podium aux Mondiaux juniors de 2015.

Que s'est-il passé? Après la fermeture du modeste programme de Natation Canada à la piscine olympique de Montréal, au printemps 2017, Harvey s'est exilée en Turquie avec le club professionnel Energy Standard. Alors âgée de 17 ans, elle suivait ainsi son entraîneur Tom Rushton, qui la dirigeait depuis 2014.

Durant ce séjour de 15 mois, entrecoupé de retours réguliers à Montréal, la Québécoise a vécu des hauts et des bas. Elle a côtoyé un groupe d'élite auquel se joignait occasionnellement le Sud-Africain Chad le Clos et la Suédoise Sarah Sjöström, multiples médaillés aux Jeux olympiques de Rio.

«Tout le monde était concentré sur un but, les Jeux olympiques ou les Championnats du monde, ce qui rendait l'ambiance encore meilleure.»

Après sa participation aux Mondiaux de Budapest à l'été 2017 (14e au 200 m libre), Harvey est retournée à Energy Standard, où elle vivait à l'hôtel dans un complexe consacré au sport, situé près de la station balnéaire de Belek. Elle alternait les séjours de deux semaines à Montréal et de trois semaines en Turquie.

Là-bas, elle a multiplié les longueurs. Ses performances aux Jeux du Commonwealth de Gold Coast, en avril dernier, n'ont pas été à la hauteur de ses attentes (8e au 400 m QNI), la faute à une préparation finale mal avisée, juge-t-elle avec le recul.

À son retour à Belek, elle s'est tapé sa «plus grosse semaine d'entraînement à vie». Ses épaules ont lâché. «J'étais rendue à un point où je n'étais plus capable de nager. Je levais un bras et ça me faisait mal.» Diagnostic: double tendinite aux deux articulations.

Pendant le mois et demi suivant, elle s'est contentée de kick vertical, de course et de vélo. Le moral en a pris un coup. En plus de l'éloignement, elle a souffert de l'isolement; la Britannique Georgia Davies était sa seule coéquipière féminine. Son cheminement scolaire était compliqué. Elle s'est aussi sentie «un peu délaissée» par son *coach* Rushton, dont l'attention s'est tournée vers les autres membres du club. «J'ai vraiment trouvé ça dur.»

Elle s'est accrochée jusqu'au début de l'été pour une compétition à Rome organisée par Energy Standard. Elle n'a nagé – plutôt bien – que le 50 m dos et le 50 m libre avant de se désister pour tout le reste.

En rentrant à Montréal, elle en avait par-dessus... les épaules. «J'ai décidé de prendre une pause de deux mois pour un peu retrouver le goût de nager et [me rappeler] pourquoi j'aimais ça.»

L'athlète originaire de Trois-Rivières s'est séparée de Rushton, un divorce qu'on comprend difficile, mais dont elle est avare de détails. Néanmoins, elle ne regrette pas son exil turc. «C'était toute une aventure, mais j'ai grandi et j'ai beaucoup appris à travers ça. Je serai toujours heureuse de cette expérience. Ça m'a permis de me rendre où je suis en ce moment.»

Après quelques semaines à soigner ses épaules avec Neptune, son club de cœur avec lequel elle était affiliée depuis 2014, elle s'est tournée vers CAMO et l'entraîneur Claude St-Jean.

«J'avais besoin de quelqu'un qui avait déjà de l'expérience au niveau international et c'est ce que Claude pouvait apporter», a-t-elle dit au sortir d'un entraînement matinal au complexe sportif Claude-Robillard.

Guérie de ses maux, Harvey se donne du temps avant de retrouver son meilleur niveau. «Les 400 m, ça demande beaucoup d'entraînement constant. Pas que je me sois moins entraînée, mais j'ai perdu un peu le travail de fond avec ces huit mois instables.»

Elle a réussi des chronos intéressants en petit bassin, mais son retour tardif dans l'eau l'a convaincue de se concentrer sur les 200 m en vue des essais pour les Championnats du monde en Corée du Sud, qui commencent mercredi à Toronto.

Ainsi, elle vise une sélection au relais 4 x 200 m libre *top 4* et au 200 m papillon, son épreuve de jeunesse qu'elle a choisie de réattaquer après un «blocage» qui a duré quelques années. «Audrey [Lacroix] est à la retraite, Kat [Savard] ne le nage plus, c'est quand même assez ouvert [au Canada]», relève-t-elle. (À noter que Penny Oleksiak, qu'on a plutôt vue sur 100 m, s'y est également inscrite à Toronto.)

Très polyvalente, Harvey s'alignera aussi sur 200 m brasse (aujourd'hui), 400 m libre et les deux quatre nages, pour garder la main en vue des essais olympiques pour Tokyo, dans un an. «Parce que ça arrive tellement vite...»

Prêt pour les séries

VINCENT GAUTHIER
vincent.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

COMMENTAIRE

Si les places en séries éliminatoires étaient distribuées selon l'effort, le Canadien mériterait automatiquement sa qualification après sa performance titanesque livrée face au Lightning, mardi soir, dans un des matchs les plus excitants présentés cette saison au Centre Bell.

Malheureusement pour les amateurs au sang bleu-blanc-rouge, le circuit Bettman ne fonctionne pas ainsi, si bien que le Tricolore se réveille encore à l'écart du grand bal printanier, à quatre jours de la fin du calendrier régulier.

La bonne nouvelle, c'est que le Canadien demeure au plus fort de la lutte, à égalité avec Columbus et un point derrière la Caroline. Il n'a toutefois pas son sort entre ses mains...

Le Canadien a prouvé qu'il pouvait tenir le rythme face à la meilleure équipe de la LNH. Avec de la vitesse et un échec avant sans relâche, les hommes de Claude Julien ont dominé ceux de Jon Cooper qui, avouons-le, étaient passablement affaiblis. En plus du meneur en défensive, Victor Hedman, qui était absent, le Lightning était mal pris devant le filet. Tellement qu'il a délégué l'obscur Edward Pasquale, un vieux routier de la Ligue américaine qui disputait seulement un deuxième match en carrière dans la LNH... à 28 ans!

D'ailleurs, avec tout le talent qui foisonne dans le vestiaire des champions du calendrier régulier, qui aurait cru que cet inconnu des ligues mineures allait être celui qui embêterait sérieusement le Canadien? Sans ses acrobaties devant sa cage, les partisans tricolores auraient pu entonner les *'Olé, olé, olé'* dès la deuxième période.

Au moins, l'acharnement a fini par payer. Et qui de mieux pour dénouer l'impasse? Un Artturi Lehkonen qui retrouve sa touche au bon moment avec trois buts en six matchs.

Il reste encore deux énormes parties à jouer, mais le Canadien a démontré qu'il était bel et bien prêt pour les séries. Avec Brendan Gallagher qui laisse ses tripes sur la glace et Carey Price qui tient le fort, il est encore possible de rêver à une fièvre printanière.

Lehkonen garde le Canadien en vie

Montréal s'accroche dans la course aux séries grâce à une victoire contre le Lightning

ALEXIS BÉLANGER-CHAMPAGNE
La Presse canadienne

Artturi Lehkonen était euphorique aux côtés d'Andrew Shaw et Victor Mete après avoir marqué le but qui a fait la différence face au Lightning. — PHOTO: LA PRESSE

MONTRÉAL — Le Canadien a fait la leçon à une des puissances de la ligue pour une deuxième fois de suite, gagnant 4-2 contre le Lightning de Tampa Bay, mardi, ce qui lui a permis de rester au cœur de la course aux séries.

Après avoir défait les Jets de Winnipeg 3-1, samedi, la formation montréalaise a dominé le Lightning pendant de longs moments mardi. Le Canadien a effacé deux retards d'un but avant de voir Artturi Lehkonen briser l'égalité en troisième période, puis mettre la table pour un but d'assurance de Max Domi.

«(Le Lightning) n'a pas besoin de beaucoup de chances pour marquer. Ils ont du talent sur chaque trio et c'est une équipe très dangereuse, a rappelé l'entraîneur-chef du Canadien, Claude Julien. Nous avons joué un bon match à tous les niveaux. Nous avons bien bougé la rondelle, joué rapidement, l'échec avant… Nous étions autour du filet et nous avons été très disciplinés.»

Les Bruins de Boston ont donné un coup de main au Canadien en battant les Blue Jackets de Columbus 6-2. Toutefois, les Hurricanes de la Caroline ont vaincu les Maple Leafs de Toronto 4-1.

Les Hurricanes détiennent donc le premier des deux laissez-passer supplémentaires pour les séries dans l'Est avec 95 points. Les Blue Jackets et le Canadien ont 94 points, mais la formation de l'Ohio a l'avantage en vertu de son nombre de victoires en temps réglementaire et en prolongation – 44 contre 41 pour le Canadien.

Le Canadien a connu l'un de ses meilleurs matchs de la saison, venant à bout du Lightning pour une première fois depuis le 4 janvier 2018 (0-3-2).

Lehkonen a brisé une égalité de 2-2 à 7:47 du dernier tiers, frappant au vol un tir flottant de Victor Mete avant de frapper à nouveau le disque à ras la glace. Il s'agissait pour Lehkonen d'un 11e but cette saison.

Domi a ensuite marqué son 28e but de la campagne grâce à un tir des poignets bas du côté de la mitaine en échappée avec 9:52 à faire.

«Nous devions trouver un moyen de gagner après deux périodes. Mon message était de ne pas se concentrer sur le résultat, mais sur ce que nous devions faire pour contrôler le résultat, a expliqué Julien. Nous avons ensuite joué une bonne troisième période et nous avons trouvé le moyen de marquer des gros buts.»

Nate Thompson et Joel Armia ont aussi touché la cible pour le Canadien (43-29-8), qui a récolté au moins un point pour une septième fois en huit sorties (6-1-1). Jordie Benn a récolté deux aides et Carey Price a stoppé 22 lancers.

Steven Stamkos et Cédric Paquette ont répliqué pour le Lightning (60-16-4). Eddie Pasquale a effectué 41 arrêts.

Le Lightning a rapidement ouvert la marque, profitant d'une déviation de Max Domi dans son propre filet après 2:28 de jeu.

Le Tricolore a renversé la vapeur par la suite, décochant finalement 19 tirs lors du premier vingt, contre sept pour le Lightning.

Paul Byron, qui était de retour au jeu après avoir raté deux matchs, a mis la table pour Thompson à 12:23, mais le Canadien s'est buté à Pasquale par la suite.

Malgré ses 28 ans, Pasquale n'en était qu'à son deuxième match. S'il a semblé hésitant en début de rencontre, concédant de nombreux retours, il a été brillant tard en première période.

Pasquale a frustré Brendan Gallagher en échappée avec sa mitaine. Quelques instants plus tard, il a étiré la jambière gauche pour stopper un tir de Tomas Tatar avant de rejouer le tour à Gallagher sur le retour. Puis, Pasquale a réussi l'arrêt devant Byron, qui s'était échappé à son tour.

Le Lightning a repris les devants à 4:18 du deuxième vingt, quand Adam Erne y est allé d'une belle passe vers Paquette, qui n'a eu qu'à dévier dans un filet ouvert.

Armia a pris les choses en main par la suite. Le grand Finlandais y est allé d'un deuxième et d'un troisième effort pour créer l'égalité à 7:32.

Un peu plus d'une minute plus tard, Armia est passé tout près de donner les devants au Tricolore. Il a feint de contourner le filet avant de revenir sur ses pas, mais Pasquale a étiré la jambière juste à temps pour réussir l'arrêt.

Le Tricolore est finalement venu à bout de déjouer Pasquale à deux reprises en troisième période, puis Price s'est occupé du reste.

Tout comme Byron, Jesperi Kotkaniemi avait aussi été réinséré dans la formation du Tricolore après avoir raté le duel de samedi face aux Jets de Winnipeg. Matthew Peca et Nicolas Deslauriers ont écopé et n'étaient pas en uniforme.

Le Canadien jouera son prochain match jeudi, quand il rendra visite aux Capitals de Washington. Il accueillera ensuite les Maple Leafs de Toronto samedi, au Centre Bell, en clôture de la saison régulière.

sports

CHIFFRE DU JOUR

8

APRÈS SEULEMENT 8 SEMAINES D'ACTIVITÉS, L'ALLIANCE OF AMERICAN FOOTBALL VA SUSPENDRE SES ACTIVITÉS

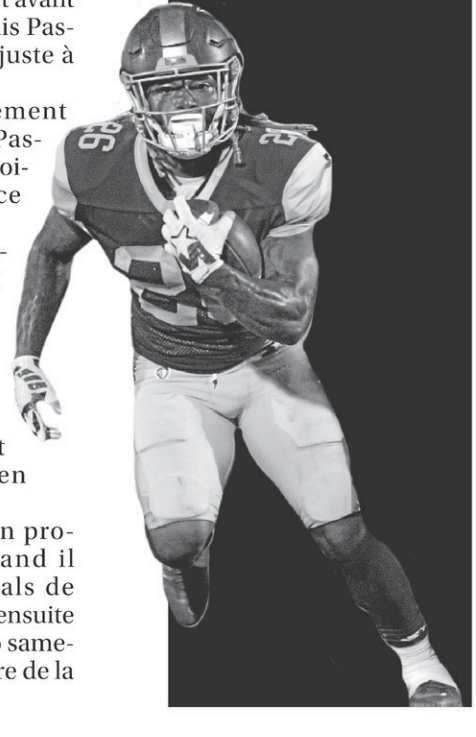

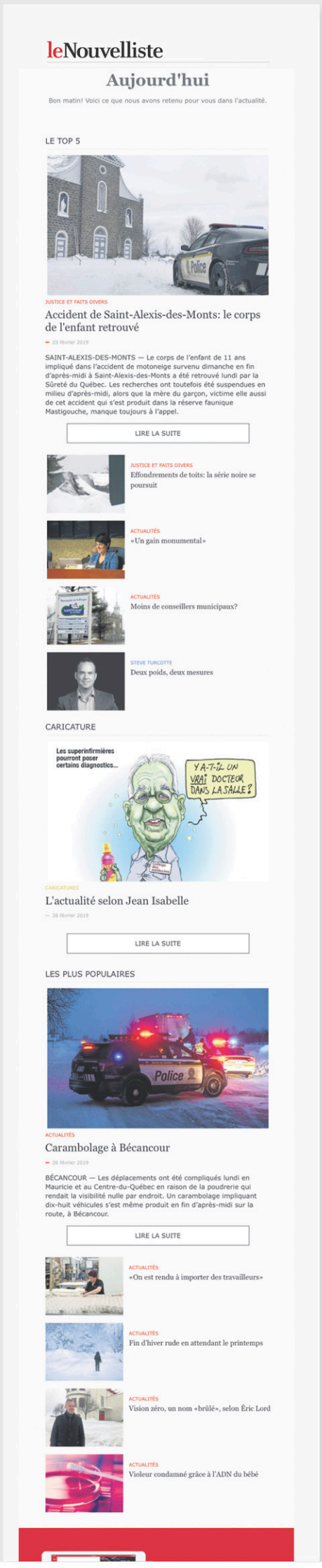

leNouvelliste

Aujourd'hui

Bon matin! Voici ce que nous avons retenu pour vous dans l'actualité.

LE TOP 5

JUSTICE ET FAITS DIVERS

Accident de Saint-Alexis-des-Monts: le corps de l'enfant retrouvé

25 février 2019

SAINT-ALEXIS-DES-MONTS — Le corps de l'enfant de 11 ans impliqué dans l'accident de motoneige survenu dimanche en fin d'après-midi à Saint-Alexis-des-Monts a été retrouvé lundi par la Sûreté du Québec. Les recherches ont toutefois été suspendues en milieu d'après-midi, alors que la mère du garçon, victime elle aussi de cet accident qui s'est produit dans la réserve faunique Mastigouche, manque toujours à l'appel.

LIRE LA SUITE

JUSTICE ET FAITS DIVERS

Effondrements de toits: la série noire se poursuit

ACTUALITÉS

«Un gain monumental»

ACTUALITÉS

Moins de conseillers municipaux?

STEVE TURCOTTE

Deux poids, deux mesures

CARICATURE

CARICATURES

L'actualité selon Jean Isabelle

26 février 2019

LIRE LA SUITE

LES PLUS POPULAIRES

ACTUALITÉS

Carambolage à Bécancour

26 février 2019

BÉCANCOUR — Les déplacements ont été compliqués lundi en Mauricie et au Centre-du-Québec en raison de la poudrerie qui rendait la visibilité nulle par endroit. Un carambolage impliquant dix-huit véhicules s'est même produit en fin d'après-midi sur la route, à Bécancour.

LIRE LA SUITE

ACTUALITÉS

«On est rendu à importer des travailleurs»

ACTUALITÉS

Fin d'hiver rude en attendant le printemps

ACTUALITÉS

Vision zéro, un nom «brûlé», selon Éric Lord

ACTUALITÉS

Violeur condamné grâce à l'ADN du bébé

infolettre

ABONNEZ-VOUS À L'INFOLETTRE MATINALE

VOTRE NOUVEAU RENDEZ-VOUS
POUR RESTER INFORMÉ

leNouvelliste

Je m'abonne sur lenouvelliste.ca